

A8/I
1976/77
c. 1

6 1 9 7 7

Prix du modèle d'habitation

Conseil canadien
de l'habitation

ca1
HD
A87F
1976/77
c.1

**Prix du
modèle
d'habitation**
1976 '1977

Canada Mortgage and Housing Corporation
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Canadian Housing Information Centre
Centre canadien de documentation sur
l'habitation

This publication is available in
English

Les travaux du Conseil canadien de
l'habitation sont financés au moyen
de subventions accordées par la
Société centrale d'hypothèque et
de logement, en vertu de la Loi
nationale sur l'habitation.

Pour de plus amples renseigne-
ments, s'adresser au:

Conseil canadien de l'habitation
Bureau national de la S.C.H.L.
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Toutes les photographies nous ont
été adressées par les participants
eux-mêmes. Bien que les noms des
photographes n'aient généralement
pas été communiqués, le C.C.H.
tient à remercier ceux qui lui ont
permis de reproduire ces photos
dans la présente brochure. Les
dessins au trait, les plans, etc. sont
la propriété des concepteurs men-
tionnés.

Présentation:
Gottschalk + Ash Ltd., Montréal

Impression et composition
typographique:
Tri-Graphic Printing Ltd., Ottawa

Index	4	Section 1	10	Liste des membres du C.C.H.	136
Introduction	6	Maisons individuelles			
Avant-propos	6	Maisons jumelées			
Remise des prix du C.C.H.	8	Maisons accolées			
		Quadruplex et constructions à séparation latérale zéro			
		Section 2	38		
		Habitations groupées en bandes ou toutes autres sortes d'agencements de maisons de faible hauteur			
		Logement superposés			
		Section 3	68		
		Tours d'habitation			
		Section 4	76		
		Logements de toutes formes destinés aux personnes âgées et aux handicapés			
		Section 5	114		
		Projets de densification			
		Rénovation ou restauration de maisons ou d'édifices existants			

Index

	Année	Récompense décernée	Emplacement du projet	Architectes/Concepteurs	Constructeurs	Page
Section 1 Maisons individuelles Maisons jumelées Maisons accolées Quadruplex et habitations à séparation latérale zéro	1976	Prix	Old Petty Harbour Rd. St. John's, T.-N.	Sheppard-Burt Assocs. Ltd. St. John's, T.-N.	Frank Foley Ltd. St. John's, T.-N.	10
	1976	Mention	Port St-Raphael Ile Bizard, Qué.	Campeau Corp. Saad Hanna, Architecte en chef Ottawa, Ont.	Campeau Corp. Ottawa, Ont.	12
	1977	Mention	Les Chatelets, 487 Ave. Constant Boisbriand, Qué.	Terence Brown Montréal, Qué.	Les Associés B & A Const. Ltée. Dorval, Qué.	14
	1976	Prix	Etobicoke North, Kipling Ave. Etobicoke, Ont.	Henry Fliess & Partners Don Mills, Ont.	The Cadillac Fairview Corp. Ltd. Toronto, Ont.	16
	1976	Mention	Central Park Chinguacousy, Ont.	Henry Fliess & Partners Don Mills, Ont.	Central Park Developments Toronto, Ont.	18
	1976	Mention	Penny Lane Strathroy, Ont.	Paul M. Skinner London, Ont.	Settlement Corp. Burlington, Ont.	20
	1976	Mention	Champlain Crescent Penetanguishene, Ont.	Fred Hass, Viceroy Const. Ltd. Scarborough, Ont.	Viceroy Const. Ltd. Scarborough, Ont.	22
	1977	Mention	Brantwood Park, Brantford, Ont.	Jerome Markson Toronto, Ont.	Rondo Const. Ltd. Willowdale, Ont.	23
	1976	Prix	7811-34th Ave. Edmonton, Alb.	Kees Prins Edmonton, Alb.	L'architecte	26
	1976	Mention	1587/1589 Rothesay St. Winnipeg, Man.	Le constructeur	Castlewood Homes Ltd. Winnipeg, Man.	27
	1977	Prix	689 River Rd. Winnipeg, Man.	William G. Gillies Calgary, Alb.	Contemporary Homes Winnipeg, Man.	28
	1977	Prix	336 Rundlehill Dr. Calgary, Alb.	Stevens Graham Milton, Partners Calgary, Alb.	Built-Rite Homes Ltd. Calgary, Alb.	30
	1976	Mention	Traynor Residence North Cowichan, C.-B.	Jim Traynor Spearing & Assocs. Nanaimo, C.-B.	L'architecte	32
	1976	Mention	15124 Royal Ave. White Rock, C.-B.	Darrel L. Jensen Victoria, C.-B.	J. Jardine White Rock, C.-B.	34
Section 2 Habitations groupées en bandes ou autres types de maisons de faible hauteur Logements superposés	1976	Mention	Willet St. Halifax, N.-É.	Lorimer Russell Skerry Assocs. Ltd.	Gulf Const. Co. Ltd. Halifax, N.-É.	38
	1976	Prix	Treetops Mississauga, Ont.	Dennis R. Marshall a/c Deacon Arnett & Murray Agincourt, Ont.	McLintock Homes Ltd. Agincourt, Ont.	39
	1976	Prix	Reany Square, Leacock Way Kanata, Ont.	Campeau Corp. Archit. Dev. Ottawa, Ont.	Campeau Corp. Ottawa, Ont.	42
	1976	Prix	Lawrence Ave. E. and Ling Rd. Toronto, Ont.	Boigan and Armstrong Don Mills, Ont.	Consolidated Building Corp. Toronto, Ont.	44
	1976	Prix	Erin Mills Parkway Mississauga, Ont.	James A. Murray Toronto, Ont.	Cadillac Fairview Corp. Ltd. Toronto, Ont.	46
	1976	Prix	Montevideo & Derry Rds. Mississauga, Ont.	Tampold, Wells Toronto, Ont.	Consolidated Building Corp. Toronto, Ont.	49
	1976	Mention	Selkirk & Kingswood Dr. Kitchener, Ont.	Carson Woods, a/c ARCOP Assocs. Toronto, Ont.	Freure Homes Ltd. Kitchener, Ont.	51
	1977	Prix	Forest Grove Folkway Dr. & Glen Erin Dr. Mississauga, Ont.	Okun & Walker Toronto, Ont.	Village Hill Homes Toronto, Ont.	52
	1977	Prix	Uranium City Apts. Uranium City, Sask.	Beinhaker/Irwin Assocs. Vancouver, C.-B.	Eldorado Nuclear Ltd. Edmonton, Alb.	54
	1976	Prix	McInnis Place, Government Rd. Burnaby, C.-B.	Beinhaker/Irwin Assocs. Vancouver, C.-B.	Dunhill Devel. Corp. N. Vancouver, C.-B.	56
	1976	Prix	Wilderness Park, 3045 Jackson St. Victoria, C.-B.	Donovan Marshall Victoria, C.-B.	United Housing Foundation Victoria, C.-B.	59
	1976	Prix	200 Wall St. Nanaimo, C.-B.	Barclay McLeod Vancouver, C.-B.	Cobe Entreprises Ltd. Victoria, C.-B.	62
	1976	Prix	West Park, 1855 Nelson St. Vancouver, C.-B.	Hale Architects Vancouver, C.-B.	Andre Molnar Developments Vancouver, C.-B.	64
	Section 3 Tours d'habitation	1976	Prix	Le Carignan Rues Labonté & St-Charles Longueuil, Qué.	Boudrais, Boudreau, St-Jean Longueuil, Qué.	Cogimco Ltd. Longueuil, Qué.
1977		Mention	Domaine Laval Notre Dame/Alton Goldbloom Laval, Qué.	Roger Leblanc Montréal, Qué.	Century Construction Montréal, Qué.	70
1977		Prix	Crossways 2350 Dundas St. W. Toronto, Ont.	The Webb Zerafa Menkès Housden Partnership Toronto, Ont.	Consolidated Building Corp. Toronto, Ont.	71
1977		Mention	The Glen Park Glen Erin Dr. & The Collegeway Mississauga, Ont.	Martin Mendelow and Partners Downsview, Ont.	Restwell Construction Downsview, Ont.	73

	Année	Récompense décernée	Emplacement du projet	Architectes/Concepteurs	Constructeurs	Page
Section 4 Logements de toutes formes destinés aux personnes âgées et aux handicapés	1976	Prix	Woodstock, N.-B.	N.B. Housing Corp.	SCR Construction Ltd. Fredericton, N.-B.	76
	1976	Mention	Peoples Tower St. George Blvd. Moncton, N.-B.	Robert Eaton Ltd., Moncton, N.B. Klein & Sears, Toronto, Ont. Architectes-conseil	Maritime Co-operative Services Moncton, N.-B.	78
	1976	Mention	King St. Chatham, N.-B.	Robert Eaton Ltd. Moncton, N.-B.	Forrest Construction Ltd. Moncton, N.-B.	79
	1976	Mention	Woodstock, N.-B.	N.B. Housing Corp. Fredericton, N.-B.	Topmar Construction Fredericton, N.-B.	81
	1977	Mention	Tideways Apartments Woodman & Post Rds. Wolfville, N.-É.	Robert O. Ojolic Sydney, N.-É.	Wallace & Carey Ltd. Wolfville, N.-É.	82
	1977	Prix	App. La Chenaie 525-535, 7 ^{ème} ave., S. Sherbrooke, Qué.	Laurent Joyal Drummondville, Qué.	C.R. Gagnon Inc. Victoriaville, Qué.	84
	1977	Mention	Habitations de Carillon 5335 rue Notre-Dame Ouest Montréal, Qué.	Jean-Louis Lalonde Montréal, Qué.	Duroc Construction Inc. Montréal, Qué.	86
	1977	Mention	Manoir Outremont, 1000, Rockland Rd. Outremont, Qué.	Rosen Curuso Vecsei Montréal, Qué.	Manoir Outremont, (1975) Ltd. Montréal, Qué.	88
	1976	Prix	Penfield Drive Kanata, Ont.	Schoeler & Heaton Ottawa, Ont.	Taro Properties St. Catharines, Ont.	90
	1977	Prix	Baycrest Terrace, 55 Ameer Ave. Toronto, Ont.	Boignon & Armstrong Don Mills, Ont.	Greenview Developments Toronto, Ont.	92
	1976	Prix	401 Regent St. Orillia, Ont.	Allward & Gouinlock Don Mills, Ont.	Engineered Components & Structures Ltd. Unionville, Ont.	94
	1977	Prix	Maranatha Homes, 3260 New St. Burlington, Ont.	Trevor P. Garwood-Jones Hamilton, Ont.	Valley Town Construction Burlington, Ont.	96
	1976	Mention	Holditch St. Sturgeon Falls, Ont.	Wallis & Bywater North Bay, Ont.	Ontario Housing Corporation Toronto, Ont.	97
	1976	Mention	Pharmacy & Sheppard Ave. Scarborough, Ont.	Jackson Ypes Assocs. Willowdale, Ont.	Metropolitan Housing Co. Ltd. Toronto, Ont.	99
	1977	Mention	Edmon St. Deseronto, Ont.	M. Paul Wiegand Belleville, Ont.	Dacon Construction Ltd. Kingston, Ont.	100
	1977	Mention	Thomson Court Apts. Thomson Court, Markham Ont.	Sievenpiper Archt./Plan. Toronto, Ont.	West York Const. Ltd. Weston, Ont.	102
	1976	Prix	Dr. Chrystal Manor Carstairs, Alb.	Long, Mayell & Assocs. Calgary, Alb.	Alberta Housing Corporation Edmonton, Alb.	104
	1977	Mention	Alder Court, 1633-20th Ave., N.O. Calgary, Alb.	R.I.A. McDougall Calgary, Alb.	Puma Construction Ltd. Calgary, Alb.	105
	1977	Mention	Dorothy Steeves Manor 1985 Wallace St. Vancouver, C.-B.	John Keith King Vancouver, C.-B.	Greater Victoria Housing Corp. Vancouver, C.-B.	107
	1977	Mention	Corlett Place, 619 Comox Rd. Nanaimo, C.-B.	David N. Spearing & Assocs. Nanaimo, C.-B.	A&B Construction Co. Ltd. Nanaimo, C.-B.	109
Section 5 Projets de densification Rénovation ou restauration de maisons ou d'édifices existants	1976	Prix	5240 Smith St. Halifax, N.-É.	Andrew B. Lynch Halifax, N.-É.	L'architecte	114
	1976	Mention	5224 Smith St. Halifax, N.-É.	R.W. Willwerth, a/c Duffus Romans Kundzins, Rounsefell Halifax, N.-É.	L'architecte	116
	1976	Prix	3557 Ave. Colonial Montréal, Qué.	J.C. Knowles Montréal, Qué.	L'architecte	118
	1976	Prix	Le Pavillon, 2353 Jean Durand Ste-Foy, Qué.	Gauthier, Guité, Roy Québec, Qué.	Bureau du C.C.H. Québec, Qué.	120
	1977	Mention	303 rue Boisseau Québec, Qué.	Le constructeur	Claude Langevin Québec, Qué.	122
	1977	Mention	3440-44 rue Workman Montréal, Qué.	Peter Kuczer Montréal, Qué.	L'architecte	123
	1976	Prix	Mount Pleasant Rd. Toronto, Ont.	Andre E. le Roux Toronto, Ont.	C-4 Construction Ltd. Toronto, Ont.	124
	1977	Mention	Sherbourne Lanes Dundas & Sherbourne Sts. Toronto, Ont.	Diamond & Myers Barton Myers, associé responsable Toronto, Ont.	West York Construction Ltd. Toronto, Ont.	126
	1976	Prix	310 Huntington Place Victoria, C.-B.	Keay, Collier, Architectes Victoria, C.-B.	Les architectes	129
	1976	Prix	Strathcona Infill Housing Vancouver, C.-B.	Thompson, Berwick, Pratt & Partners Joe Wai, Architecte du projet Vancouver, C.-B.	Strathcona Area Housing Society Vancouver, C.-B.	131
	1977	Prix	Tatlow Park Court 1820 Bayswater St. Vancouver, C.-B.	Franklin Allen The Corner Group Vancouver, C.-B.	Friends of Tatlow Vancouver, C.-B.	134

Le Conseil canadien de l'habitation poursuit avec la présente publication la compilation des réalisations lauréates du Prix du modèle d'habitation. Il a en effet publié diverses brochures semblables à celles-ci sur les prix décernés en 1964, 1967, 1969, 1971 et 1974; et on peut les obtenir en s'adressant au Conseil. Etalées sur une quinzaine d'années, elles constituent un relevé particulièrement intéressant de la conception contemporaine de logements au Canada.

Comme en 1976, le Conseil a, en 1977, attaché une importance particulière à l'habitation dite "à prix abordable". Parmi les projets soumis, un grand nombre d'entre eux ont donc été acceptés parce qu'ils respectaient les limites de prix figurant dans les lignes de conduite du Programme d'aide pour l'accession à la propriété (PAAP) de la Société centrale d'hypothèque et de logement. Bien que d'un prix plus élevé, d'autres projets ont cependant été admis parce qu'ils ne dépassaient que de peu le seuil fixé par le PAAP. Le concours portait également sur des projets de restauration, de rénovation et densification.

Quelque 461 projets ont été soumis par des constructeurs et des concepteurs de tout le Canada au concours de 1976/77. Bien que de portée nationale, ce dernier dans l'esprit de l'orientation générale du Conseil, s'est déroulé au niveau régional. Ce sont donc des jurys régionaux composés de sept personnes qui ont étudié les soumissions émanant de la région qu'ils représentaient. C'est ainsi que le jury de Colombie-Britannique, formé de résidents de cette province, a examiné les demandes issues de sa propre région, puis a évalué sur place les projets qu'il avait lui-même sélectionnés. Il en a été de même dans les Prairies, en Ontario, au Québec et dans la région de l'Atlantique. Les jurys étaient constitués de manière à représenter à la fois les intérêts des concepteurs, des constructeurs et des consommateurs. Dans l'ensemble, une soixantaine de personnes ont agi en qualité de juges au cours de ces deux années et, en fin de compte, 126 projets ont été retenus en vue d'une évaluation sur place, après quoi, le Conseil a eu à choisir entre les 62 modèles qui lui étaient recommandés.

Ce sont ces 62 réalisations qui, ayant mérité un prix ou une récompense dans le cadre du concours tenu en 1976/77, sont passées en revue dans la présente brochure. 32 d'entre elles ont reçu un prix et les 30 autres la mention Honorable.

Tous les jugements qualitatifs portés en faveur ou contre les modèles présentés se fondent sur les rapports détaillés soumis au Conseil par les divers jurys. Quant aux descriptions, elles sont généralement tirées des données fournies au Conseil par les candidats eux-mêmes.

Rédacteur
R.W. Harvey
Directeur exécutif
C.C.H.

Depuis sa création il y a plus de vingt ans, le Conseil canadien de l'habitation s'est fixé comme principal objectif l'amélioration de la conception architecturale des habitations. Il s'agit d'un objectif qui, en pratique, dépasse le simple aspect esthétique de la maison individuelle ou de l'unité d'habitation pour englober l'aménagement global du site d'implantation. Dans cette optique, la sensibilisation des concepteurs, des planificateurs et des constructeurs à la qualité du cadre de vie est sous-jacente à l'ensemble des activités du Conseil.

De toutes les activités auxquelles se livre le C.C.H., c'est le concours du modèle d'habitation qui connaît la plus grande popularité, d'où son importance et sa régularité. Depuis 1957, c'est en effet la formule qui s'est, au fil des ans, avérée la plus simple et la plus efficace pour susciter l'intérêt pour la qualité de la conception architecturale.

Concepteurs et constructeurs sont ainsi invités à soumettre au Conseil des projets en cours ou de réalisation récente. Ceux-ci sont alors examinés à divers niveaux et en fonction de certains critères. Les jurys étudient tout d'abord les projets afin de choisir ceux qui, à leurs yeux, méritent d'être visités sur place. Ces visites leur permettent ensuite de confirmer ou d'infirmer leur impression première. Ils doivent alors se mettre d'accord pour recommander au Conseil des projets dignes de recevoir une récompense. Par la suite, les résultats du concours sont rendus publics et les prix remis aux candidats choisis à divers endroits du pays. Le concours auquel les comptes rendus parus dans la presse, les reportages publiés dans les revues économiques, les expositions de photos, ainsi que la publication et la distribution d'une brochure illustrée donnent un plus grand retentissement, attire l'attention du grand public, des gens du métier et du secteur industriel sur la qualité de la conception architecturale. De nombreuses personnes ont de cette manière l'occasion de connaître des habitations typiquement canadiennes dont le Conseil a jugé la conception architecturale digne d'être récompensée, d'être prise comme modèle.

Les mentions Honorable et les prix décernés par le C.C.H. dans le cadre de ce concours sont en fait des symboles destinés à récompenser, d'une part, la qualité de la conception architecturale des réalisations choisies et, d'autre part, leur valeur exemplaire en raison de la contribution ainsi apportée à la recherche continue d'un meilleur cadre de vie. La présente brochure rend donc compte des habitations ayant mérité le Prix du modèle d'habitation en 1976/77.

Il convient de souligner que seules les maisons dites "à prix raisonnable" ont été admises à participer au concours. Les projets soumis ne devaient pas en effet excéder l'échelle des prix appliquée généralement aux habitations de dimensions moyennes. On a donc imposé entre autres conditions d'admissibilité, le prix maximal fixé par la S.C.H.L. dans le cadre de son Programme d'aide pour l'accession à la propriété (PAAP). L'accent est ainsi mis sur une catégorie de logements qui non seulement occupe une large part du marché mais répond également aux besoins de l'époque en matière de logement, puisqu'elle comprend la plus grande partie de l'environnement urbain et nécessite le plus d'améliorations du point de vue conception architecturale.

L'on reconnaît généralement que, comparées aux habitations à coût modique, les habitations plus coûteuses offrent une plus grande liberté d'action en matière de conception, tant en ce qui concerne leur dimensionnement et le perfectionnement de leurs éléments que l'inclusion de caractéristiques inédites et le choix du site d'implantation. Malheureusement, ce type d'habitation se limite à un marché de plus en plus restreint où il n'est nullement nécessaire d'encourager l'amélioration de la conception architecturale. Il constitue néanmoins une importante source d'inspiration à partir de laquelle il est possible d'élaborer, et d'appliquer à des logements plus modestes, de nombreuses solutions aux problèmes de conception architecturale. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un nombre de plus en plus important d'habitations de cette catégorie ont été admises à participer au concours du C.C.H. au cours des dernières années. Mais l'intérêt porté à la fois par le gouvernement et l'industrie à la construction de logements "à prix abordable" a cependant poussé le Conseil à limiter le concours de 1976/77 à ce dernier type de logement.

Même pour les habitations à prix abordable, le goût et les désirs du public exigent une conception architecturale de haute qualité. Les contraintes imposées tant par les dimensions que par le coût mettent les constructeurs et les concepteurs au défi de répondre aux besoins du public. Il ne s'agit évidemment pas d'une tâche facile, ainsi que l'a montré le concours. Il a en effet été difficile de découvrir parmi les habitations évaluées celles qui proposaient des solutions résolument créatives au niveau de la conception architecturale des logements "à prix abordable".

La plupart des projets mentionnés dans cette brochure sont illustrés de photos prises de l'extérieur. Ceci ne signifie pas que le jugement porté sur la conception architecturale n'est fonction que de l'aspect de la façade principale de la maison et de considérations d'ordre général. Le Conseil estime en effet que l'habitation doit avant toute chose être conçue de manière à convenir du mieux possible aux activités qu'y mènent ses occupants. Ce sont les espaces où s'effectuent ces diverses activités qui constituent "l'habitation". Le milieu d'habitation ne se limite pas à la seule disposition des divers éléments de la maison. Il doit tenir compte des divers facteurs qui influencent la qualité de la vie et la satisfaction des occupants. Parmi les principaux critères sur lesquels se sont basés les jurys du C.C.H. lors de l'étude des réalisations ayant participé au concours, figurent les éléments suivants:

- *L'habitabilité* – c'est-à-dire l'agencement des locaux d'habitation compte tenu des divers besoins de la famille ou de l'occupant, la planification d'ensemble de l'unité d'habitation et du projet.
- *L'apparence* – c'est-à-dire l'utilisation adéquate des matériaux, l'aspect global et les proportions de l'unité d'habitation, ainsi que son intégration aux constructions voisines.
- *L'harmonie* – c'est-à-dire l'aménagement du site d'implantation, les considérations relatives au stationnement, l'emplacement des services utilitaires et la facilité d'accès, l'intégration au voisinage et la prise en considération des installations communautaires et du paysage lors de la conception.

En plus de ces critères, les jurys ont eu, lorsque cela s'imposait, à tenir compte des considérations relatives aux économies de matières premières (ressources) et d'énergie, ainsi qu'aux transports publics. La qualité de la construction, la solidité de la structure et les coûts d'entretien et d'utilisation sont entrés en ligne de compte dans le cas de réalisations plus importantes. Enfin, la plupart de ces critères, quoique adaptés dans une certaine mesure, ont également servi à l'évaluation des projets de rénovation ou de restauration de maisons ou de bâtiments existants.

Les projets sélectionnés ne satisfont peut-être pas à tous ces critères, mais chacun d'entre eux répond à autant de normes de sélection que possible, tout en rejoignant les objectifs du programme dans le cadre duquel s'inscrit le concours. Par ailleurs, les critères pris individuellement ne sont pas respectés de manière identique à travers le pays. Ils sont en effet interprétés différemment suivant les régions afin de s'adapter aux divers niveaux de préférence, d'acceptabilité ou d'importance en matière de conception architecturale. En fait, il est rare de tomber sur des projets satisfaisant à toutes les normes de sélection.

On associe généralement la notion d'uniformité, de manque de diversité aux habitations "à prix abordable". Or, les faits, ainsi que le montre la présente brochure, prouvent le contraire. La catégorie des logements "à prix modérés" constitue en fait la plus vaste gamme de constructions. Elle répond à une multitude de besoins et convient à plusieurs conditions et milieux sociaux, par exemple:

- à divers types d'habitations – maisons individuelles, jumelées, unités d'habitation groupées en bandes, logements superposés, tours d'habitation, etc.;
- à différents occupants – familles avec ou sans enfants, ménages non familiaux, personnes âgées, handicapés, etc.;
- à divers types de possession – en propriété, en copropriété, en location, en coopérative;
- à différentes sortes de projets – maisons individuelles, habitations variées, complexes résidentiels dotés d'équipements collectifs, nouvelles constructions sur de nouveaux lotissements et sur des sites déjà aménagés, restauration ou rénovation de vieilles maisons.

Il est donc clair que la vieille formule qui voulait que l'on ne construise que des bungalows dans les banlieues et des tours d'habitation dans les villes est à l'heure actuelle complètement dépassée.

Par souci de clarté, il convient de souligner à nouveau le caractère régional du concours instauré dans le cadre du Programme des prix d'excellence de 1976/77. Bien qu'il se veuille de portée nationale, le concours s'est essentiellement déroulé au niveau régional. Chacune des cinq régions disposait de son propre jury, lequel ne pouvait évaluer que les projets de sa propre région et avait pour tâche de choisir les réalisations qui lui semblaient être "les meilleures". Les jurys ont rempli leur rôle en tenant compte des critères qui leur avaient été remis ou étaient implicitement contenus dans le but et les objectifs du programme. Comme les points de vue diffèrent d'une région à l'autre, il était normal que les décisions des divers jurys le reflètent. Les projets récompensés sont dans l'ensemble assez représentatifs du genre d'habitations construites dans chacune des régions. Il est cependant regrettable que plusieurs réalisations d'excellente qualité n'aient pas participé au concours. C'est pourquoi le Conseil souhaiterait qu'à l'avenir le nombre de participants soit plus élevé et entend donc agir en ce sens.

Il importe en dernier lieu de préciser que, pour le Conseil, le fait d'avoir récompensé les projets sélectionnés n'implique nullement que ceux-ci doivent servir de modèles aux constructions futures et être par conséquent répétés à l'infini. Leur mérite vient plutôt de ce qu'ils constituent des solutions à certains problèmes particuliers de conception architecturale et répondent aux divers besoins d'un secteur difficile du marché du logement. Il ne faut pas en effet perdre de vue que le but à atteindre en la matière est l'amélioration du cadre de vie. Celle-ci n'est en rien immuable, car elle doit tenir compte des besoins en constante évolution du public. Il est donc évident qu'il n'existe de solution ni unique ni universelle.

Le Conseil tient à adresser ses plus chaleureux remerciements aux membres des jurys ainsi qu'à tous ceux qui ont veillé au bon déroulement du concours. Chacun a sans compter consacré un temps considérable aux séances d'études du jury et aux déplacements qu'exigeaient les visites sur place et qui les ont menés d'un bout à l'autre de leur région respective.

Le Conseil leur est reconnaissant du concours apporté et tient par la même occasion à adresser ses félicitations à tous ceux dont les noms figurent aux palmarès 1976/77, ainsi qu'à remercier tous les participants au concours.

Jean Ouellet, O.A.Q.,
Président du C.C.H.

**Remise des prix
du C.C.H.**



- 1 A Toronto, M. William Teron, président du Conseil d'administration de la S.C.H.L. et secrétaire du département d'Etat chargé des Affaires urbaines avec l'architecte Paul J. Schoeler de la firme Schoeler et Heaton d'Ottawa.
- 2 A Toronto, le ministre ontarien du logement, l'Honorable Claude Bennett et l'architecte torontois Jerome Markson.
- 3 A Halifax, le président de la S.C.H.L., M. Ray V. Hession avec Andrew Lynch de Halifax.
- 4 A Calgary, le président du C.C.H. (1977/78) et membre de l'O.A.Q., M. Jean Ouellet et M. W. Chubaty de la firme Contemporary Homes Ltd. de Winnipeg.
- 5 A Victoria, M. Gustavo da Roza, ancien président du C.C.H. (1975/76) et membre de la FRAIC et de l'ACA, avec l'architecte Barclay McLeod de Vancouver, et M. Egon Kuhn de la firme Cobe Enterprises Ltd. de Nanaimo (Colombie-Britannique).
- 6 A Vancouver, le maire, M. John J. Volrich, et le directeur du logement du district régional du Grand Vancouver, M. William Casson.



3



4

6

Maisons individuelles
Maisons jumelées
Maisons accolées
Quadruplex et habitations
à séparation latérale
zéro

Les plans utilisés dans cette publication ont été reproduits à partir des plans originaux soumis au Conseil. Ils paraissent dans la langue utilisée par l'architecte ou l'urbaniste en cause, soit le français, soit l'anglais. La plupart des lecteurs sauront interpréter les plans tels qu'ils ont été imprimés, mais ceux qui en auraient besoin, voici une liste d'équivalents:

Apartment type A, B	Appartement - A, B
Attic	Attique
Bachelor unit	Studio
Balcony	Balcon
Basement	Sous-sol
Bathroom	Salle de bain
Bedroom	Chambre
Building No. 1, 4	Immeuble n° 1, n°4
Courtyard	Cour intérieure
Den	Coin-détente
Dining Room	Salle à manger
East Elevation	Élévation est
Elevation	Élévation
Entry	Entrée
First floor	Premier étage
Garbage room	Local des ordures
Ground floor	Rez-de-chaussée
Kitchen	Cuisine
Laundry room	Buanderie
Living Room	Salle de séjour
Loft	Soupende
Lower Level	Niveau inférieur
North Elevation	Élévation nord
Parking	Parc de stationnement
Playroom	Salle de jeux
Powder room	Salle de toilette
Retail store	Dépanneur
Roof deck	Toit-terrace
Second floor	Deuxième étage
Second level unit	Logement - deuxième étage
Split level	A mi-étages
South Elevation	Élévation sud
Storage	Rangement
Street level	Niveau de la rue
Study	Cabinet de travail
Swimming pool	Piscine
Terrace	Terrasse
Third floor	Troisième étage
Third level unit	Logement - troisième étage
Typical floor plan	Plan d'étage type
Typical ground floor	Rez-de-chaussée type
Typical 3 bedroom suite	Logement type à 3 chambres
Typical 2 bedroom suite	Logement type à 2 chambres
Typical section	Section type
Typical upper floor	Étage supérieur type
Unexcavated	Non creusé
Unit type A/B/C	Logement - type A/B/C
Upper level	Niveau supérieur
Utility	Débarras
Washroom	Salle de toilette
West Elevation	Élévation ouest
Yard level	Niveau de la cour

Prix 1976

Emplacement

Old Petty Harbour Road
Saint-Jean, T.-N.

Architectes

Sheppard-Burt and Associates
Saint-Jean, T.-N.

Constructeur

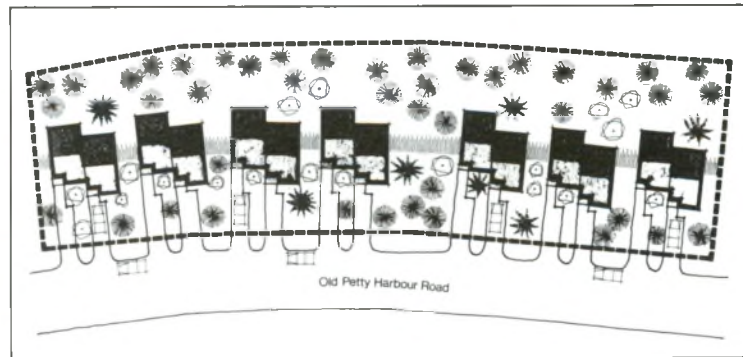
Frank Foley Ltd.
Saint-Jean, T.-N.

Ce projet a été créé dans un quartier où les constructions sont d'un coût allant de moyen à faible et peut fort bien constituer une solution valable pour les habitations "à prix abordable". Le lotissement est incliné par rapport à une rue qui épouse un ressaut marqué du terrain sur toute la longueur du projet. L'architecte a d'ailleurs fort bien tiré parti de cette particularité lors du choix de l'implantation, mais il y aurait peut-être eu moyen de mieux l'utiliser en coupe, afin de s'écarter de la conception type d'un sous-sol sur un terrain en pente.

L'utilisation des matériaux et des couleurs, ainsi que la disposition des fenêtres sont simples et pratiques. Le retrait des unités d'habitation les unes par rapport aux autres fournit une diversité des formes telle que chaque construction conserve un caractère particulier. Le concepteur a réussi de cette manière à rompre avec la monotonie de la rue, d'autant plus que l'aménagement ultérieur du paysage pourra en accentuer la variété. La disposition des pièces a été pensée de manière claire et sobre, grâce entre autres à une salle de séjour située de manière à tirer le meilleur profit de la vue. La salle à manger et la salle de séjour sont reliées par de larges corridors qui semblent au premier abord quelque peu démesurés mais se révèlent en fait fort pratiques. Bien qu'il soit à bien des égards souhaitable de disposer d'un sous-sol fini dans les habitations "à prix abordable", c'est, comme dans la plupart des cas au Canada, un espace enfermé, et chauffé qui est sous-utilisé.

Une construction classique et une conception honnête exempte d'innovations sophistiquées placent le coût de ce projet dans les limites acceptables. Il s'agit d'un projet bien conçu et bien réalisé prouvant que l'on peut construire des logements à prix concurrentiels tout en offrant au propriétaire la possibilité de jouir d'un sentiment d'individualité et de bien-être général.





Mention
1976

Emplacement
Port St-Raphaël
Ile Bizard, Qué.

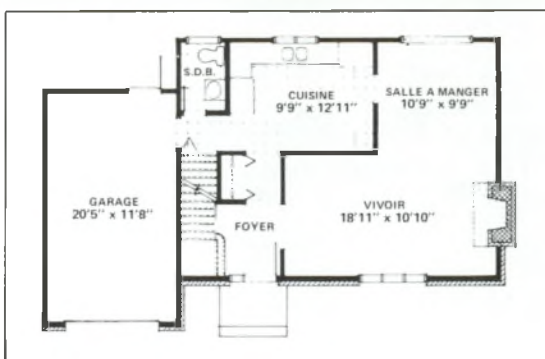
Conception due à
la Division de l'Architecture
de Campeau
Saad Hanna, architecte en chef
Ottawa, Ontario

Constructeur
Corporation Campeau
Ottawa, Ontario

Ce modèle s'inscrit dans le cadre d'un nouveau projet d'aménagement relativement important où l'on a essayé de diverses manières de reproduire certaines des particularités des premières maisons québécoises. Bien que d'autres modèles semblaient à cet égard plus remarquables, ils n'ont pas été présentés au concours.

L'agencement et la conception des pièces plutôt que l'aspect extérieur de la construction confère à ce modèle ses principales qualités. Le plan d'aménagement a été conçu de manière à ce que les tâches quotidiennes de la famille puissent s'effectuer aisément, tout en respectant la liberté de chacun.

Les pièces sont suffisamment spacieuses et le projet tel que ses occupants peuvent se livrer à certaines activités de plein air. C'est là le signe d'une étroite collaboration instaurée depuis longue date entre le concepteur et le constructeur et couronnée par cette maison bien conçue et d'un prix raisonnable pour la région. Une maison qui est donc bien bâtie et adaptée aux besoins d'une famille urbaine.





Mention

1977

Emplacement

Les Chatelets
487, avenue Constant
Boisbriand, Qué.

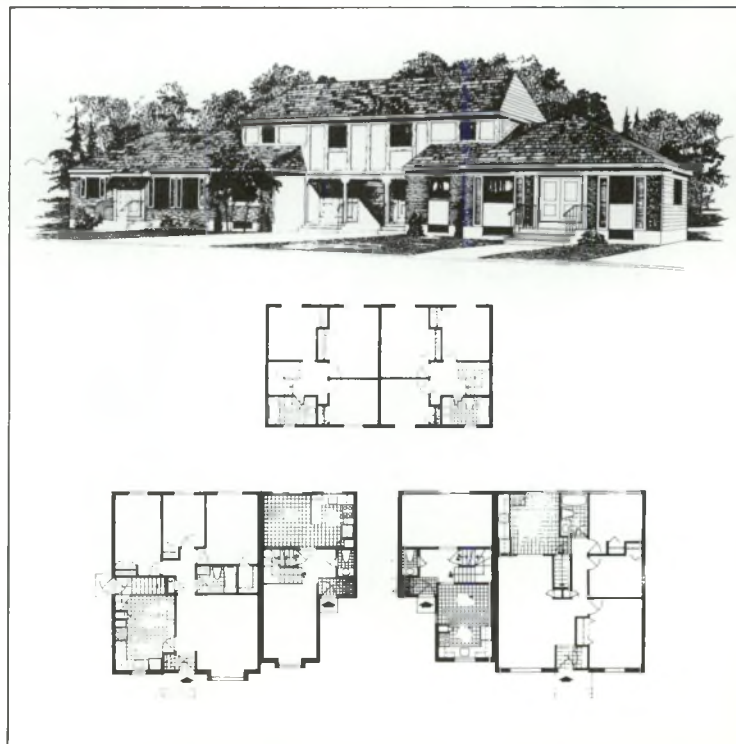
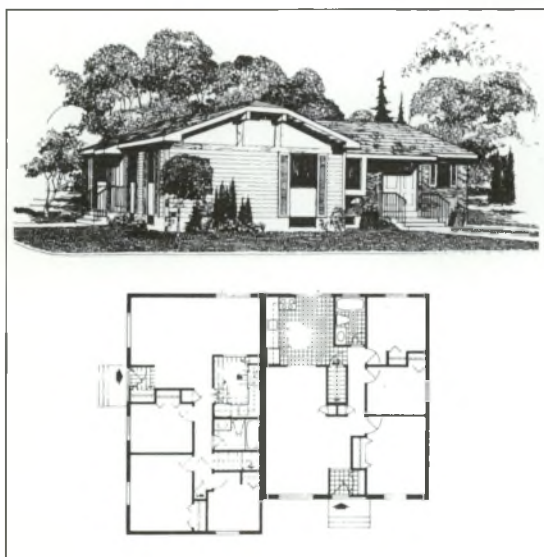
Architecte

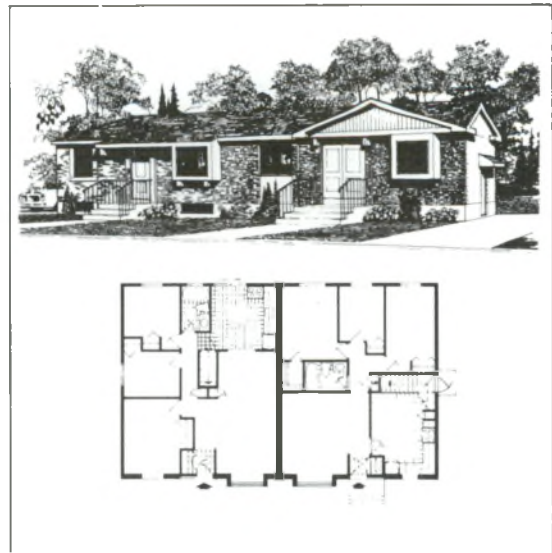
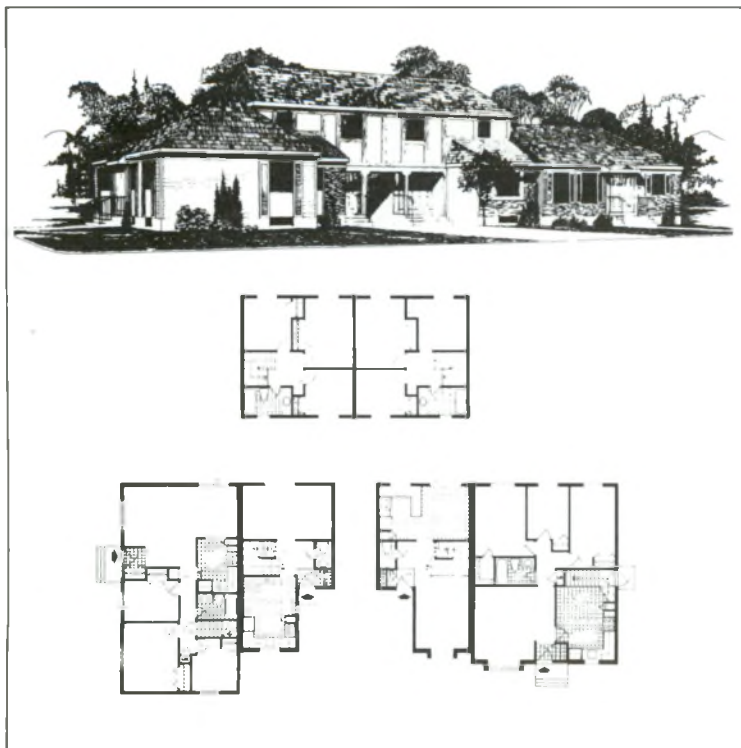
Terence Brown
Montréal, Qué.

Constructeur

Les Associés B & A Construction
Ltée.
Dorval, Qué.

Il s'agit d'un ensemble résidentiel de 184 unités d'habitation familiale, occupant chacune quelque 1000 pieds carrés. Les maisons sont groupées par quatre et, bien qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet de densification élevée, l'on s'est efforcé du mieux possible de les doter des agréments de la maison individuelle. Les unités d'habitation sont reliées les unes aux autres au niveau du deuxième étage mais sont semi-détachées au premier étage. Chacune d'entre elles dispose ainsi de sa propre entrée ainsi que d'un petit terrain distinct. A aucun endroit on n'éprouve le sentiment d'étouffement et d'ailleurs le succès remporté par la vente de ces unités d'habitation montre à quel point l'accueil du public est favorable. C'est là une réalisation dont devraient s'inspirer d'autres entrepreneurs travaillant à des projets de développement dans les banlieues où, en règle générale, l'on s'en tient encore à la maison individuelle pourtant difficile à réaliser dans bien des cas.





Prix
1976

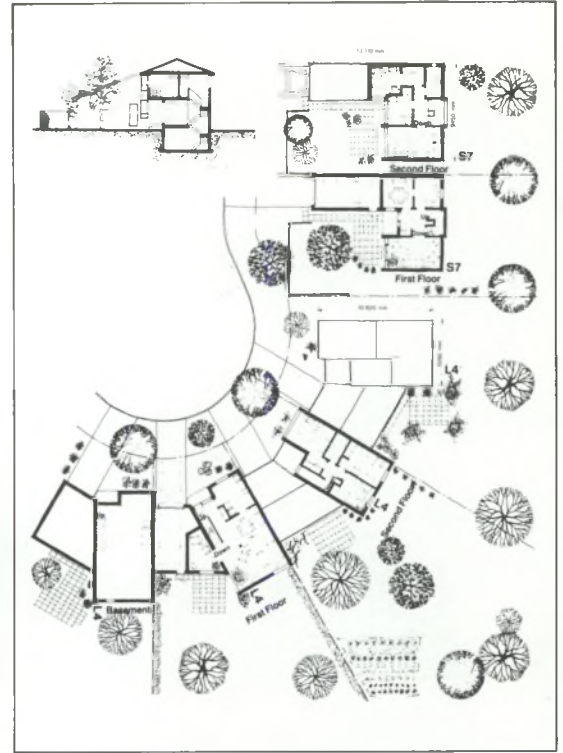
Emplacement
Etobicoke North
Kipling Avenue
Etobicoke, Ont.

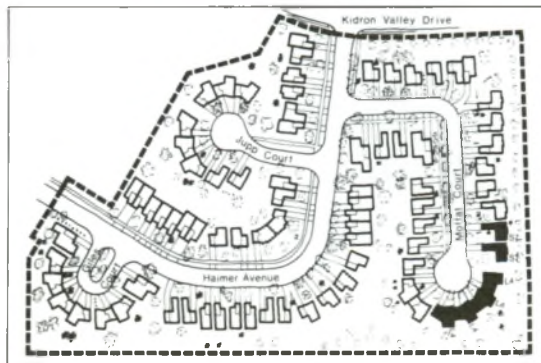
Architectes
Henry Fliess and Partners
Don Mills, Ont.

Constructeur
The Cadillac Fairview Corp. Ltd.
Toronto, Ont.

Ces 81 maisons individuelles, jumelées, accolées et groupées en bandes font partie d'un projet d'aménagement beaucoup plus vaste. L'ensemble est agréable à voir et, malgré une densité de 10.4 unités à l'acre, semble bien aéré. Le projet est en bien des points exemplaire. Il montre entre autres comment, grâce à un mariage heureux entre la disposition des divers bâtiments, les constructions sur le chantier et l'installation, il est possible d'aménager avec succès des lotissements de coin, des terrains donnant par derrière sur des voies principales, etc. Il se dégage par ailleurs une impression d'unité de l'ensemble résultant de l'habile juxtaposition de divers types de maisons et de conceptions architecturales.

En tirant le meilleur parti possible des avantages des maisons individuelles et en exploitant intelligemment le terrain, ce projet montre la voie aux constructions futures.





Mention

1976

Emplacement

Central Park
Highland Trail
Chinguacousy, Ont.

Architectes

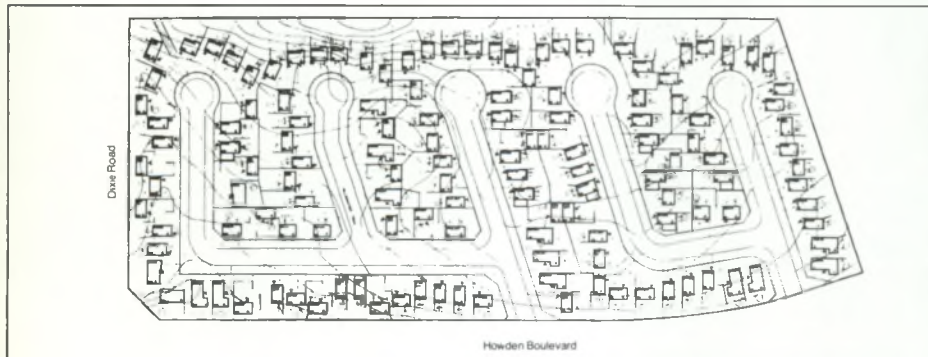
Henry Fliess & Partners
Don Mills, Ont.

Constructeur

Central Park Developments
Toronto, Ont.

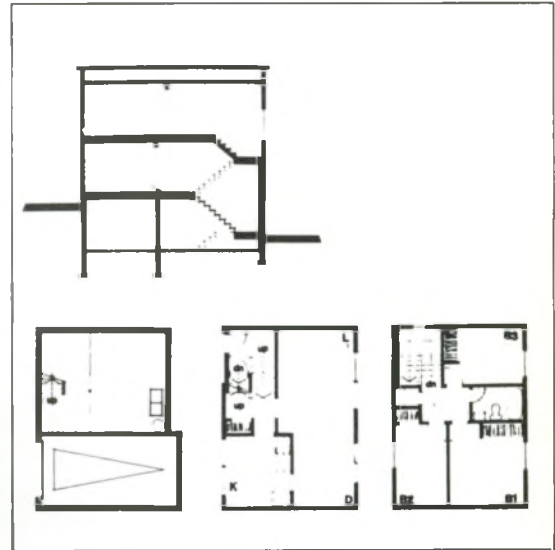
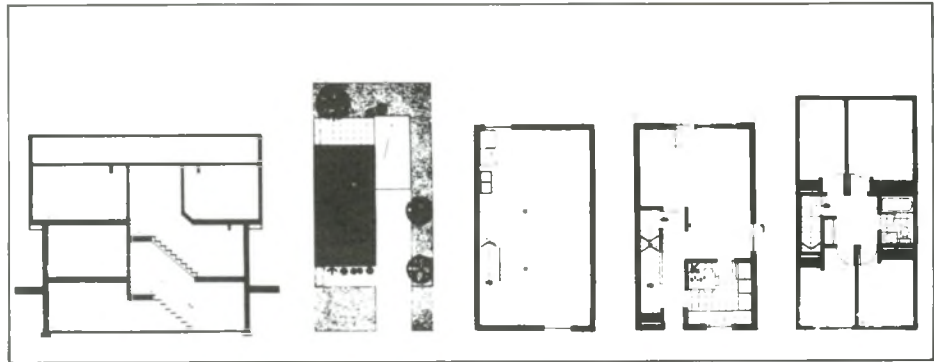
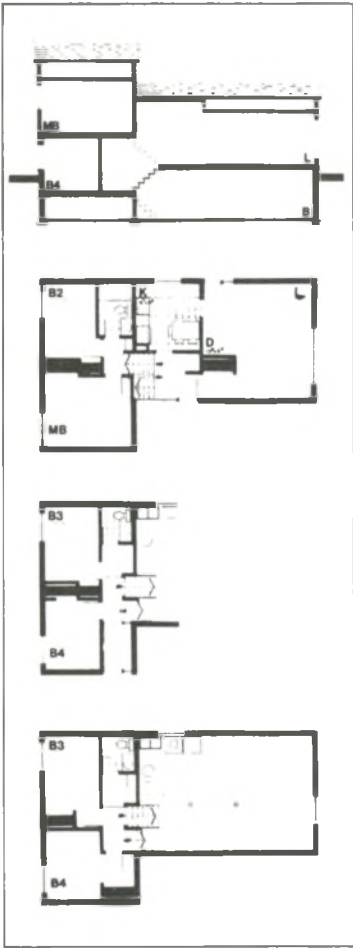
L'aménagement du site dégage une impression d'ordre tout en conférant aux rues un aspect très plaisant. Bien qu'il compte 11.75 unités à l'acre (y compris les rues résidentielles), des rues étroites et que le retrait des habitations les unes par rapport aux autres soit assez faible et les lotissements de petites dimensions, le projet ne semble pas trop dense. Tant les plans conventionnels d'étage que l'utilisation de l'espace semblent d'un choix judicieux. Vu sur place, l'ensemble a bien meilleure allure que sur les photos.

Ce projet est l'un des premiers du genre où l'on a érigé un nombre élevé de maisons individuelles sur un aussi petit site, amenant ainsi



une densité de construction supérieure à la moyenne tout en préservant la qualité des habitations de faible hauteur. Il convient toutefois de souligner que l'aménagement total du site de Chinguacousy, dans le cadre duquel s'inscrit ce projet, est tassé sur lui-même et quelque peu étouffant, ce qui n'est pas sans nuire à la qualité de cette partie du site.





Mention

1976

Emplacement

Penny Lane
Strathroy, Ont.

Architecte

Paul M. Skinner
London, Ont.

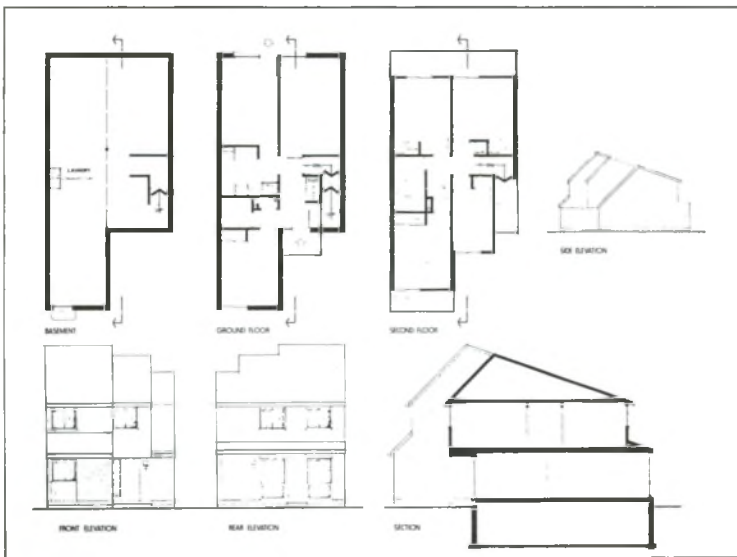
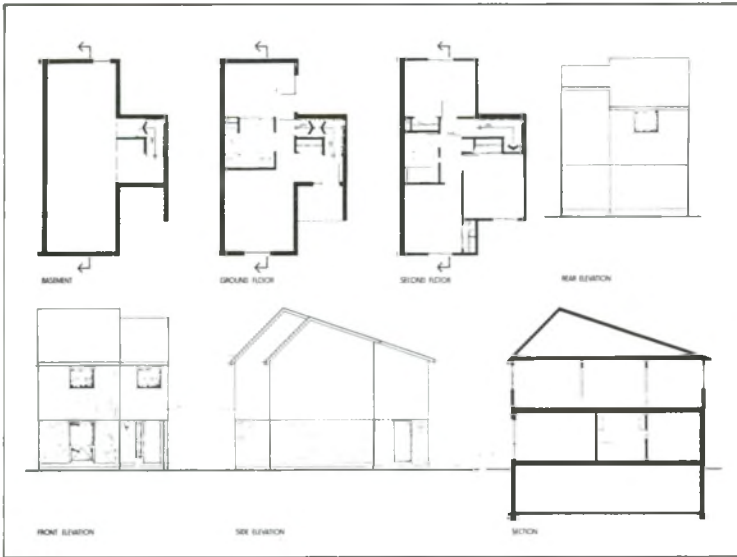
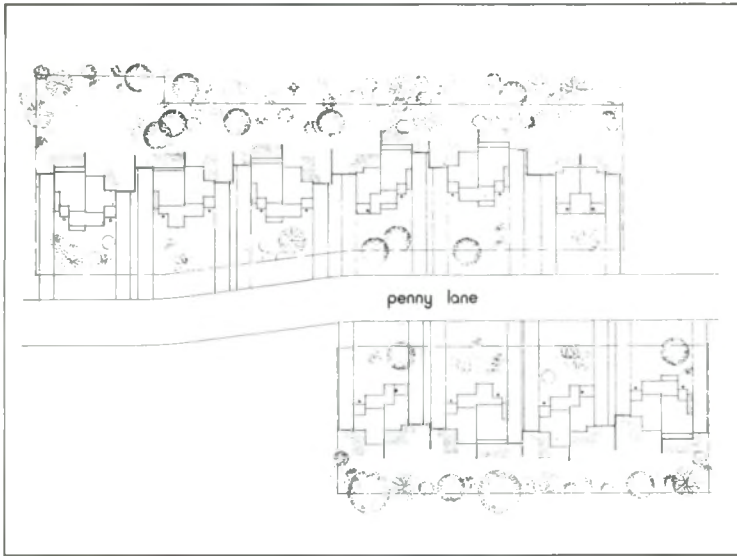
Constructeur

Settlement Corporation
Burlington, Ont.

Côté rue, le projet est d'une allure charmante. Il est cependant regrettable que les unités d'habitation soient, probablement en raison de règlements municipaux, tellement en retrait. Il en résulte un gaspillage d'espace utile en avant des maisons, ce qui fait qu'il n'y a pas assez de place à l'arrière. Sachant que ces unités d'habitation sont destinées à des familles, il aurait en effet été préférable de disposer de plus d'espace et d'intimité côté jardin.

Les plans d'étage sont conventionnels et le regroupement de maisons de deux et trois chambres et d'habitations de cinq chambres permet de rompre agréablement avec la monotonie du tracé des rues. Enfin, les matériaux sont judicieusement utilisés de manière conventionnelle.





Mention

1976

Emplacement

Champlain Crescent
Penetanguishene, Ont.

Conception due à

Fred Hass a/s
Viceroy Construction Ltd.
Scarborough, Ont.

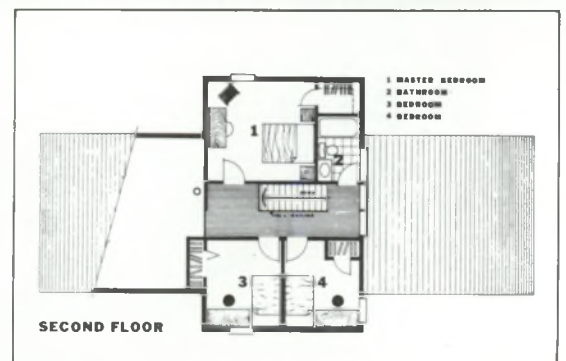
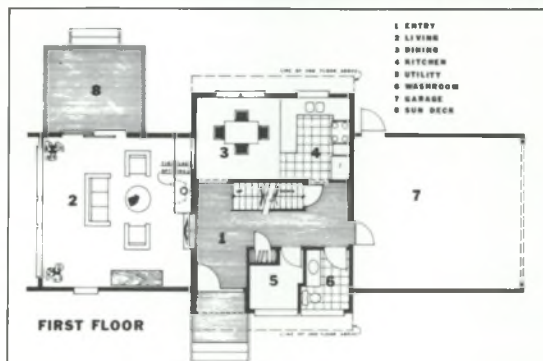
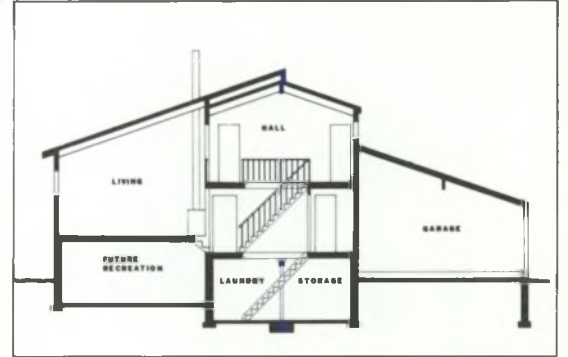
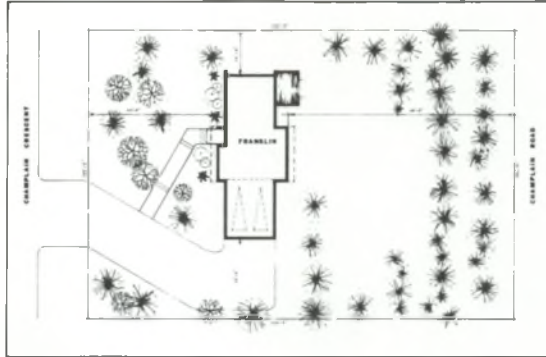
Constructeur

Viceroy Construction Ltd.
Scarborough, Ont.

Cette maison individuelle a été conçue de manière à recevoir un excellent éclairage naturel et l'on y relève une grande unité dans l'utilisation des matériaux. Elle a été construite sur un site au décor agréable où l'on a réussi à conserver de nombreux arbres à feuillage persistant.

L'habitation est chauffée à l'électricité et possède certaines particularités. C'est ainsi qu'elle jouit d'une isolation supérieure à la moyenne du fait que toutes les fenêtres et les portes coulissantes en verre sont isolées par deux vides thermiques séparant les trois panneaux de verre du triple vitrage. Le mérite de la conception architecturale revient surtout au coefficient de perte thermique subséquent qui est de 40% inférieure à celui des fenêtres courantes.

Le jury a cru bon de soulever la question de l'accessibilité du prix. Sachant en effet que cette maison est préfabriquée et destinée à être installée sur un très grand terrain, pourra-t-elle, sur un terrain normal en ville, conserver la qualité de son éclairage sans perdre pour autant de son intimité? Le paysage au sein duquel est installée la maison est certes très beau, mais il ne peut guère être déplacé ailleurs. Il s'agit sans nul doute d'un facteur dont il faut tenir compte lors de l'évaluation de ce projet.



Mention 1977

Emplacement
Brantwood Park
Brantford, Ont.

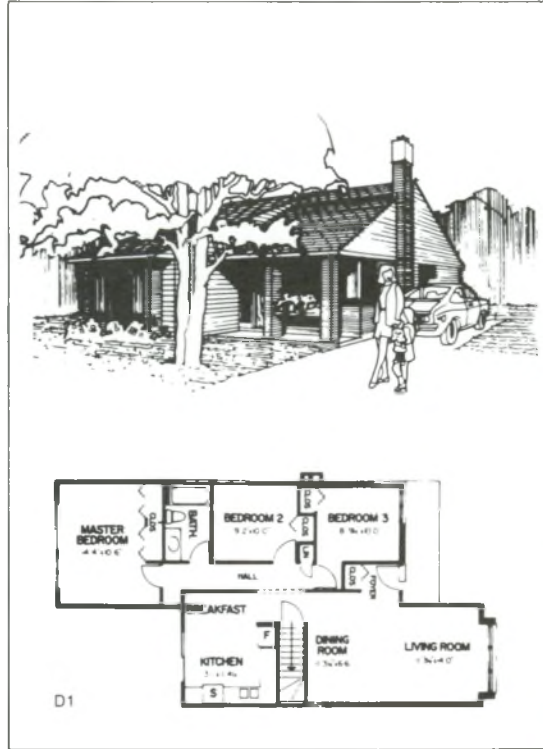
Architecte
Jerome Markson
Toronto, Ont.

Constructeur
The Ronto Construction Ltd.
Willowdale, Ont.

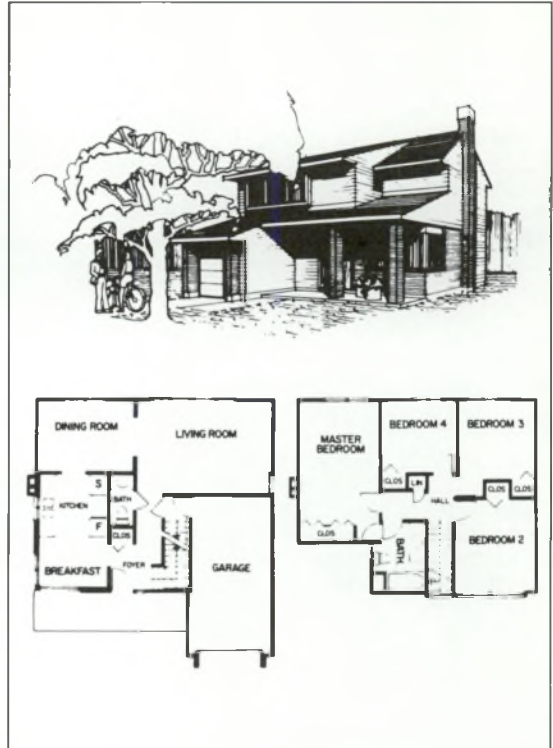
Ces maisons qui ont été inscrites en bloc au concours offrent un large éventail de styles architecturaux, de dimensions et de prix. Les unités d'habitation installées sur un lotissement normal sont proches de maisons plus typiques dans les rues avoisinantes. L'aménagement des étages a été bien pensé et crée des pièces suffisamment spacieuses et aux proportions harmonieuses. Toutes les maisons disposent d'une cuisine fonctionnelle assez grande pour y prendre le petit déjeuner, de sorte qu'elle peut s'adapter au mode de vie qu'y mènent les occupants. Le décalage du modèle D1 vers l'avant permet de disposer d'un patio couvert à l'arrière tout en situant l'entrée principale au milieu du salon/salle à manger.

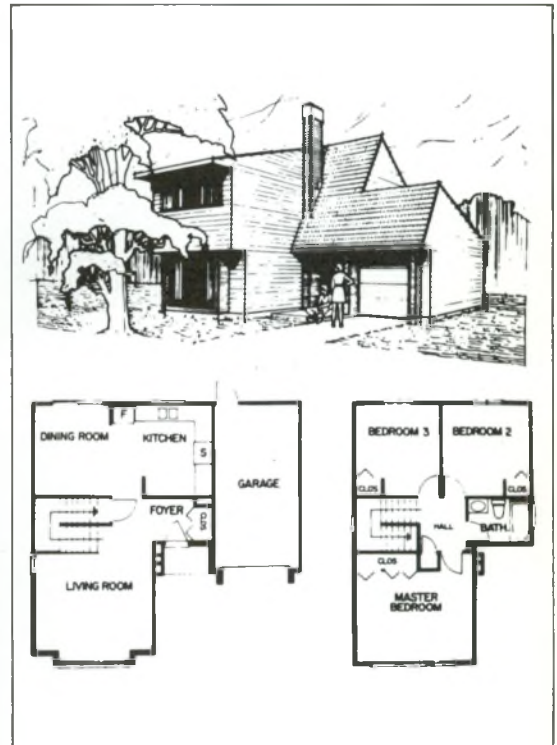
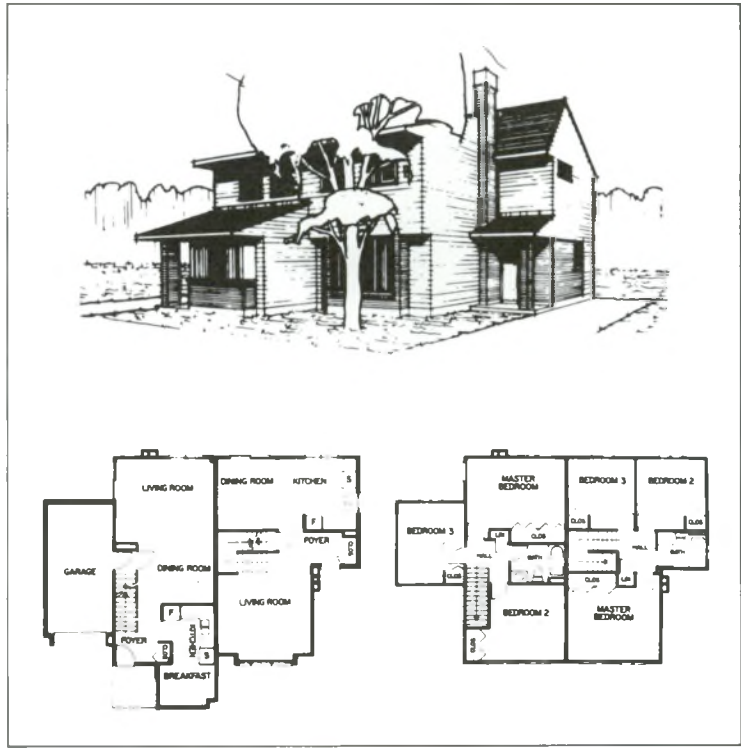
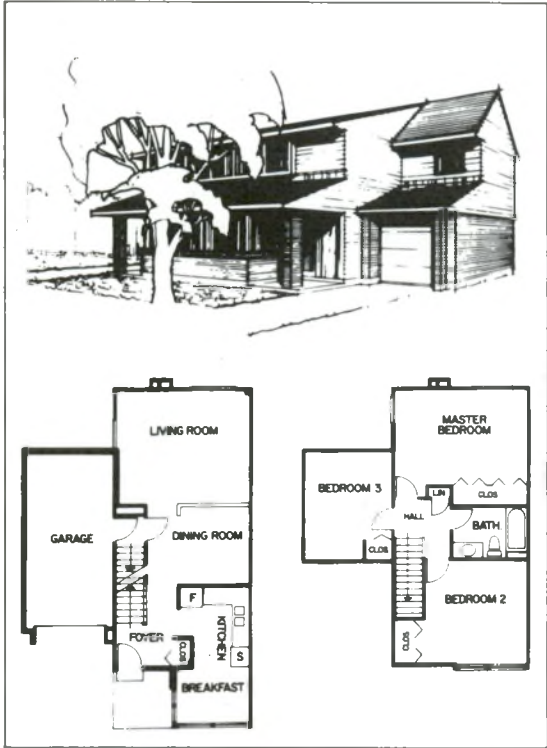
On note un effort certain en vue d'uniformiser harmonieusement l'extérieur de l'unité d'habitation et l'absence de combinaisons de styles. C'est ainsi que l'utilisation de divers matériaux de parement aux jonctions permet de tirer l'effet maximum de la faible quantité de briques utilisées. Enfin, le recours à des lignes de faite parallèles à la rue ajoute à l'harmonie de l'ensemble.

Les couleurs choisies tant pour les briques que pour les boiseries témoignent de l'effort déployé en vue de répondre aux normes contemporaines de l'esthétique en matière d'architecture plutôt que d'emprunter au passé. Ce projet est à cet égard unique en son genre.



suite





Prix
1976

Emplacement

Prins' Residence
7811 - 34th Avenue
Edmonton, Alb.

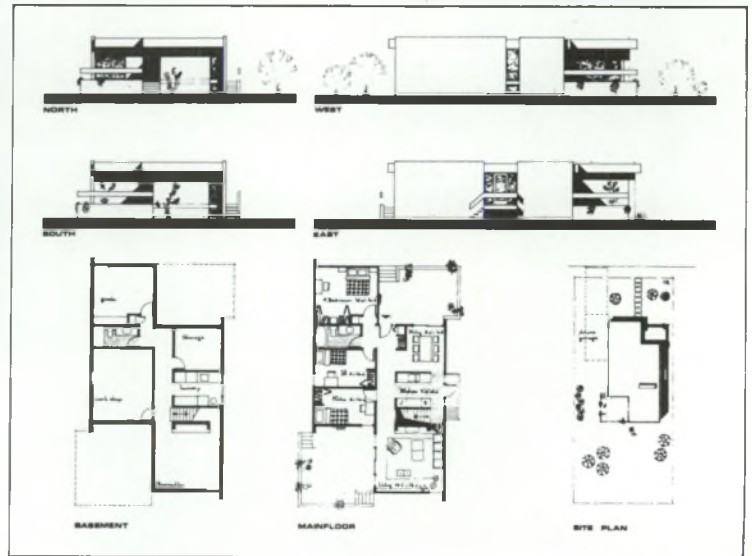
Architecte et constructeur

Kees Prins
Edmonton, Alb.

Cette maison, dont le plan et l'aménagement sont excellents, répond aux besoins d'un jeune ménage et de ses enfants. Il est évident que l'on a bien pensé et aménagé l'habitation de manière à en prévoir l'agrandissement et la modification. L'aménagement intérieur montre comment tirer avantageusement parti d'un espace limité.

La maison est admirablement située et témoigne d'une heureuse utilisation des coins du lotissement. Le site est d'un décor agréable et, bien que couronnée d'un toit plat, l'habitation s'y intègre parfaitement, tant en ce qui concerne ses dimensions que son style, et ne jure absolument pas avec les maisons voisines d'une conception architecturale propre aux banlieues.

C'est un bon exemple non seulement de la "contribution en travail" mais également d'une utilisation ingénieuse de la construction elle-même. Le bloc cheminée-foyer est fort bien disposé, permettant des économies d'espace et de coût avec des dimensions minimales. Les matériaux de revêtement et de finition intérieure et extérieure ont été bien choisis. Bien que petites, les pièces de séjour s'avèrent parfaites à tous points de vue et la maison semble s'ouvrir sur l'extérieur tout en étant confortable.



Mention

1976

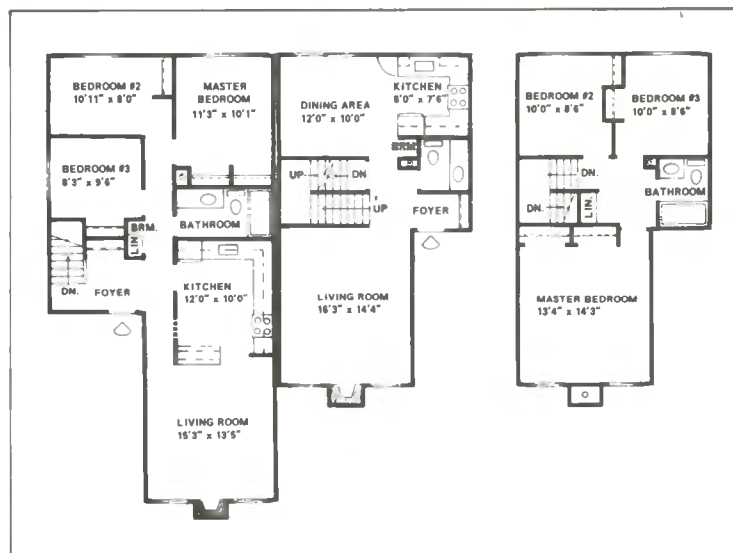
Emplacement

1587-1589 Rothesay St.
Winnipeg, Man.

Conception et construction

dues à
Castlewood Homes Ltd.
Winnipeg, Man.

Ces unités semblent avoir été conçues pour des clients particuliers et c'est pour cette raison qu'elles échappent à la médiocrité qui, bien souvent, caractérise les habitations de ce genre. L'effort fourni en vue de créer l'illusion de maisons individuelles tout en se conformant au concept des maisons jumelées a porté ses fruits, mais il n'a malheureusement pas réussi à réserver une place adéquate à la voiture. L'utilisation d'un chemin de service oblige ainsi le propriétaire à garer son véhicule à l'arrière de la propriété, ce qui réduit l'espace réservé aux activités de plein air.



Prix 1977

Emplacement

Kuziw Residence
689 River Road
Winnipeg, Man.

Architecte

William G. Gillies
Calgary, Alb.

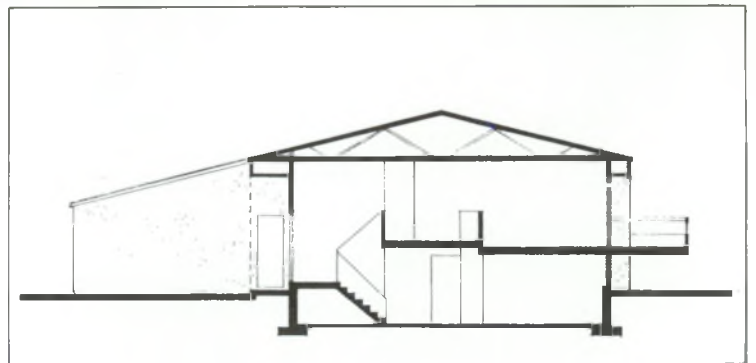
Constructeur

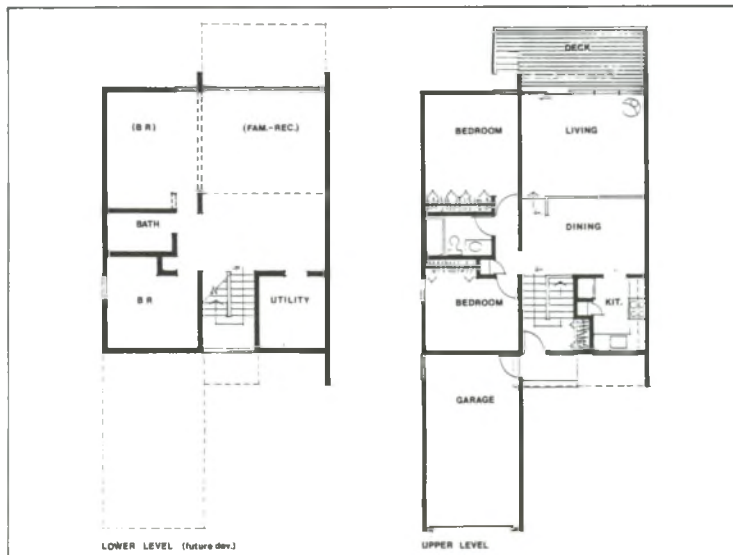
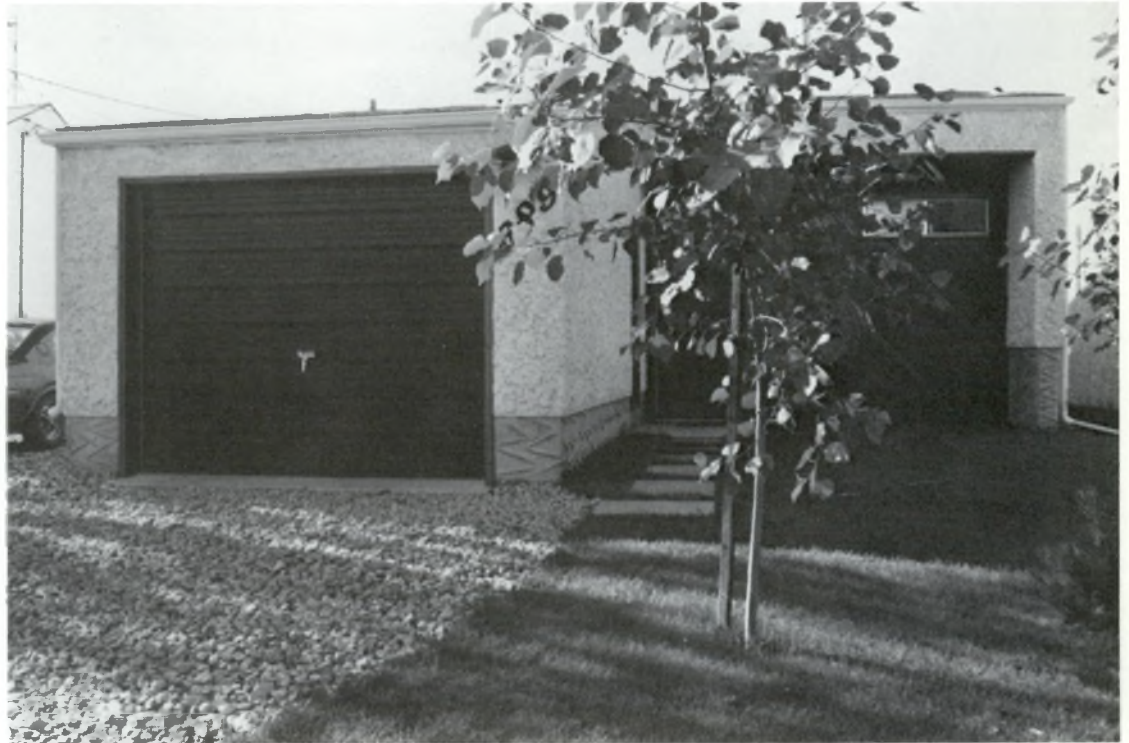
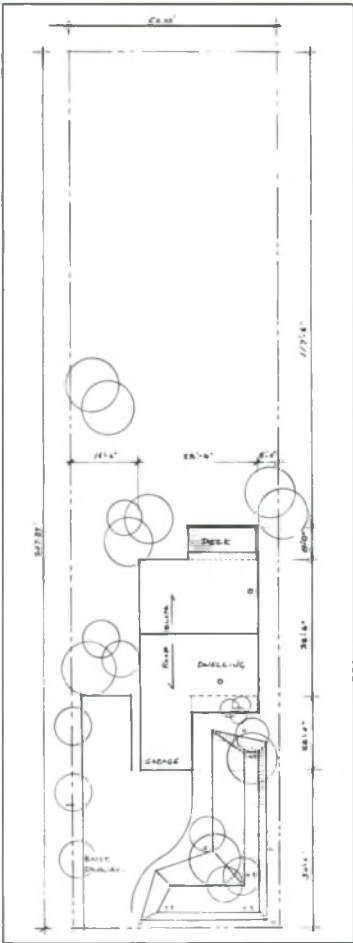
Contemporary Homes
Winnipeg, Man.

Vue de la rue, cette maison aux dimensions modestes semble sans prétention et s'intègre harmonieusement aux constructions voisines, ce qui est important dans un projet de densification.

L'espace disponible est aménagé de manière fort judicieuse, quoique peu commune dans la région de Winnipeg. Les rapports dimensionnels, l'emplacement des fenêtres ainsi que le plan général de la maison ont contribué à créer des pièces paraissant beaucoup plus grandes et ouvertes sur l'extérieur que leurs dimensions réelles ne l'auraient laissé supposer.

Depuis l'envoi des photos accompagnant la présentation du projet au concours, les propriétaires ont eu l'occasion d'aménager le sous-sol et d'y créer ainsi une salle de séjour, une buanderie-débaras, une salle de bain complète et une chambre à coucher supplémentaire. La hauteur de plafond est de huit pieds et les occupants ont réussi à y aménager des pièces bien éclairées et bien aérées grâce aux grandes fenêtres dont est doté le sous-sol.





Prix 1977

Emplacement

Rundle Villa
336, Rundlehill Drive
Calgary, Alb.

Architectes

Stevens Graham Milton Partners
Calgary, Alb.

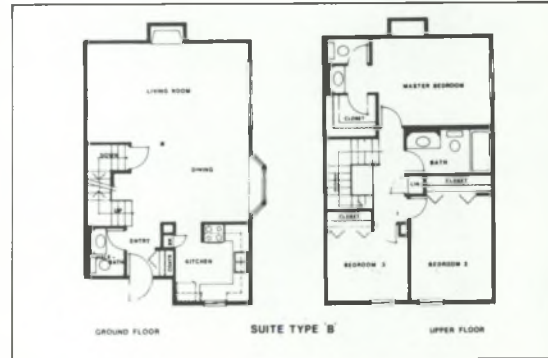
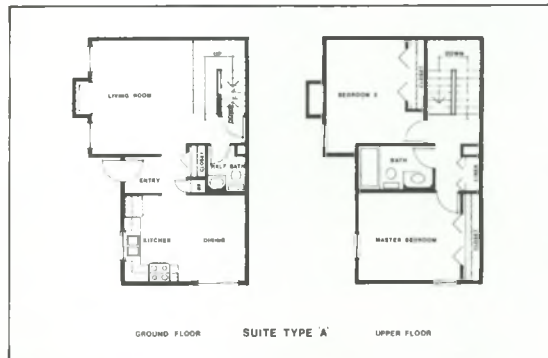
Constructeur

Built-Rite Homes Ltd.
Calgary, Alb.

Cet ensemble de 62 unités d'habitation en co-propriété est érigé sur quelque 5.16 acres et s'articule autour de quatre plans essentiels. Les constructions sont toutes à ossature de bois et les revêtements extérieurs en bois de cèdre brut et pressuré. Les maisons forment une combinaison de triplex, de quadruplex et d'habitations groupées en bandes.

Les unités ont été conçues de manière simple et pratique. Il y a beaucoup d'espace et un bon aménagement intérieur réduit à son minimum le nombre et la grandeur des corridors. Parmi les points faibles qui ont pu être relevés, il convient de noter un vestibule un peu trop étroit dans deux des maisons, ainsi que l'emplacement choisi, en plein milieu du long mur du salon, pour l'installation d'un foyer offert en option qui risque de poser des problèmes d'ameublement. Ceci mis à part, les unités d'habitation sont très bien réalisées, simples et économiques.

Le parement en bois de cèdre grossièrement taillé, les toits inclinés et la finition généralement rudimentaire confèrent une certaine unité et un certain charme à l'ensemble. L'extérieur dont la finition a dû être quelque peu grossière risquera cependant de poser des problèmes par la suite. Mais l'idée de juxtaposer des maisons à un et deux étages ajoute une note originale et rompt avec la monotonie qui caractérise habituellement cette sorte de regroupement d'habitations. Les logements sont fort bien proportionnés, non seulement les uns par rapport aux autres, mais également par rapport aux espaces libres et au site d'implantation.

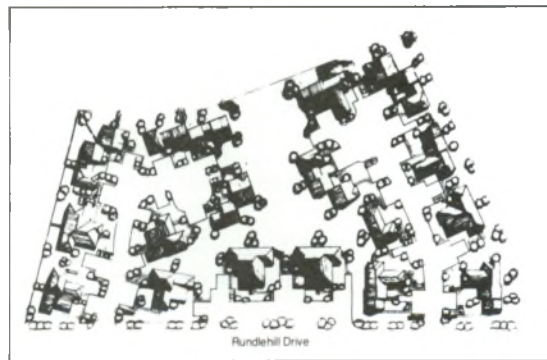
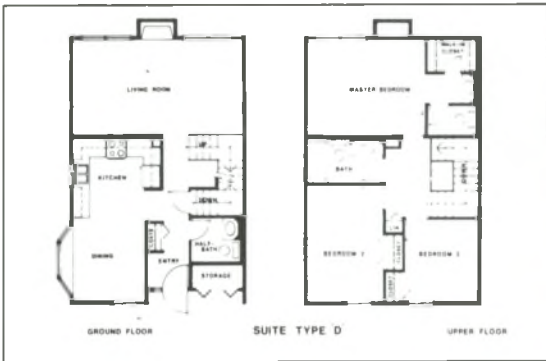
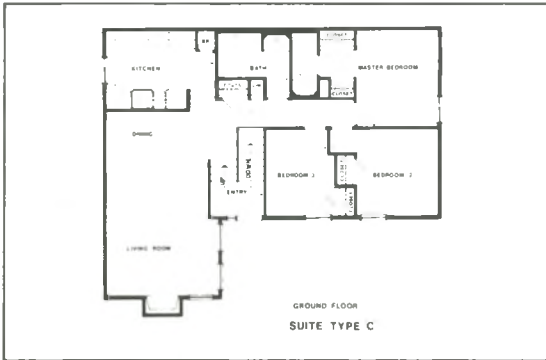


Aussi paradoxal que cela puisse paraître avec une densité de 12 unités d'habitation à l'acre, chaque maison dispose, grâce à un plan d'aménagement libre et peu réglementé, d'une entrée distincte et indépendante et jouit d'une vue dégagée et imprenable. Le projet est en effet d'autant plus méritoire que tous les endroits non construits sont libres de tout obstacle, clôture, écran ou patio. Néanmoins, cette conception n'a pas permis à l'entrepreneur de bénéficier de l'appui de la S.C.H.L. lors de la réalisation du projet. Il est en effet regrettable que cet organisme n'ait pu faire montre d'une plus grande souplesse à l'égard du plan d'aménagement

quelque peu inhabituel avancé par les auteurs du projet puisque ceux-ci ont réussi à réaliser une conception intelligente, évitant de recourir à la méthode traditionnelle de définition des espaces privés.

Bien que le stationnement soit à 165% dans le voisinage immédiat des maisons, on a quand même réussi à séparer entièrement les trafics piétonnier et véhiculaire. Le grand espace libre dont est doté l'ensemble résidentiel communique directement avec une réserve publique, ce qui ajoute encore à la perspective visuelle. Le panorama qui s'offre à la vue des habitants est de loin supérieur à celui prévu par la plupart des autres projets et rehausse la qualité de la réalisation.

Il s'agit d'un projet bien conçu et bien pensé dont chacun des éléments a sa place et ajoute à la valeur de l'ensemble. Bien que le coût se situe légèrement au-dessus des limites de prix fixées dans le cadre du concours, la valeur actuelle du projet est en réalité supérieure à l'écart de coût. En 1977, les unités d'habitation se vendaient entre \$46-57 000, ce qui est inférieur au coût de maisons individuelles de qualité comparable.



Mention 1976

Emplacement

The Traynor Residence
North Cowichan, C.-B.

Architecte et constructeur

Jim Traynor
a/c Spearing & Assoc.
Nanaimo, C.-B.

Au nombre des principales qualités de ce projet figurent la netteté et l'ouverture du plan d'aménagement, ainsi que l'utilisation économique de matériaux adéquats ne faisant pas appel à des qualités exceptionnelles de la part du constructeur amateur de maison individuelles. Le propriétaire, qui a lui-même monté sa maison, estime que cette dernière lui est revenu à \$29 000 en y incluant la rémunération du temps consacré à son édification (1975-76).

Du fait qu'elles permettent à un plus grand nombre d'individus d'accéder à la propriété, les réalisations de ce genre exigent que les responsables des inspections fassent preuve d'une certaine souplesse. Il est en effet possible de réaliser d'importantes économies de coût si l'on occupe les locaux d'habitation avant l'achèvement complet de l'ensemble des travaux. Si les inspecteurs acceptent à la rigueur que certains travaux, comme la pose de parements, des armoires et placards, et autres éléments du même genre soient effectués à une date ultérieure, ils condamnent sans réserve l'ajournement de l'installation des rampes d'escalier, des portes des débarras et des plafonds des locaux habités où les services utilitaires ne sont pas encore complètement installés. Ce type de projet montre donc que si le nombre d'occupants initiaux n'est pas trop élevé, l'on peut raisonnablement envisager d'autoriser l'occupation anticipée des locaux, de manière à encourager un plus grand nombre de constructeurs amateurs à réaliser eux-mêmes des maisons économiques.

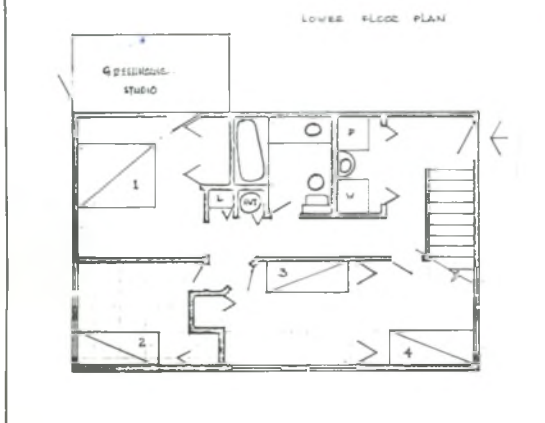
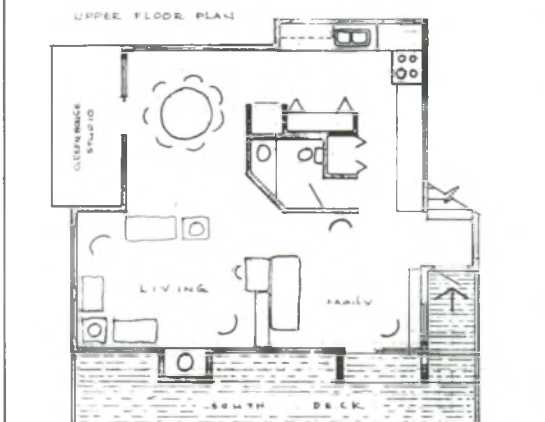
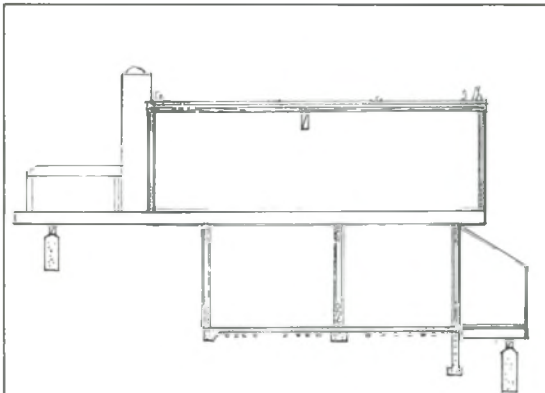
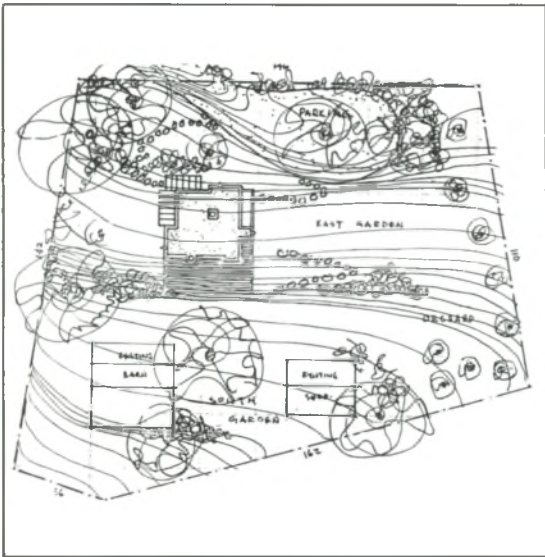
Nombre de matériaux ayant servi à la construction de l'unité d'habitation avaient été récupérés ailleurs ou achetés à bon marché et constituaient donc, par rapport aux matériaux habituellement utilisés, des produits de qualité moindre. Il n'empêche qu'ils ont, dans la plupart des cas, été employés convenablement et prouvent par conséquent que l'exécution d'une bonne conception ne repose pas uniquement sur des matériaux coûteux ou une construction très élaborée.



Si le concours avait porté sur le côté esthétique des constructions, il est vraisemblable que cette maison n'aurait pu y participer en raison de la qualité et de l'aspect de ses finitions extérieures. Mais les économies réalisées grâce à l'application d'une unique couche de parement de qualité inférieure convient parfaitement à la méthode de construction employée. Le propriétaire-constructeur se propose de revêtir une nouvelle fois l'extérieur de la maison à l'aide de matériaux locaux lors de prochains travaux d'entretien. L'habitation est couronnée d'un toit plat sur lequel sera appliqué un revêtement lamellaire inversé de manière à y ajouter du gazon pour réduire les pertes thermiques. Le propriétaire entend également installer des panneaux solaires par la suite, ainsi qu'un système d'absorption de la chaleur par des pierres pour la circulation de l'air chaud. La maison est actuellement chauffée par rayonnement électrique. Il est également prévu d'installer un foyer par la suite.

L'habitation témoigne d'une utilisation judicieuse de matériaux bon marché et d'un assemblage sobre de types de constructions et de finitions à sec, le tout créant un logis très habitable dont la réalisation est à la portée de tout bricoleur de moyens modestes.





Mention

1976

Emplacement

Jardine Residence
15124 Royal Avenue
White Rock, C.-B.

Architecte

Darrel L. Jensen
Victoria, C.-B.

Constructeur

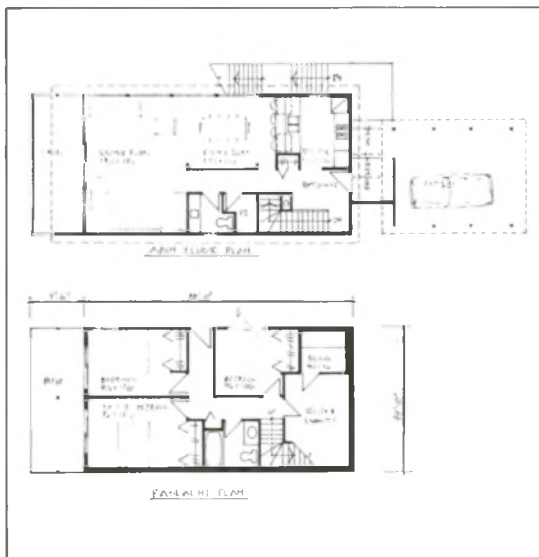
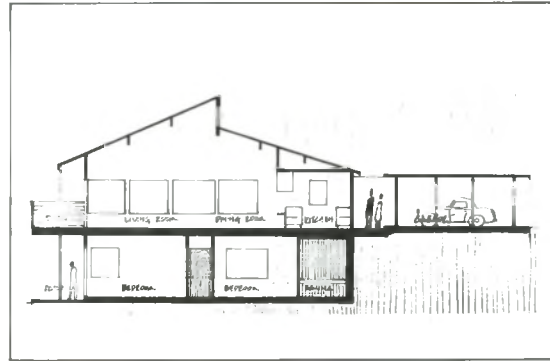
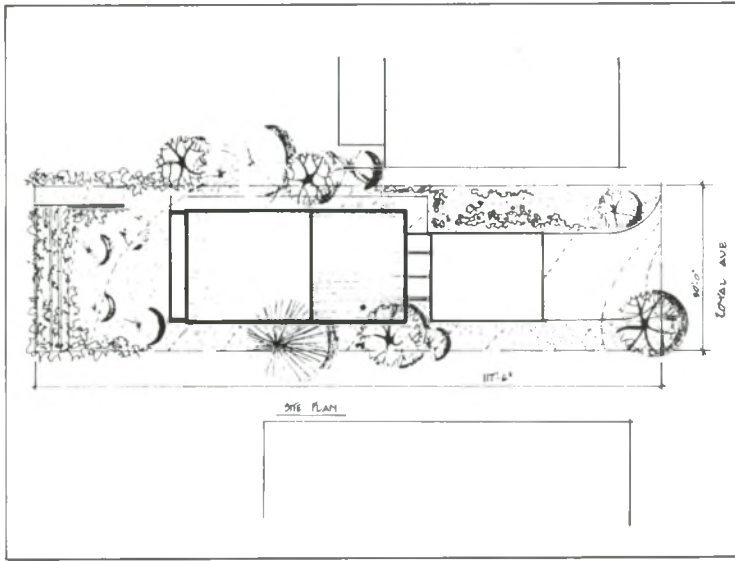
J. Jardine
White Rock, C.-B.

Le propriétaire a choisi un site d'implantation étroit et a réussi par les efforts déployés, les initiatives prises et les économies réalisées, à mettre sur pied une maison agréable d'un prix modéré. Le mérite de l'habitation vient de ce qu'elle montre qu'un propriétaire-constructeur peut réaliser lui-même une maison individuelle à bon marché tout en l'intégrant admirablement au site et au cadre environnant. Il faut souligner que la "construction-amateur" est, entre autres méthodes, l'un des moyens d'édifier une maison à prix raisonnable.

L'habitation est par ailleurs un excellent exemple de construction sur un site déjà aménagé. Son extérieur en simple bois de cèdre et sa conception sans prétention, loin de déparer les maisons voisines, viennent plutôt les compléter. Le propriétaire a su avantageusement tirer parti de la topographie du terrain et du panorama et l'on a directement accès aux trois étages de la maison à partir du sol.

Le propriétaire a acheté ce terrain quelques années auparavant au coût de \$18,000 environ. Les matériaux, les sommes versées aux fournisseurs, les conseils et l'aide reçus en matière de conception, ainsi que la "contribution en travail" ont porté le coût total de la maison à \$42,000 (1975-76).





Habitations groupées
en bandes ou autres
types de maisons
de faible hauteur
logements superposés

Les plans utilisés dans cette publication ont été reproduits à partir des plans originaux soumis au Conseil. Ils paraissent dans la langue utilisée par l'architecte ou l'urbaniste en cause, soit le français, soit l'anglais. La plupart des lecteurs sauront interpréter les plans tels qu'ils ont été imprimés, mais ceux qui en auraient besoin, voici une liste d'équivalents:

Apartment type A, B	Appartement – A, B
Attic	Attique
Bachelor unit	Studio
Balcony	Balcon
Basement	Sous-sol
Bathroom	Salle de bain
Bedroom	Chambre
Building No. 1, 4	Immeuble n° 1, n°4
Courtyard	Cour intérieure
Den	Coin-détente
Dining Room	Salle à manger
East Elevation	Élévation est
Elevation	Élévation
Entry	Entrée
First floor	Premier étage
Garbage room	Local des ordures
Ground floor	Rez-de-chaussée
Kitchen	Cuisine
Laundry room	Buanderie
Living Room	Salle de séjour
Loft	Soupende
Lower Level	Niveau inférieur
North Elevation	Élévation nord
Parking	Parc de stationnement
Playroom	Salle de jeux
Powder room	Salle de toilette
Retail store	Dépanneur
Roof deck	Toit-terrasse
Second floor	Deuxième étage
Second level unit	Logement – deuxième étage
Split level	A mi-étages
South Elevation	Élévation sud
Storage	Rangement
Street level	Niveau de la rue
Study	Cabinet de travail
Swimming pool	Piscine
Terrace	Terrasse
Third floor	Troisième étage
Third level unit	Logement – troisième étage
Typical floor plan	Plan d'étage type
Typical ground floor	Rez-de-chaussée type
Typical 3 bedroom suite	Logement type à 3 chambres
Typical 2 bedroom suite	Logement type à 2 chambres
Typical section	Section type
Typical upper floor	Étage supérieur type
Unexcavated	Non creusé
Unit type A/B/C	Logement – type A/B/C
Upper level	Niveau supérieur
Utility	Débarras
Washroom	Salle de toilette
West Elevation	Élévation ouest
Yard level	Niveau de la cour

Mention

1976

Emplacement

Willet Street
Halifax, N.-É.

Architectes

Lorimer Russell Skerry Assocs. Ltd.
Halifax, N.-É.

Constructeur

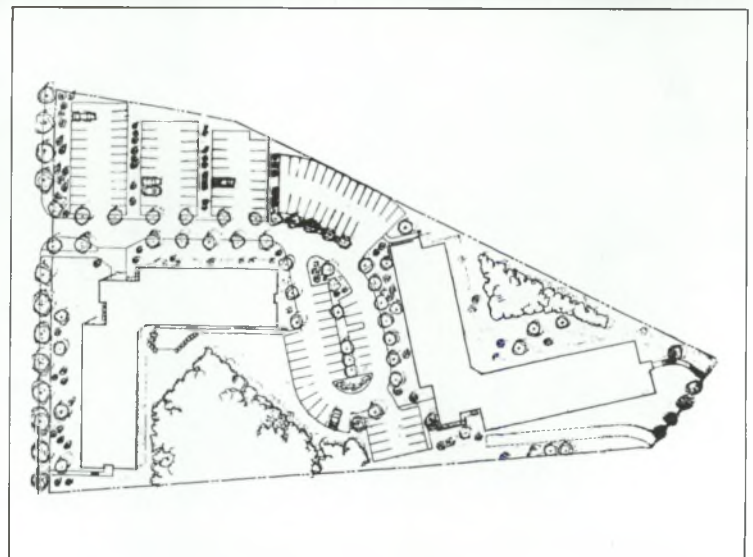
Gulf Construction Co. Ltd.
Halifax, N.-É.



Le jury a été fortement impressionné par l'aménagement extérieur du site d'implantation. On a réussi en effet à y préserver un grand nombre d'arbres à proximité des constructions, entre les terrains de stationnement et autour du lot lui-même. On a cependant remarqué qu'aucun endroit n'avait été prévu à l'intention des enfants en bas âge bien que ces derniers soient acceptés dans les appartements.

Le troisième étage des bâtiments surplombe les étages inférieurs dotés de baies vitrées. Ces caractéristiques retirent à ces ensembles le qualificatif de cage à poules qui accompagne généralement ce type de construction. L'utilisation de bois naturels s'allie parfaitement avec l'environnement boisé. Les membres du jury ont toutefois eu l'impression que les portes d'entrée ne s'accordaient guère avec le style des bâtiments.

Le plan d'architecture est assez courant, bien que l'idée de construire les bâtiments en forme de "L" et de prévoir les entrées et les installations de services au centre, réduise la longueur des halls d'entrée. Les unités individuelles sont de conception tout aussi classique, mais pratiques et spacieuses. Les baies vitrées et les plafonds à solives apparentes y apportent un peu de variété, mais ces habitations sont généralement d'un aspect assez monotone. Enfin, bien que les finitions ne soient pas très bien faites et que le jury ait jugé discutabile l'utilisation d'enduits à gros grains en de nombreux endroits, ce projet est de loin supérieur à d'autres projets locaux offrant le même type d'habitation.



Prix
1976

Emplacement

Treetops
Mississauga, Ont.

Architecte

Dennis R. Marshall of
Deacon, Arnett and Murray
Agincourt, Ont.

Constructeur

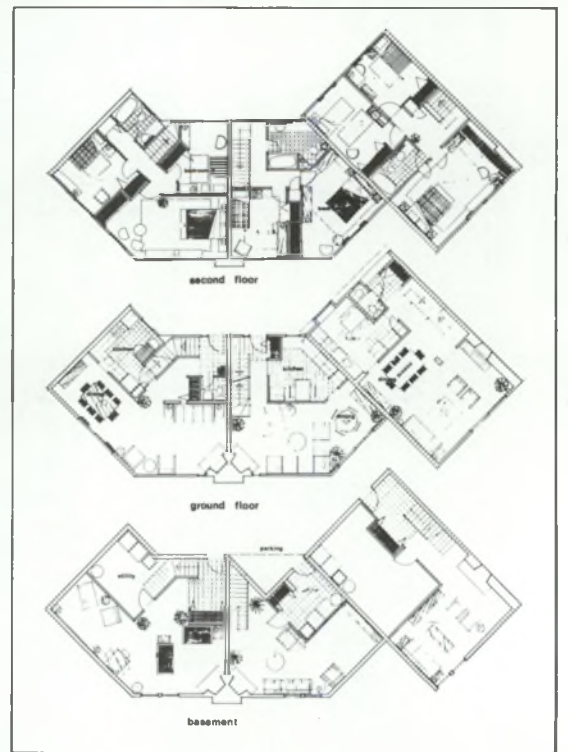
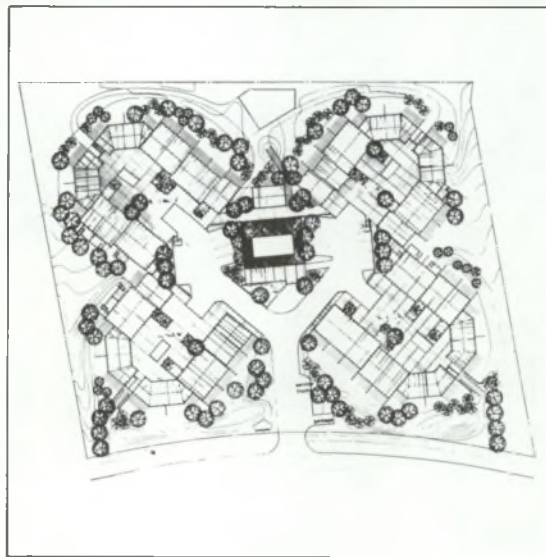
McClintock Homes Ltd.
Agincourt, Ont.

Cet ensemble résidentiel propose une solution non seulement de haut calibre, mais également assez innovatrice aux maisons groupées en bandes. Les concepteurs ont réussi à créer des habitations excellentes d'un point de vue esthétique en sachant utiliser au mieux des matériaux en bois. Dans son ensemble, l'aménagement donne l'impression d'un village regroupé. Tant la terrasse découverte installée à l'avant des unités d'habitation que les endroits aménagés à l'extérieur et les chemins conduisant aux maisons confèrent une certaine harmonie à l'ensemble.

L'aménagement extérieur des unités d'habitation est dans son ensemble satisfaisant, bien que le jury ait trouvé étroits les entrées et les accès aux étages supérieurs des maisons de coin à deux chambres.



suit





Prix
1976

Emplacement

Reany Square
Leacock Way
Kanata, Ont.

Conception due à

la Division de l'architecture
de Campeau
Ottawa, Ont.

Constructeur

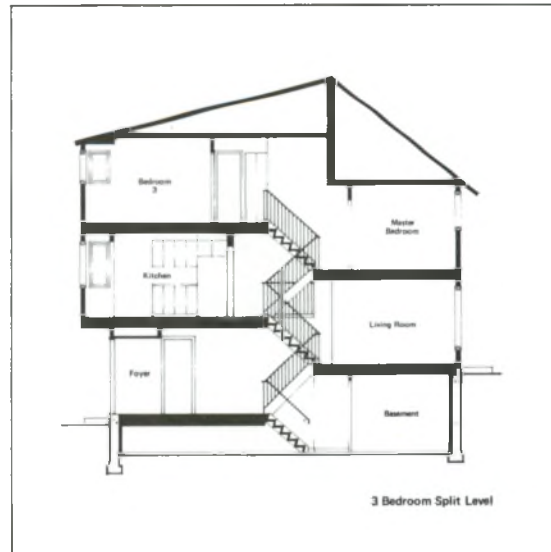
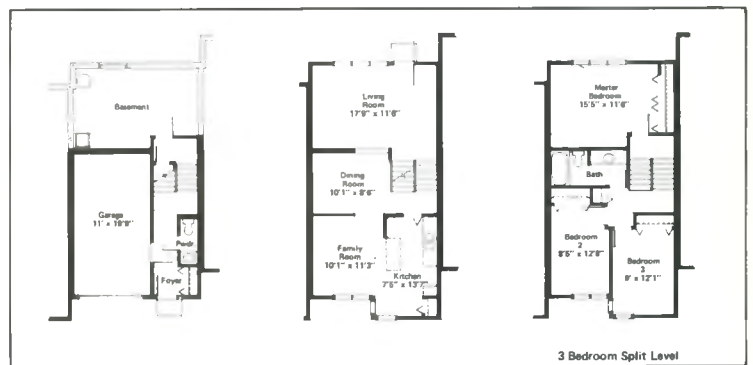
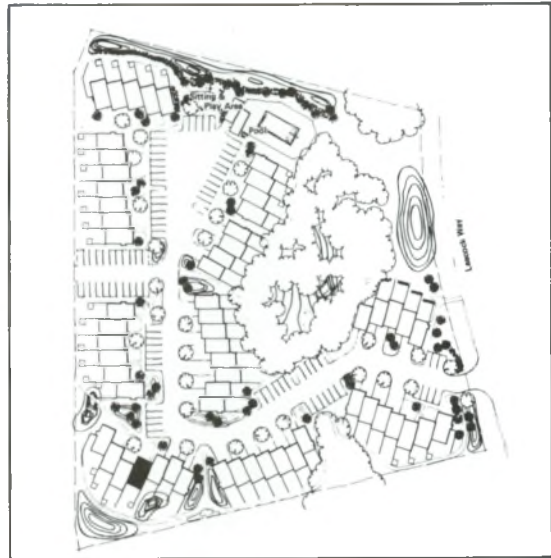
Corporation Campeau
Ottawa, Ont.

L'aménagement du site est excellent; les vastes espaces libres alentours communiquent les uns avec les autres et la disposition des bâtiments ainsi que les dimensions des rues dégagent une impression d'espace fort agréable.

Les chemins ont été conçus de manière à ce que les habitants puissent se déplacer à l'intérieur de l'ensemble résidentiel sans toutefois nuire à l'intimité des habitants. L'aménagement du paysage a été soigneusement pensé, de même que les rapports entre les bâtiments, le cadre naturellement rocailleux du site et les arbres. L'utilisation appropriée des matériaux de revêtement permet d'équilibrer harmonieusement le stuc et le bois. L'aménagement des unités d'habitation est séduisant et la marque d'un esprit imaginatif.

Les maisons se vendaient \$39,000 en 1974, ce qui est un prix plus que raisonnable étant donné la haute qualité de l'ensemble résidentiel.





Prix
1976

Emplacement

Villas of Morningside
Lawrence Ave. East and Ling Road
Toronto, Ont.

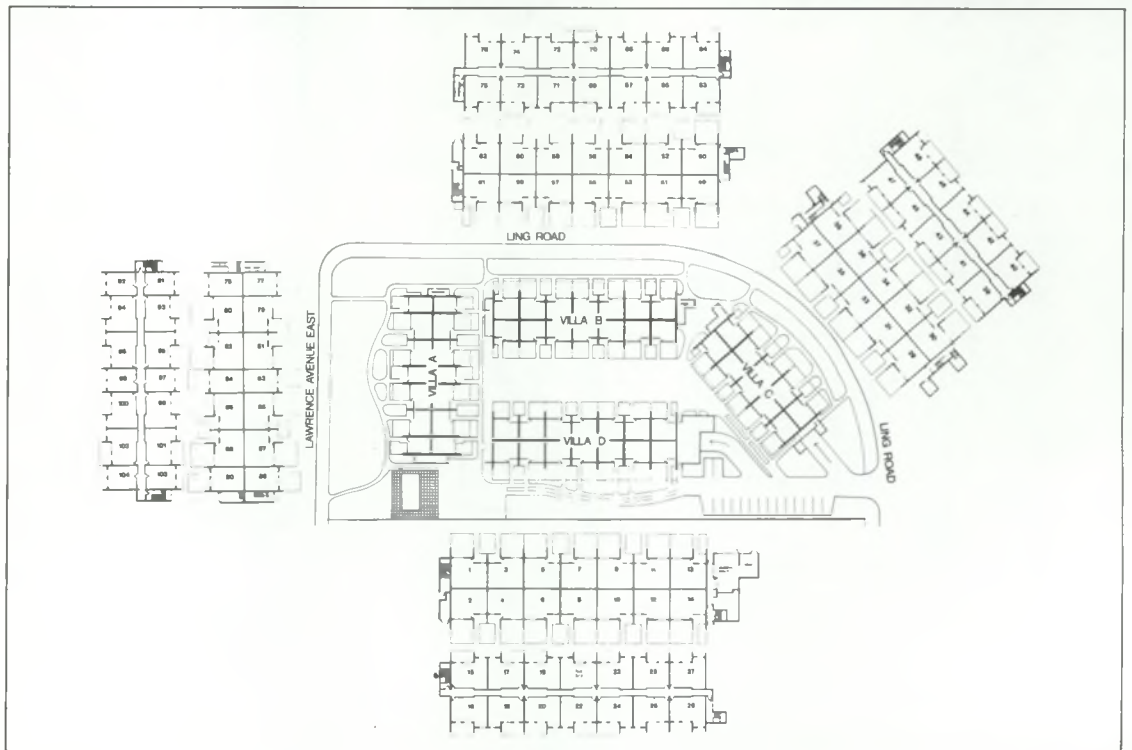
Architectes

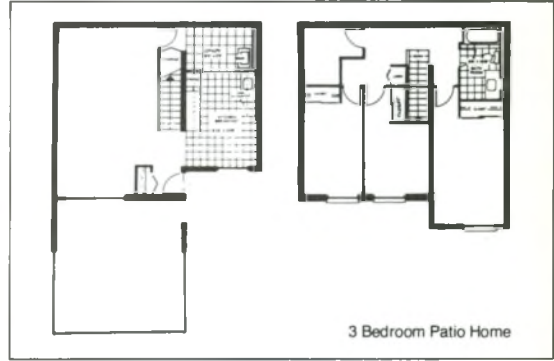
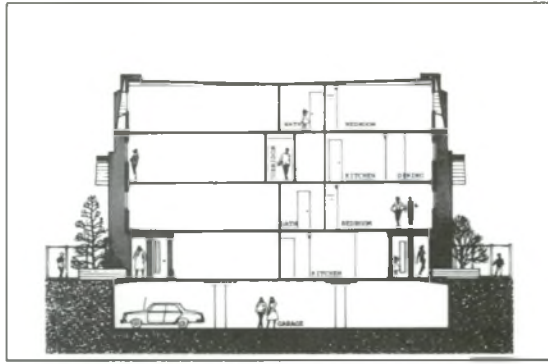
Boigan and Armstrong
Don Mills, Ont.

Constructeur

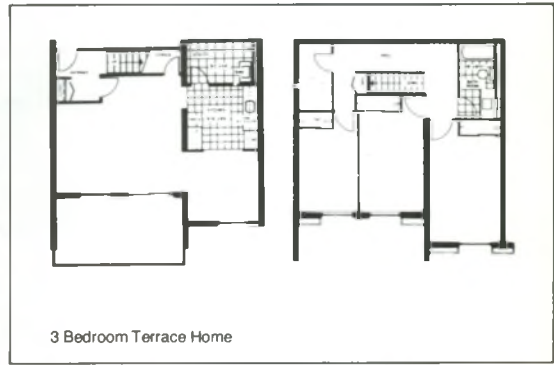
Consolidated Building Corp. Ltd.
Toronto, Ont.

Il s'agit d'un projet fort bien conçu où il fait bon vivre et qui convient parfaitement à des familles souhaitant se loger dans des maisons à prix modérés. Les voies et espaces réservés aux piétons et aux voitures sont bien séparés et l'intimité de chaque famille est bien préservée, tant à l'intérieur des unités d'habitation que sur les patios ou terrasses extérieures. L'ensemble résidentiel dispose de services communautaires de bonne qualité au nombre desquels figurent une salle de loisirs et une piscine extérieure. L'aménagement du paysage et le choix des matériaux de construction, des écrans de séparations, etc. sont excellents tant en ce qui concerne les couleurs que l'harmonie du tout. Les finitions sont toutefois un peu trop recherchées et manquent de simplicité. Enfin, l'emplacement choisi pour le stationnement des véhicules des visiteurs est excellent.





3 Bedroom Patio Home



3 Bedroom Terrace Home



Prix
1976

Emplacement
Millway Gate
Erin Mills Parkway
Mississauga, Ont.

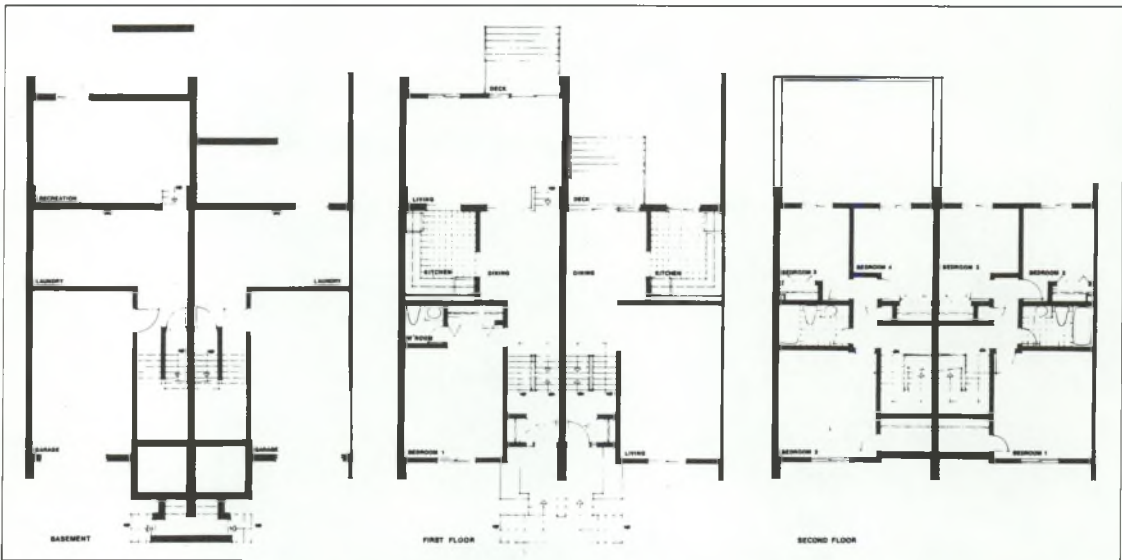
Architectes
James A. Murray
Toronto, Ont.

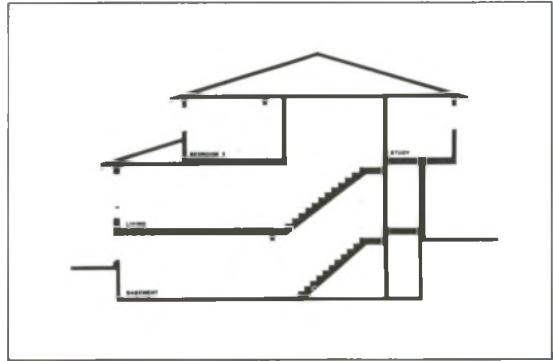
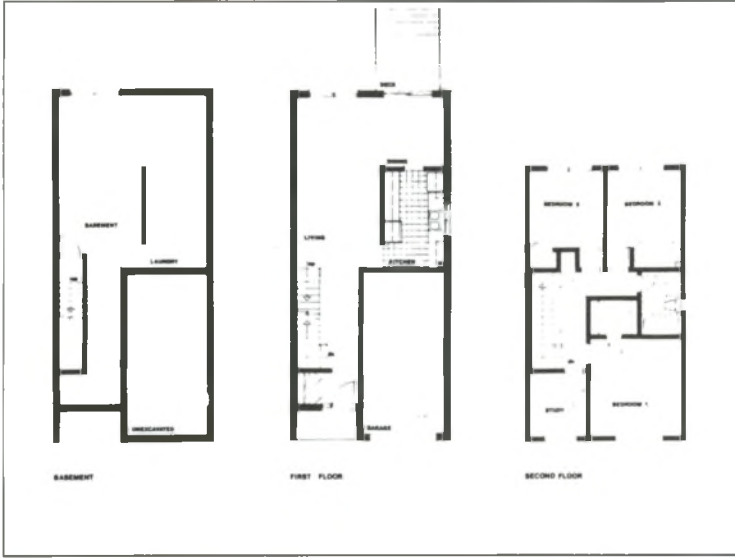
Constructeur
The Cadillac Fairview Corp. Ltd.
Toronto, Ont.

Ce projet présente une combinaison fort réussie de diverses sortes d'habitations de faible ou moyenne densité. Les maisons individuelles, jumelées et groupées en bandes sont fort bien conçues, tant en ce qui concerne leur aspect que leur intégration au site. On a pris bien soin de préserver l'intimité des familles, tout en offrant des solutions satisfaisantes aux problèmes posés par le stationnement des véhicules automobiles et le déneigement. L'ensemble résidentiel est par ailleurs situé dans le voisinage d'une importante rue collectrice.

Par contre, les habitations de faible hauteur qui, bien que d'une conception architecturale fort agréable, sont situées dans un cadre charmant, ne semblent pas offrir aux familles toute l'intimité souhaitée à l'extérieur, sans compter les murs bords qui risquent de créer des problèmes d'ameublement dans les salons.

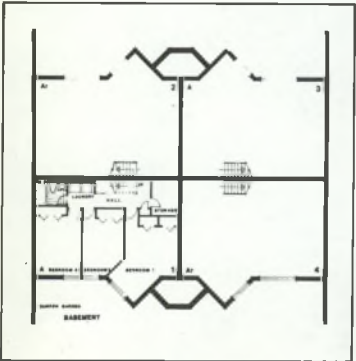
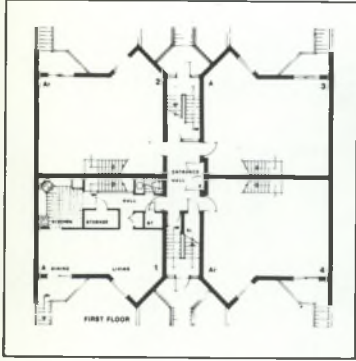
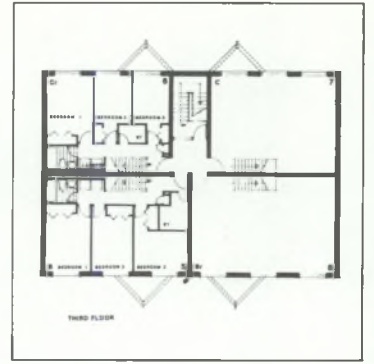
Néanmoins, le projet constitue dans son ensemble un excellent exemple à suivre en matière d'habitations familiales construites à une densité supérieure à celle des maisons individuelles courantes et c'est de là que vient son mérite.





suite





Prix
1976

Emplacement

Montevideo & Derry Roads
Mississauga, Ont.

Architectes

Tampold, Wells
Toronto, Ont.

Constructeur

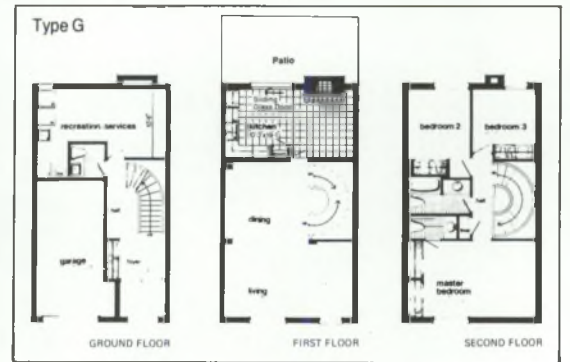
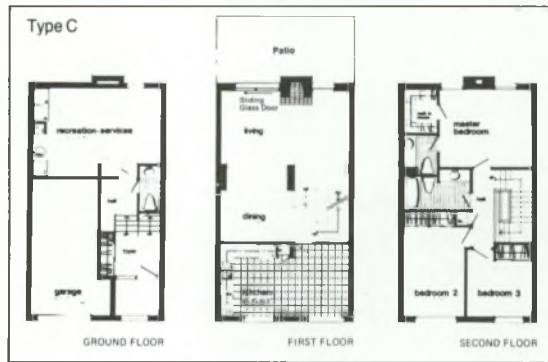
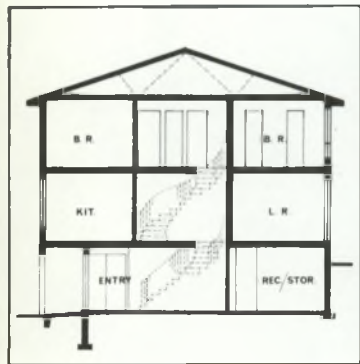
Consolidated Building Corporation
Toronto, Ont.

L'aménagement intérieur des différents types de logements offerts dans le cadre de ce projet est excellent pour des maisons vendues à des prix se situant entre \$46,000 et \$50,000 en 1976. Les pièces sont dans l'ensemble assez spacieuses et les intérieurs satisfaisants. Le revêtement extérieur en stuc, de conception simple et honnête, est fort bien travaillé et ajoute une touche urbaine aux habitations. Il est probable qu'un aménagement paysager plus poussé et visant à ajouter plus de couleurs et à avoir moins de constructions bétonnées entre le trottoir et les murs des bâtiments, aurait constitué un atout supplémentaire. Néanmoins, la réunion de 32 unités d'habitation en un projet de copropriété de cette envergure est satisfaisante et ne suscite aucun sentiment d'étouffement. Le jury a estimé que ce projet constituait un ensemble où il faisait bon vivre.



suite





Mention 1976

Emplacement

Selkirk & Kingswood Drives
Kitchener, Ont.

Architectes

Carson Woods, Associate
ARCOP Associates
Toronto, Ont.

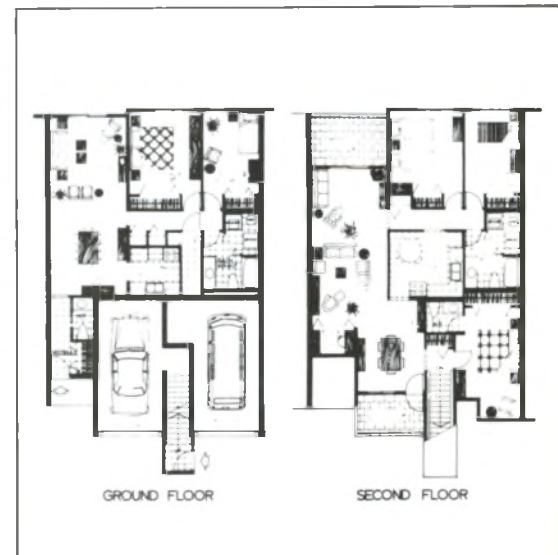
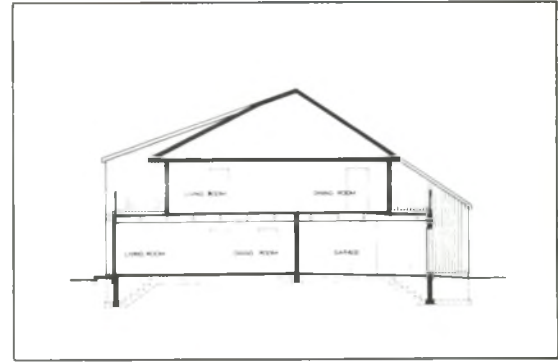
Constructeur

Freure Homes Ltd.
Kitchener, Ont.

Il s'agit d'un projet dont le style architectural et l'exécution sont agréables. En raison du tracé particulier des rues avoisinantes qui entourent l'ensemble résidentiel, il était très difficile de travailler sur ce site. A l'origine, le lotissement devait servir à l'édification d'un immeuble d'habitation, mais on a décidé par la suite d'y construire des logements superposés. Les étages supérieurs sont donc occupés par les unités à trois chambres à coucher, tandis que l'étage principal comprend les logements à deux chambres à coucher ainsi que les garages. Les unités à deux chambres à coucher ont accès au sol, mais ceux à trois chambres possèdent des balcons et n'ont pas accès au sol.

L'un des problèmes soulevés par ce projet consistait à réussir à donner aux plus grands logements (probablement destinés à des familles) accès au sol et aux plus petits logements (vraisemblablement réservés pour la plupart à des ménages sans enfants) accès aux étages supérieurs et aux balcons.

Cet ensemble est à bien des égards digne de montrer l'exemple, en particulier en ce qui concerne le passage de la notion d'appartement à celle d'unité d'habitation superposée. Ces constructions de faible hauteur ont un effet d'ensemble agréable, bien que l'on ait atteint une densité d'habitation relativement satisfaisante grâce à la superposition des logements.



Prix 1977

Emplacement

Forest Grove
Folkway Dr. and Glen Erin Dr.
Mississauga, Ont.

Architectes

Okun & Walker
Toronto, Ont.

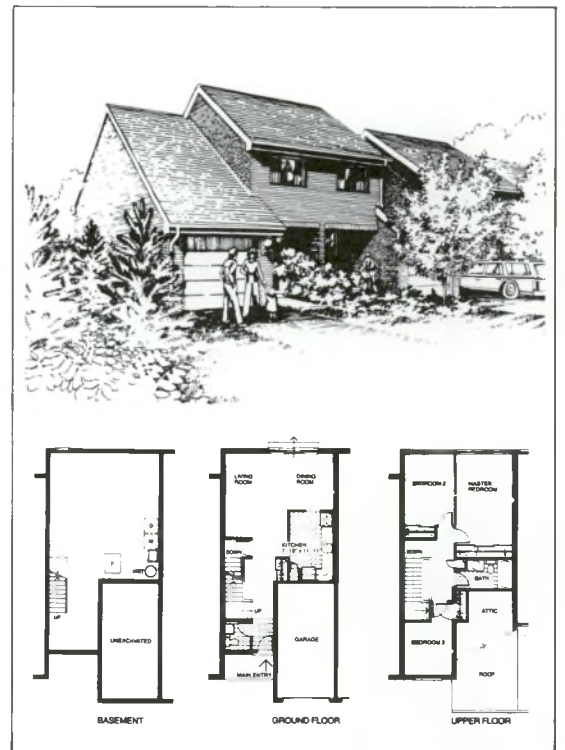
Constructeur

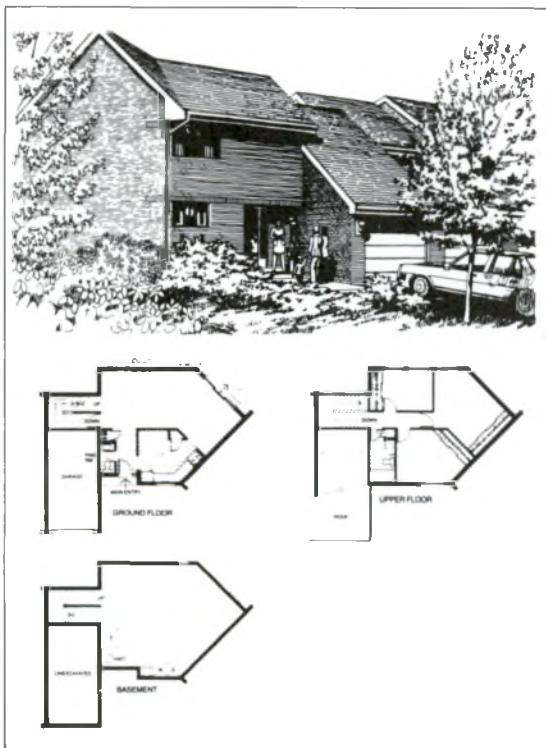
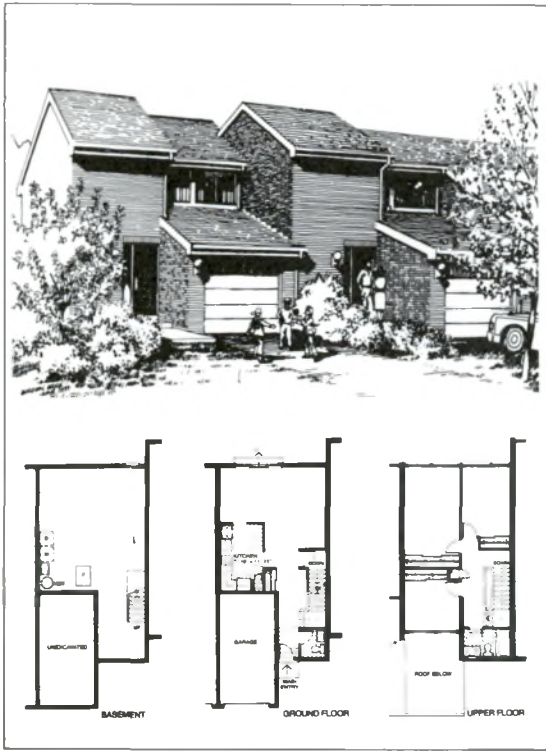
Village Hill Homes
(Ontario Limited)
Toronto, Ont.

La disposition intérieure des unités de cet ensemble fournit des pièces spacieuses, bien agencées et pratiques. Les concepteurs ont de plus prévu des surfaces vitrées de manière à mettre en valeur l'aménagement intérieur des pièces. Autre particularité, l'harmonie des couleurs est poursuivie avec rigidité dans l'ensemble du site.

Le site est aménagé en une série de culs-de-sac dont la simplicité n'est qu'apparente. La disposition d'une vingtaine d'unités d'habitation en un rang continu permet de créer des espaces destinés à rompre avec la monotonie des groupes d'habitations. Ces espaces servent d'accès au stationnement des voitures ou de voies aux véhicules de secours et laissent les côtés dégagés. La configuration des maisons individuelles en enfilade offre une bonne séparation et confère à chaque construction un caractère individuel sans qu'il soit pour cela nécessaire de les distinguer par des couleurs ou des matériaux différents. Dans son ensemble, la construction est d'un haut niveau et les agréments du paysage alentour arrivent à compenser l'inconvénient causé par la présence d'artères de circulation sur deux côtés.

Le projet a le mérite de présenter une conception d'un haut niveau et une excellente exécution dans le cadre d'un programme de logement à faible coût.





Prix 1977

Emplacement

Uranium City Apartments
Uranium City, Sask.

Architectes

Beinhaker/Irwin Associates
Vancouver, C.-B.

Constructeur

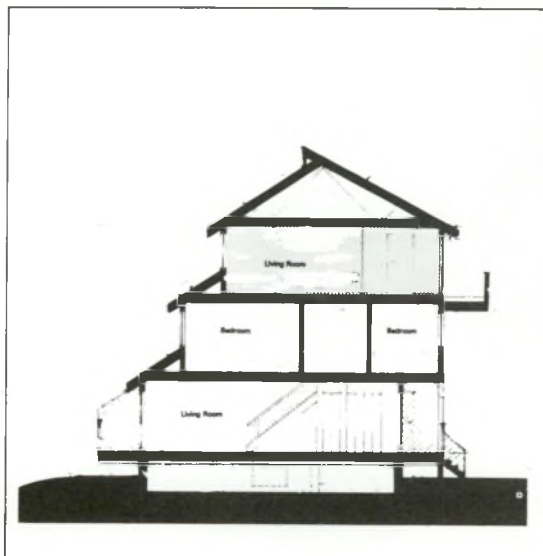
Eldorado Nuclear Ltd.
Edmonton, Alb.

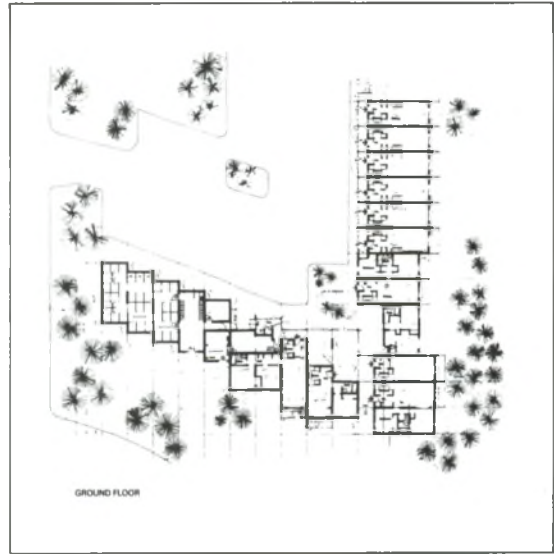
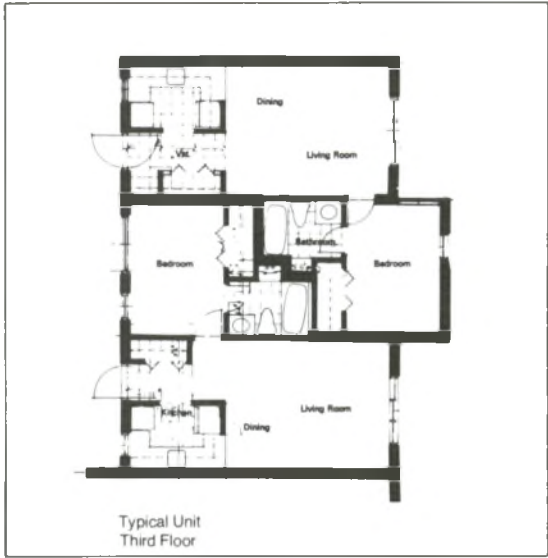
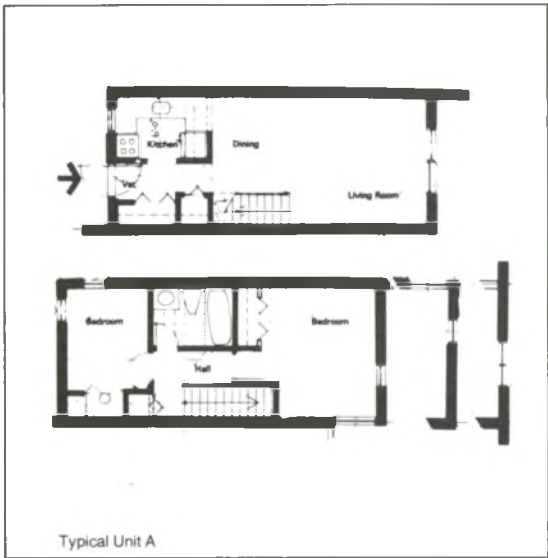
Cet ensemble résidentiel est situé dans un cadre magnifique et l'on sent qu'un aménagement soigné en a tiré le meilleur parti possible. Les suites donnent sur les lacs et des collines boisées et jouissent donc d'une vue imprenable et circulaire.

L'aspect robuste et solide des bâtiments est mis en valeur par l'emplacement choisi pour y asseoir la construction: un sommet rocailleux. Vues de l'extérieur, la répartition harmonieuse des volumes des logements, leur diversité, leurs proportions et la précision de leurs détails sont forts bien exécutées. L'utilisation de passerelles en bois permet de circuler d'un niveau à l'autre et cadre bien avec l'extérieur en cèdre des habitations. La construction à ossature de bois comprend une trentaine d'appartements à une et deux chambres. Les étages inférieurs sont occupés par des unités d'habitation à deux étages, groupées en bandes, tandis que le troisième étage comporte des logements d'un seul étage. La conception est solide, homogène et intéressante.

Pour la plupart, les logements sont bien aménagés et suffisamment spacieux, compte tenu de la surface qui leur est réservée. Mais les cuisines ne sont pas aussi réussies dans les petites unités où la concentration des principaux appareils ménagers dans les coins et l'espace restreint réservé aux comptoirs limitent la liberté de mouvement. Par contre, d'autres pièces sont bien mieux aménagées, surtout en ce qui concerne leur orientation, en raison d'une part de la vue magnifique dont elles bénéficient et d'autre part, de la lumière qu'elles reçoivent du sud et de l'ouest.

L'entrée des petits logements et le corridor extérieur du troisième étage donnent au nord; mais, bien qu'ils soient protégés par des murs et des pièces, leur orientation est loin d'être des plus heureuses. Cela vient probablement, mais peut-être avec justesse, de ce qu'on a voulu que presque toutes les pièces des appartements puissent jouir non seulement de la meilleure vue possible, mais également du soleil.





Prix
1976

Emplacement

McInnis Place
Government Rd.
Burnaby, C.-B.

Architectes

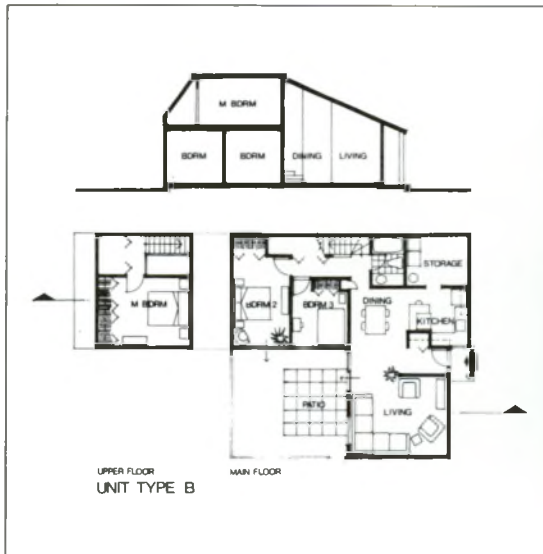
Beinhaker/Irwin Associates,
en collaboration avec
Downs/Archambault
Vancouver, C.-B.

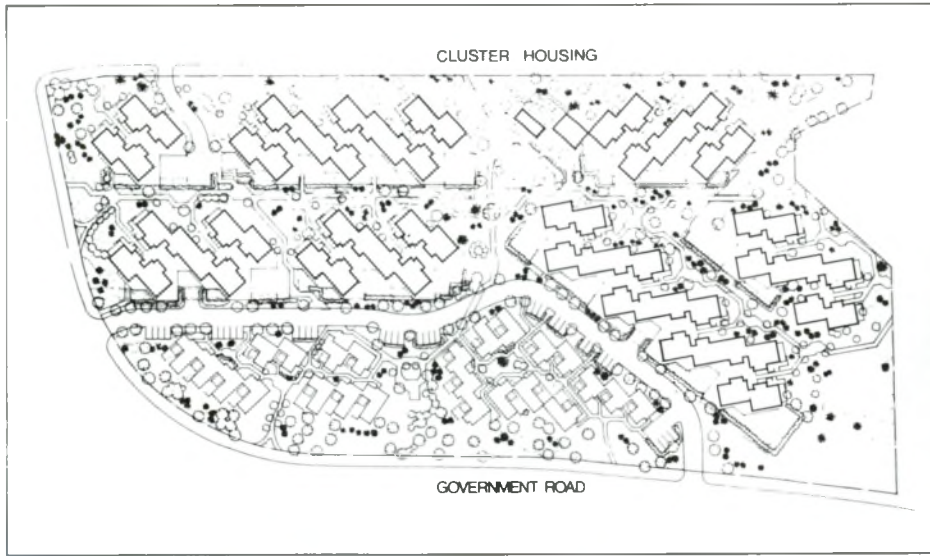
Constructeur

Dunhill Development Corporation
(B.-C. Housing Corp.)
Vancouver Nord, C.-B.

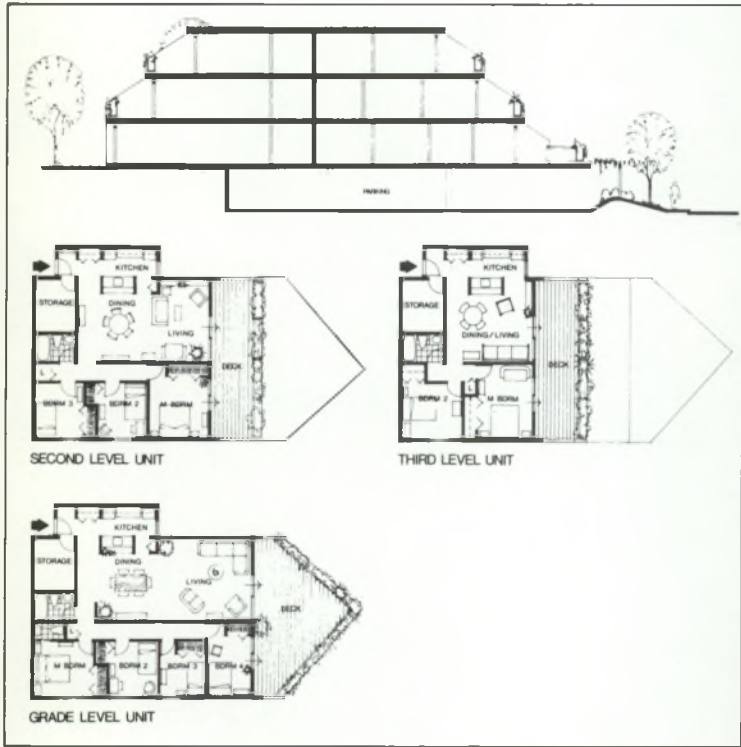
Le jury a estimé que le mérite de ce projet résidait dans son implantation et son aménagement. L'ensemble résidentiel bénéficie de l'emplacement adéquat des unités d'habitation et l'on a tiré bon parti de la topographie du site de manière à pouvoir accéder aux logements à divers étages. Le projet propose des habitations à prix modérés intercalées avec des unités plus coûteuses. Le jury y a vu le moyen d'offrir beaucoup plus d'avantages que dans des projets qui ne proposent que des logements de prix inférieur.

Des bermes aménagées offrent aux promeneurs l'occasion de jouir de perspectives différentes, tout en cachant à la vue certains des garages couverts. Les treillis de poteaux et poutres en bois adoucissent l'alignement des bâtiments et font un point de jonction agréable entre les constructions et les espaces libres.





suite



Prix 1976

Emplacement

Wilderness Park
3045 Jackson Street
Victoria, C.-B.

Architecte

Donovan Marshall
Victoria, C.-B.

Constructeur

United Housing Foundation
Victoria, C.-B.

Les photos présentées à l'appui de ce projet coopératif illustrent bien les détails des unités d'habitation, mais ne rendent toutefois pas justice à l'aménagement global du site qui a, en fait, permis de créer un cadre agréable et favorable.

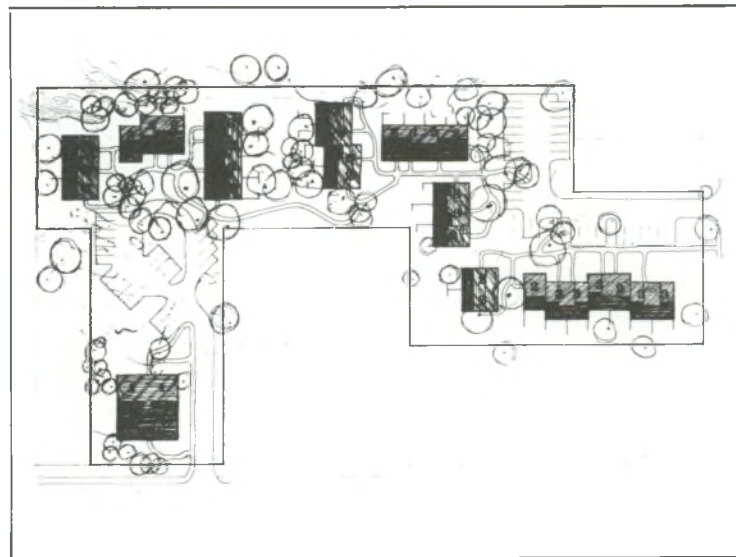
Il semble que les habitants du voisinage se soient quelque peu opposés à la construction de cet ensemble résidentiel et ce, bien que le projet jouxte un vaste parc auquel il n'est pas prévu de toucher. Les promoteurs ont donc dû se résoudre à envisager une densité d'habitation inférieure à celle qui avait été initialement choisie pour ne pas susciter d'opposition de la part des communautés environnantes.

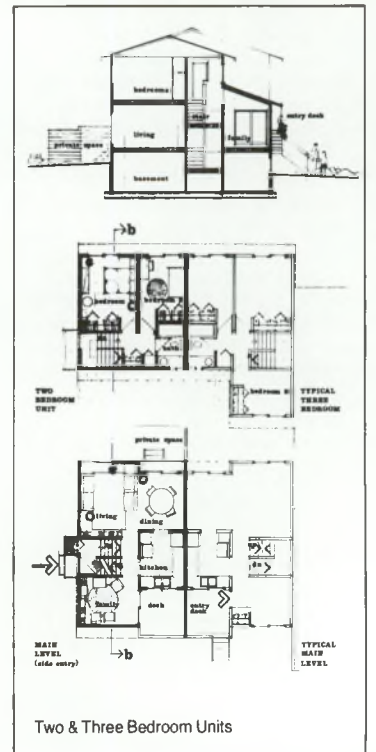
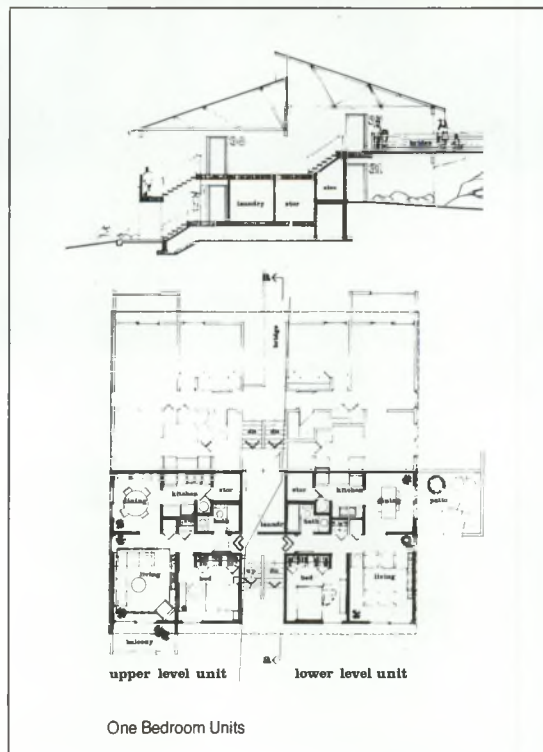
Dès que l'on pénètre sur le site, la première impression que l'on éprouve est celle d'un groupe de logements à l'aspect agréable et de densité faible ou moyenne. Le terrain est accidenté et s'enrichit de plusieurs affleurements rocaillieux et de massifs d'arbres arrivés à maturité. Les matériaux de revêtement extérieur des unités d'habitation donnent un ton chaud aux logements et sont plus éloquents que sur certaines des photographies envoyées. Les occupants semblent ravis et ont, en de nombreux endroits, ajouté une note très personnelle à la décoration de leurs intérieurs. Il éprouvent un fort sentiment de propriété et sont fiers d'habiter ici.

Le jury a estimé que le projet n'aurait rien perdu de son attrait si l'on en avait accru la densité d'habitation, ce qui aurait au contraire eu l'avantage d'offrir un plus grand nombre de logements à prix raisonnables dans une région où le prix du terrain est quand même assez élevé. Il est à noter que le terrain est loué à bail au gouvernement provincial qui en est propriétaire.



suite







Prix 1976

Emplacement

200 Wall Street
Nanaimo, C.-B.

Architecte

Barclay McLeod
Vancouver, C.-B.

Constructeur

Cobe Enterprise Ltd.
Victoria, C.-B.

Il s'agit d'un projet qui a été réalisé dans le cadre du Programme d'aide pour l'accèsion à la propriété de la S.C.H.L. Il comprend des unités d'habitation vendues à des prix allant de \$31,000 à \$35,000 (1976).

Le site d'implantation, d'une superficie de 1.5 acre et de 75 pieds de dénivellation, a été fort bien utilisé pour y édifier un bâtiment à pans de bois de quatre étages, comprenant des logements superposés de faible hauteur. Les douze unités d'habitation à deux chambres et les douze autres à trois chambres ont des intérieurs très agréables et fort bien aménagés, surtout celles qui occupent les étages supérieurs.

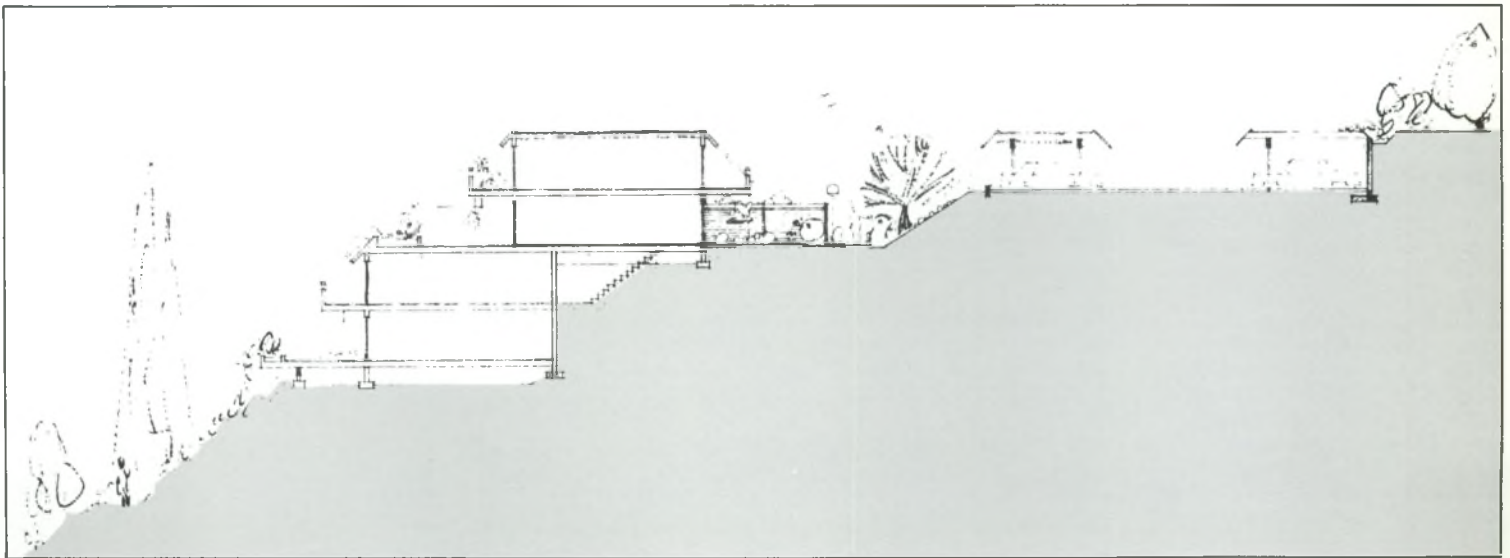
Tous les logements donnent sur le parc adjacent et jouissent donc d'un excellent point de vue. Les balcons en retrait les uns des autres et l'attribution d'une terrasse sur le toit offrent une plus grande intimité aux familles. Même au quatrième étage, on a encore l'impression d'être très près du versant de la colline voisine. L'aménagement intérieur a été conçu de manière à ce que les logements n'aient pas l'aspect d'une cage à poules, ce qui est très louable compte tenu du caractère simple et économique du plan choisi.

Elévation sud



Elévation nord

Elevation sud



Prix 1977

Emplacement

West Park
1855 Nelson Street
Vancouver, C.-B.

Conception due à

Hale Architects
Vancouver, C.-B.

Constructeur

Andre Molnar Developments
Vancouver, C.-B.

Il est important de souligner que ce projet, fort économique, a pu être réalisé en adoptant une solution différente de celles choisies par les communautés environnantes. Ceci dénote une façon ingénieuse d'envisager le zonage, non seulement de la part de l'entrepreneur mais également de celle des autorités compétentes. La construction "adoucit" l'aspect du cadre environnant. Le bois naturel dont est revêtu le bâtiment et les arbres qui se dressent sur le site rompent en effet avec l'aspect plutôt rébarbatif des tours d'habitation voisines.

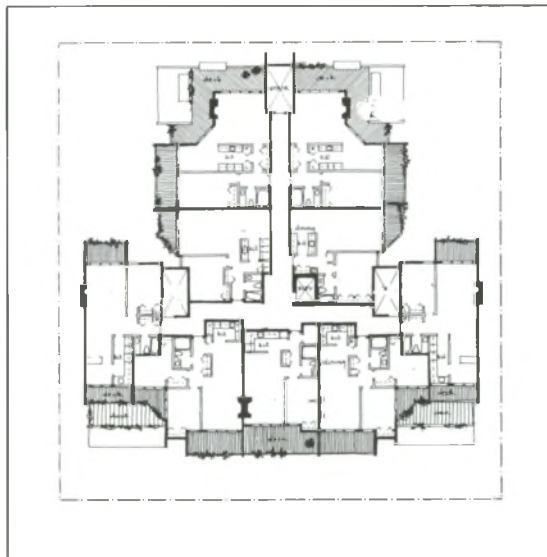
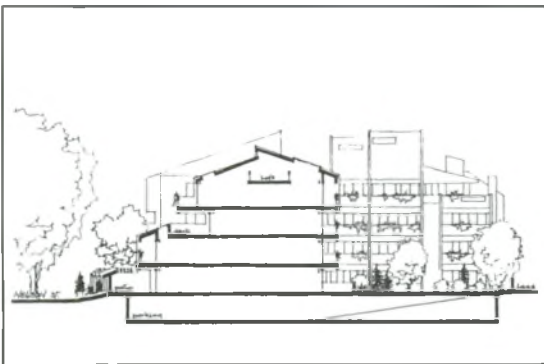
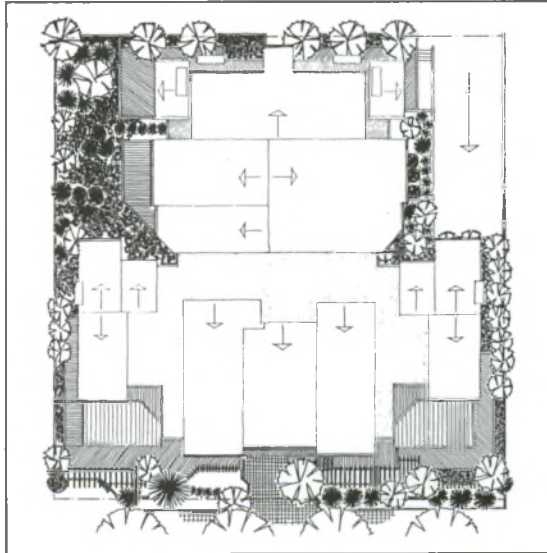


Les matériaux naturels semblent avoir été choisis pour produire un effet à court terme et non pas en raison de leurs qualités intrinsèques, ce qui risque de poser certains problèmes plus tard quand ils s'useront.

Le jury a estimé que l'on avait surchargé les entrées et les couloirs de décorations. Il a jugé qu'ils avaient été aménagés et construits de manière suffisamment intéressante sans qu'on doive leur apporter un surcroît de détails.

Néanmoins, cette décoration possède l'avantage de distinguer les entrées les unes des autres et d'apporter à chaque unité un caractère distinctif. Les familles jouissent d'une intimité suffisante et l'accès à l'extérieur est bien conçu.





Les plans utilisés dans cette publication ont été reproduits à partir des plans originaux soumis au Conseil. Ils paraissent dans la langue utilisée par l'architecte ou l'urbaniste en cause, soit le français, soit l'anglais. La plupart des lecteurs sauront interpréter les plans tels qu'ils ont été imprimés, mais ceux qui en auraient besoin, voici une liste d'équivalents:

Apartement type A, B	Appartement - A, B
Attic	Attique
Bachelor unit	Studio
Balcony	Balcon
Basement	Sous-sol
Bathroom	Salle de bain
Bedroom	Chambre
Building No. 1, 4	Immeuble n° 1, n°4
Courtyard	Cour intérieure
Den	Coin-détente
Dining Room	Salle à manger
East Elevation	Élévation est
Elevation	Élévation
Entry	Entrée
First floor	Premier étage
Garbage room	Local des ordures
Ground floor	Rez-de-chaussée
Kitchen	Cuisine
Laundry room	Buanderie
Living Room	Salle de séjour
Loft	Soupende
Lower Level	Niveau inférieur
North Elevation	Élévation nord
Parking	Parc de stationnement
Playroom	Salle de jeux
Powder room	Salle de toilette
Retail store	Dépanneur
Roof deck	Toit-terrasse
Second floor	Deuxième étage
Second level unit	Logement - deuxième étage
Split level	A mi-étages
South Elevation	Élévation sud
Storage	Rangement
Street level	Niveau de la rue
Study	Cabinet de travail
Swimming pool	Piscine
Terrace	Terrasse
Third floor	Troisième étage
Third level unit	Logement - troisième étage
Typical floor plan	Plan d'étage type
Typical ground floor	Rez-de-chaussée type
Typical 3 bedroom suite	Logement type à 3 chambres
Typical 2 bedroom suite	Logement type à 2 chambres
Typical section	Section type
Typical upper floor	Étage supérieur type
Unexcavated	Non creusé
Unit type A/B/C	Logement - type A/B/C
Upper level	Niveau supérieur
Utility	Débaras
Washroom	Salle de toilette
West Elevation	Élévation ouest
Yard level	Niveau de la cour

Prix 1976

Emplacement

Le Carignan
Rues Labonté et St-Charles
Longueuil, Qué.

Architectes

Boudrias, Boudreau, St-Jean
Longueuil, Qué.

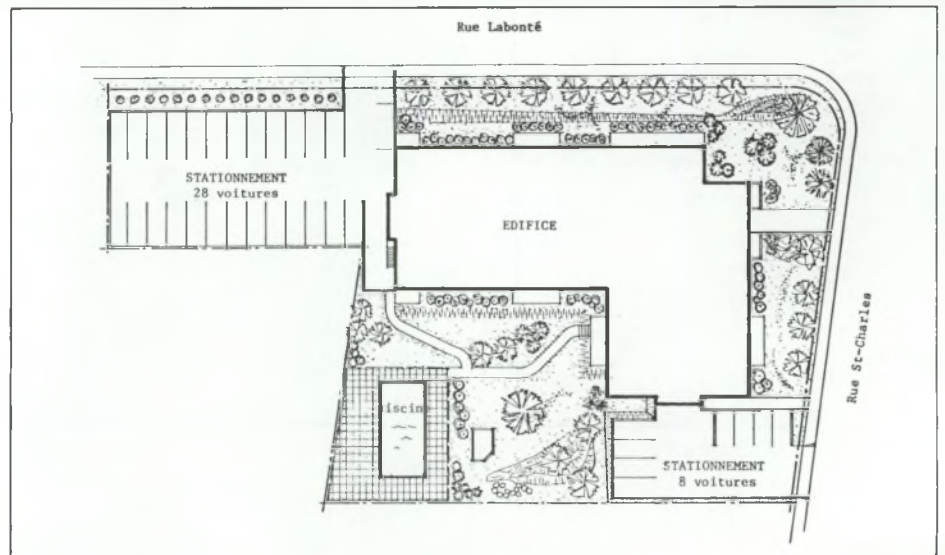
Constructeur

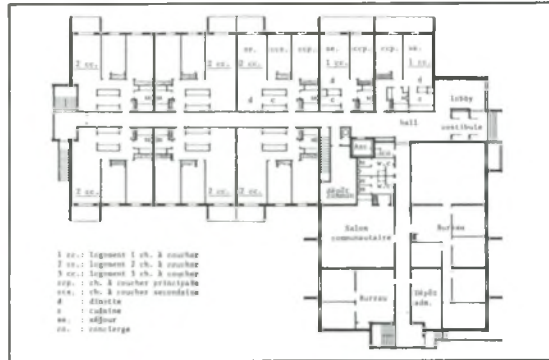
Cogimco Limited
Longueuil, Qué.

Les qualités d'ensemble de ce projet sont soulignées par l'aspect agréable du bâtiment et son agencement. L'intégration de la construction au site et son implantation montrent l'importance que les promoteurs ont accordée à l'environnement et au cadre extérieur.

L'emplacement judicieux des terrains de stationnement, de la piscine et des terrains de jeux confèrent à l'ensemble un air agréable et incitent à se servir le plus possible de ces installations. Les terrains de jeux semblent abrités et protégés de tout bruit et interférence venant de la rue.

La division du bâtiment en secteurs résidentiel, communautaire et commercial est fort bien conçue. La disposition intérieure des logements individuels est assez courante et le projet n'offre pas d'innovations à cet égard. Le mérite de la réalisation vient plutôt de ses qualités générales en matière d'implantation, d'aménagement et de construction.





Mention 1977

Emplacement

Domaine Laval
Notre-Dame/Alton Goldbloom
Laval, Qué.

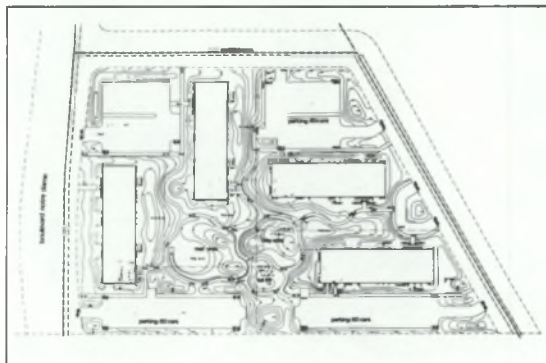
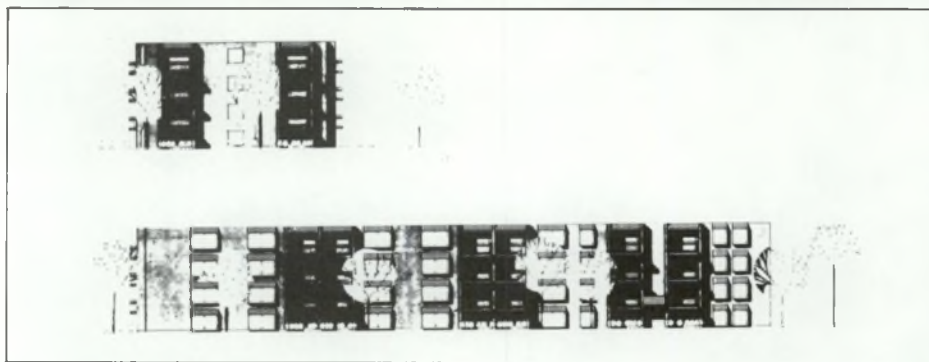
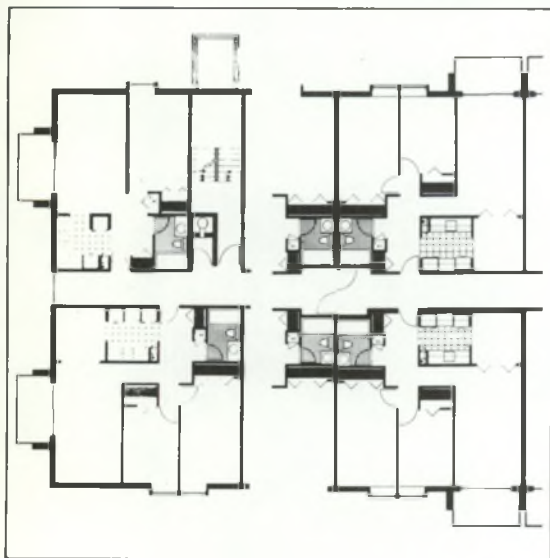
Architecte

Roger Leblanc
Montréal, Qué.

Constructeur

Century Construction Ltd.
Montréal, Qué.

L'implantation et le rassemblement de ces quatre immeubles d'habitation de plus de 200 appartements ont été fort bien exécutés. Le projet comporte des espaces extérieurs d'aspect très agréable au sein desquels on se sent à l'aise. Les appartements quant à eux sont fonctionnels et de bonne qualité. Les fenêtres ont été conçues de manière à préserver l'intimité des occupants et ajoutent une composante fort intéressante du point de vue architectural. Les chemins d'accès, les escaliers et les corridors, forts pratiques, ont bénéficié d'une attention particulière.



Prix 1977

Emplacement

Crossways
2035 Dundas St. W.
Toronto, Ont.

Architectes

The Webb Zerafa Menkès Housden
Partnership
Toronto, Ont.

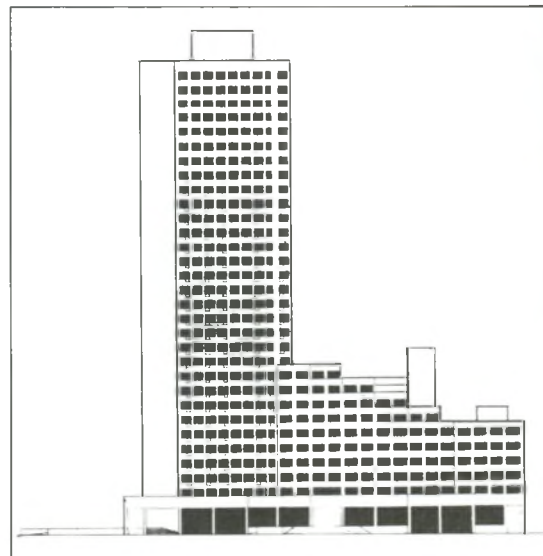
Constructeur

Consolidated Building Corporation
Toronto, Ont.

Il s'agit d'un projet à vocations diverses extrêmement bien conçu. On a en effet réussi à édifier un immeuble de 29 étages à densité d'habitation relativement élevée, tout en lui donnant une dimension, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, au sein de laquelle l'homme puisse se mouvoir à l'aise. La configuration triangulaire du bâtiment atténue l'aspect massif de cette tour d'habitation et offre aux deux tiers des appartements une vue sur le lac Ontario.

La réduction de la hauteur du bâtiment et la création de cours intérieures à la configuration intéressante offre équilibre et harmonie entre les rues avoisinantes et la construction. Bien que la plupart des appartements soient assez petits en raison de considérations d'ordre économique, ils sont fort bien aménagés et confortables. Certains des appartements sont cependant assez difficiles à meubler. Les finitions intérieures sont généralement bien exécutées, mais l'emplacement de l'appareil de climatisation ne permet pas aux personnes assises de jouir de tout le panorama. Les corridors sont assez courts et l'entrée des appartements est encastrée dans le mur, de sorte que les couloirs ne sont pas trop longs et froids.

Les installations récréatives sont bien conçues et la piscine intérieure à châssis vitré est très attrayante. Les locataires peuvent accéder directement à la galerie de boutiques couverte qui se trouve dans l'immeuble, ainsi qu'au métro. Les halls d'entrée, les galeries de boutiques et les autres installations intérieures sont de haut calibre et les matériaux chauds et raffinés qui les ornent viennent en rehausser la valeur.



suite



Mention

1977

Emplacement

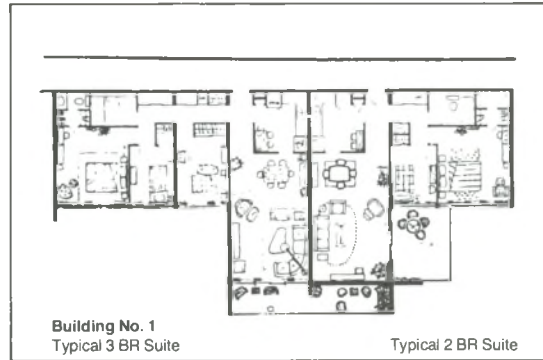
The Glen Park
Glen Erin Drive & The Collegeway
Mississauga, Ont.

Architectes

Martin Mendelow & Partners
Downsview, Ont.

Constructeur

Restwell Construction
Downsview, Ont.

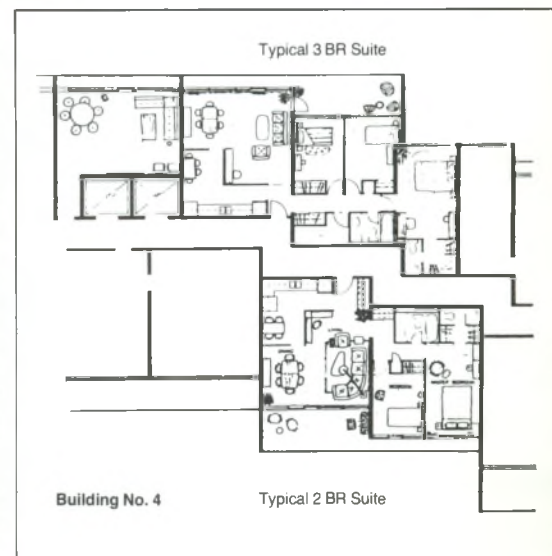


Ce groupe de deux immeubles d'habitation qui ont été présentés ensemble au concours contrastent l'un avec l'autre, tant par leur configuration que par la répartition harmonieuse de leurs volumes et leur aménagement intérieur. Les murs biais à chicanes dont est orné le bâtiment n° 1 lui confèrent des niveaux d'alignement différents et permet aux occupants de jouir d'un haut niveau d'intimité. Les corridors demeurent cependant rectilignes et relativement conventionnels. On y gagne donc davantage d'intimité, mais certains appartements ne peuvent bénéficier de tout l'éclairage naturel auquel ils auraient droit. La répartition des volumes du bâtiment n° 4 est beaucoup plus classique. Les corridors sont conçus de manière intéressante et les balcons sont de grandes dimensions de manière à produire un bon effet. Ces deux approches architecturales sont considérées supérieures au modèle type de construction de ce genre, mais elles ont pour inconvénient de souligner les défauts de chacun des immeubles.



L'implantation est bien exécutée mais il convient également de rendre hommage à l'aménagement de l'ensemble communautaire dont les nombreux attraits sont à même de supporter une densité d'habitation élevée.

Le revêtement extérieur en brique et le niveau des finitions intérieures ajoutent à la qualité générale de la construction.



Logements de toutes formes destinés aux personnes âgées et aux handicapés

Les plans utilisés dans cette publication ont été reproduits à partir des plans originaux soumis au Conseil. Ils paraissent dans la langue utilisée par l'architecte ou l'urbaniste en cause, soit le français, soit l'anglais. La plupart des lecteurs sauront interpréter les plans tels qu'ils ont été imprimés, mais ceux qui en auraient besoin, voici une liste d'équivalents:

Apartment type A, B	Appartement – A, B
Attic	Attique
Bachelor unit	Studio
Balcony	Balcon
Basement	Sous-sol
Bathroom	Salle de bain
Bedroom	Chambre
Building No. 1, 4	Immeuble n° 1, n°4
Courtyard	Cour intérieure
Den	Coin-détente
Dining Room	Salle à manger
East Elevation	Élévation est
Elevation	Élévation
Entry	Entrée
First floor	Premier étage
Garbage room	Local des ordures
Ground floor	Rez-de-chaussée
Kitchen	Cuisine
Laundry room	Buanderie
Living Room	Salle de séjour
Loft	Soupente
Lower Level	Niveau inférieur
North Elevation	Élévation nord
Parking	Parc de stationnement
Playroom	Salle de jeux
Powder room	Salle de toilette
Retail store	Dépanneur
Roof deck	Toit-terrasse
Second floor	Deuxième étage
Second level unit	Logement – deuxième étage
Split level	A mi-étages
South Elevation	Élévation sud
Storage	Rangement
Street level	Niveau de la rue
Study	Cabinet de travail
Swimming pool	Piscine
Terrace	Terrasse
Third floor	Troisième étage
Third level unit	Logement – troisième étage
Typical floor plan	Plan d'étage type
Typical ground floor	Rez-de-chaussée type
Typical 3 bedroom suite	Logement type à 3 chambres
Typical 2 bedroom suite	Logement type à 2 chambres
Typical section	Section type
Typical upper floor	Étage supérieur type
Unexcavated	Non creusé
Unit type A/B/C	Logement – type A/B/C
Upper level	Niveau supérieur
Utility	Débarras
Washroom	Salle de toilette
West Elevation	Élévation ouest
Yard level	Niveau de la cour

Prix 1976

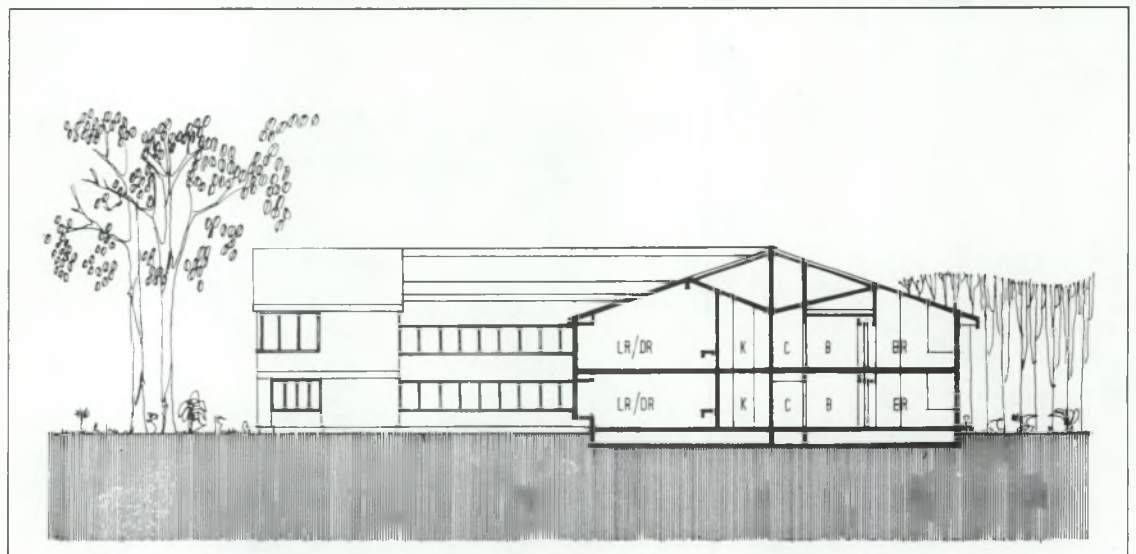
Emplacement
Woodstock, N.-B.

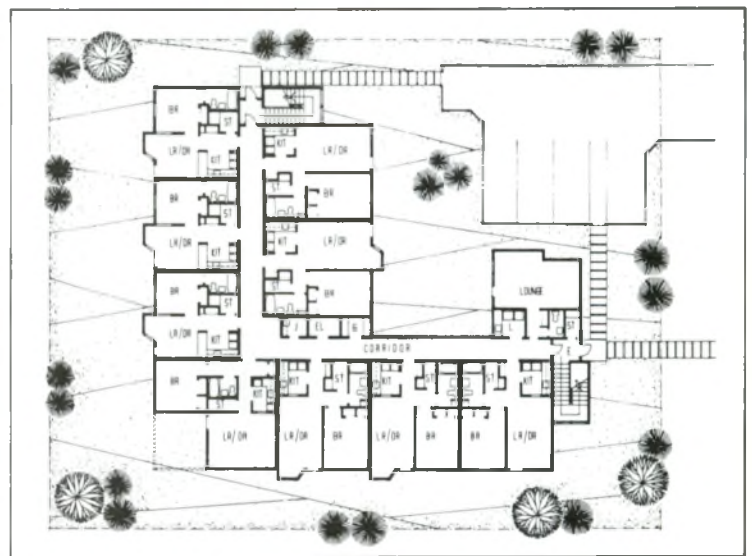
Conception due à
New Brunswick Housing Corp.
Fredericton, N.-B.

Constructeur
SRC Construction Ltd.
Fredericton, N.-B.

Ce petit projet édifié dans le centre ville possède une qualité et projette une ambiance que lui envieraient beaucoup de réalisations du genre. Le bâtiment s'intègre tellement bien aux autres constructions du voisinage qu'il semble avoir été érigé à la même époque que certaines des maisons individuelles alentour d'antant de 1900. L'utilisation ingénieuse d'un lot de coin, des proportions en parfaite harmonie avec un site d'implantation simple concourent à intégrer le projet au milieu environnant.

Les appartements sont de conception assez courante mais ils sont mis en valeur par l'allure des corridors vitrés ornés de plantes vertes à l'intérieur. Les installations communautaires semblent être appréciées des occupants qui les utilisent assez régulièrement. Le revêtement extérieur simple à finition de planches à déclin ainsi que les détails des débords de toit et des baies vitrées rehaussent la qualité du projet.





Mention

1976

Emplacement

Peoples Tower
St. George Boulevard
Moncton, N.-B.

Architectes

Robert Eaton Ltd.
Moncton, N.-B.
Klein and Sears
Architectes conseil
Toronto, Ont.

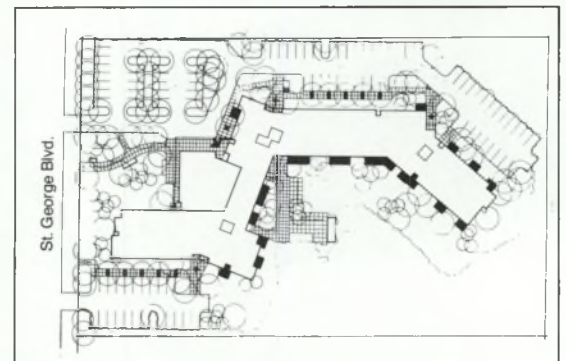
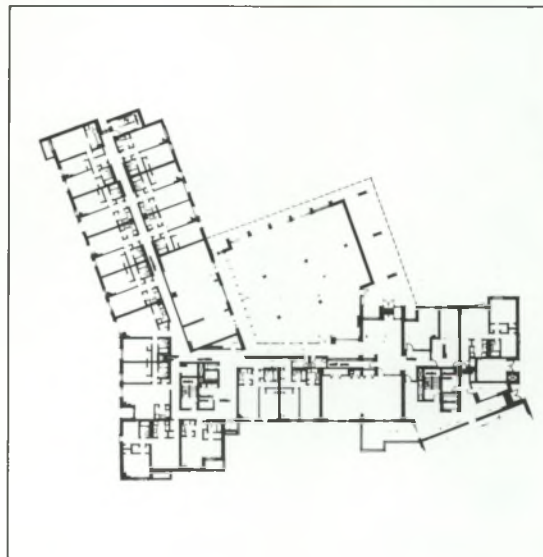
Constructeur

Maritime Co-operative Services
Moncton, N.-B.

Cette résidence destinée aux personnes âgées a été réalisée grâce aux efforts déployés par le mouvement coopératif et, à en juger par l'enthousiasme de ses occupants, elles a été couronnée de succès. Le jury s'est montré quelque peu perplexe quant à savoir s'il fallait encourager la construction de bâtiments de cette taille dans une ville de l'importance de Moncton. Il lui semblait que, tant en ce qui concerne le style architectural que les proportions de la construction, cette dernière cadrerait beaucoup mieux dans de grands centres métropolitains. Néanmoins tous les membres du jury se sont accordés pour affirmer que les concepteurs et les promoteurs de "Peoples Tower" avaient réalisé un projet fort bien exécuté.

La bâtiment est assez important mais l'aménagement général est bien conçu et la construction est divisée en quatre ailes formant des angles les unes avec les autres. Les appartements individuels ont été bien pensés et, étant donné les contraintes budgétaires auxquelles est soumis ce genre de projet, la construction intérieure est supérieure à la moyenne.

L'extérieur du bâtiment est bien détaillé et l'utilisation de briques géantes s'allie aux proportions de l'immeuble. On a réussi à conserver certains arbres sur le site et l'on ne peut qu'en louer les promoteurs. L'aménagement du paysage est bon et offre d'excellentes possibilités.



Mention 1977

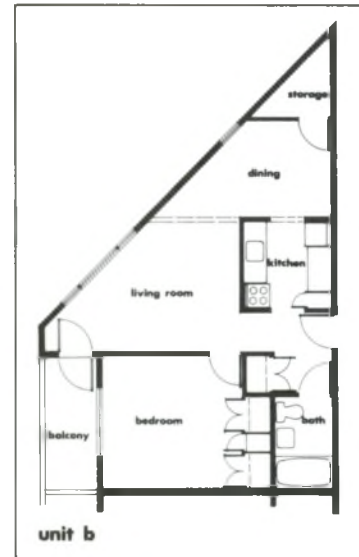
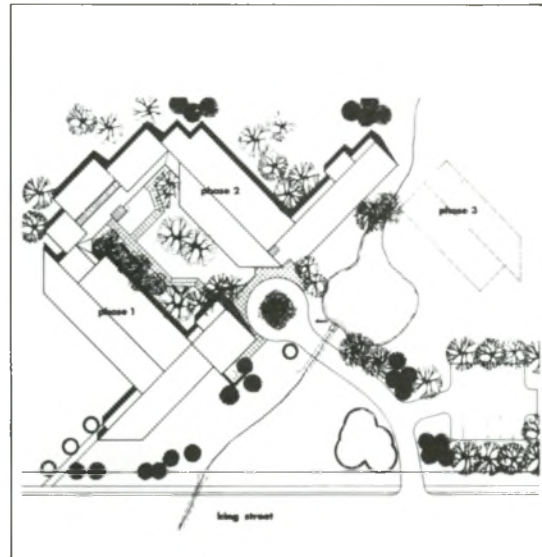
Emplacement
King Street
Chatham, N.-B.

Architecte
Robert Eaton Ltd.
Moncton, N.-B.

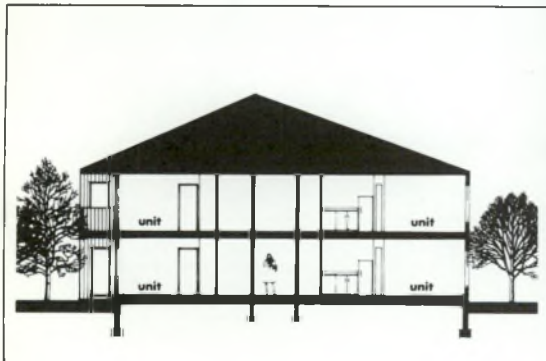
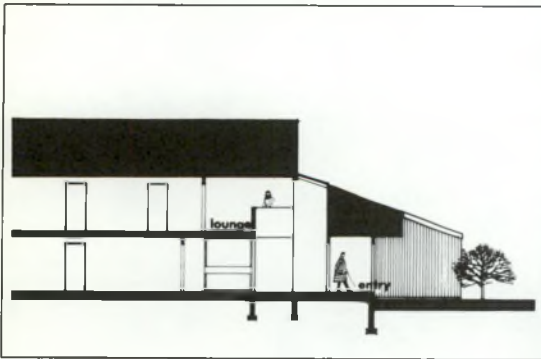
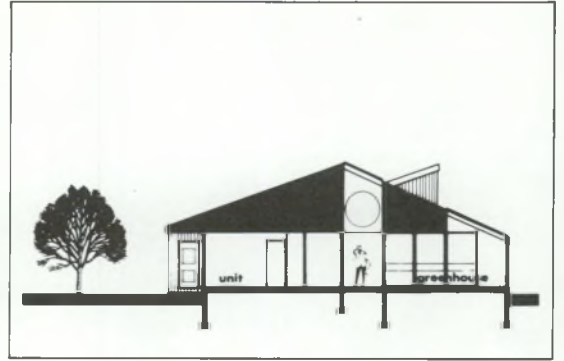
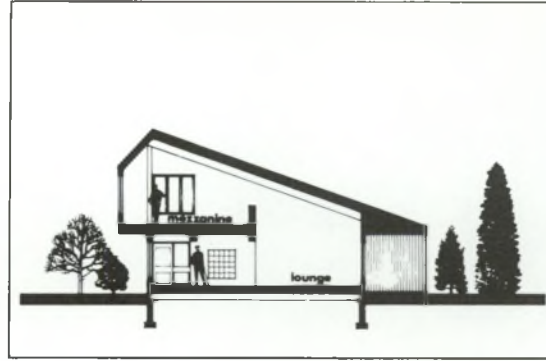
Constructeur
Forrest Construction Ltd.
Moncton, N.-B.

Il s'agit d'un projet de conception plus qu'honorable qui n'a pourtant pas été réalisé avec tout le succès auquel on aurait pu s'attendre. Le plan d'ensemble est de bonne qualité, l'aménagement excellent dénotant un sens profond des proportions et l'atmosphère simple et franche; mais le travail de réalisation n'est malheureusement pas à la hauteur. Les unités d'habitation sont bien aménagées et disposent de débarras, et la plupart d'entre elles bénéficient d'un espace extérieur semi-privé. Il aurait probablement été possible de mieux finir les boiseries et de mieux soigner la peinture et la pose des moquettes. Les espaces communs sont bien utilisés et la serre ainsi que les corridors vitrés ajoutent à l'agrément des occupants.

La bâtiment lui-même s'intègre au voisinage et en fait ne dépare absolument pas certaines des vieilles maisons voisines. Les terrains sont bien entretenus et un projet de plantation d'arbres est en cours de réalisation.



suite



Mention

1976

Emplacement

Woodstock, N.-B.

Conception due à

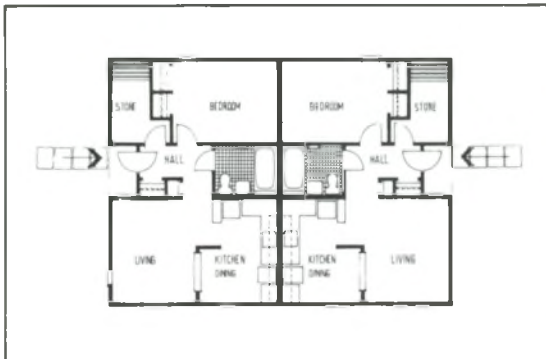
New Brunswick Housing Corp.
Fredericton, N.-B.

Constructeur

Topmar Construction
Fredericton, N.-B.

Il s'agit d'une bonne approche architecturale à un type de logement assez difficile à réaliser. La conception est simple mais réussie. L'implantation des unités d'habitation est bien exécutée à l'intérieur des limites d'un site extrêmement restreint et le jury a apprécié la manière avec laquelle ce projet aux vastes possibilités avait été réalisé.

La construction repose sur des dalles coulées directement sur le sol. Les unités sont jumelées et ne comprennent qu'un étage. Le toit est quelque peu inhabituel mais intéressant avec ses larges débords en surplomb. L'extérieur est revêtu de bardeaux de cèdre se mariant harmonieusement avec le cadre et les bâtiments environnants. De grandes fenêtres bien orientées assurent une bonne ventilation et don-



nent une belle vue. L'aménagement paysager est agréable et orné de conifères et de bouleaux que l'on a soigneusement préservés.



Mention

1977

Emplacement

Habitat Co-operative
Tideways Apartments
Woodman and Post Roads
Wolfville, N.-É.

Architecte

Robert J. Ojolic
Sydney, N.-É.

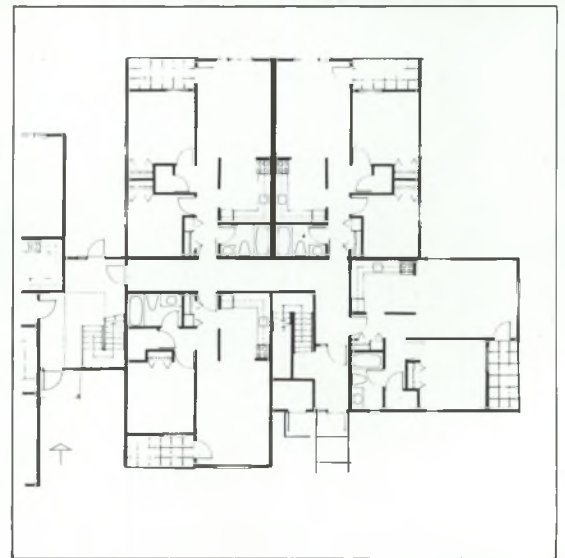
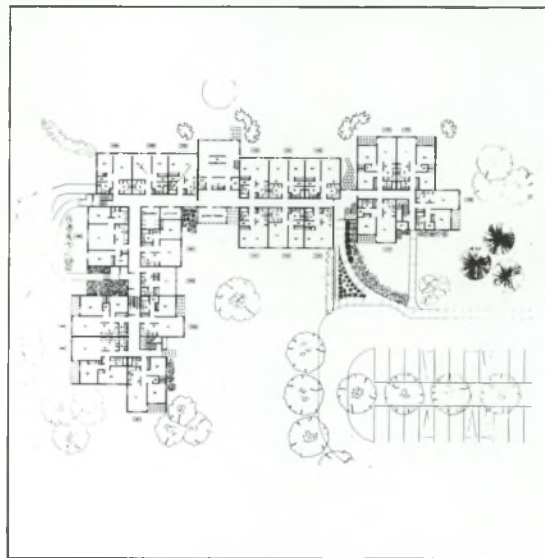
Constructeur

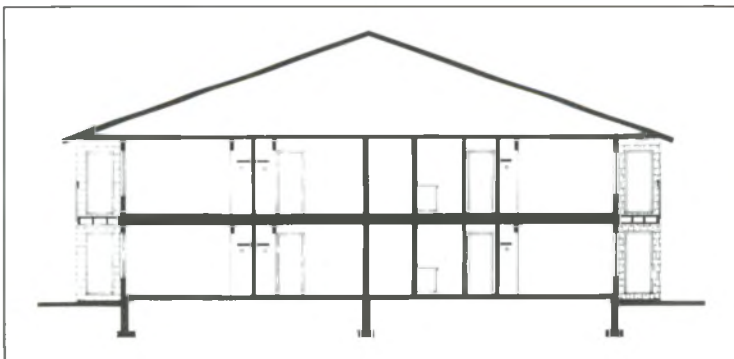
Wallace & Carey Ltd.
Wolfville, N.-É.

Il s'agit d'une solution de remplacement intéressante à certaines conceptions plus conservatrices de logements pour personnes âgées. Réalisées dans le cadre d'un programme coopératif, les constructions montrent que l'on a déployé tous les efforts possibles en vue d'y apporter la touche personnelle, la diversité et le niveau d'intimité propres aux maisons individuelles. Le concepteur y est arrivé en reliant le groupe d'habitations par un système de couloirs qui, tout en préservant l'intimité des occupants, leur permet de se rendre aux diverses installations prévues.

Les unités d'habitation bénéficient de terrasses encastrées dans les constructions au niveau du rez-de-chaussée et de balcons au premier étage. Les proportions des bâtiments respectent la nature rurale du site et du quartier environnant. L'ossature en bois ainsi que les bardeaux, typiques dans les provinces de l'Atlantique, évoquent un village de pêcheurs en bordure de la mer. La chaleur du bois, les tons naturels et les murs en bois de pin se complètent les uns les autres et contribuent à créer cette atmosphère propre aux "Maritimes".

La construction repose sur des dalles coulées directement sur le sol et la densité des logements est de 10 unités à l'acre. Le site de 10 acres n'est pas entièrement construit et le reste doit servir à de futurs aménagements. Le prix (1976-77) atteignait grosso modo \$28 le pied carré.





Prix 1977

Emplacement

Appartements La Chenaie
525-535, 7^{ème} Avenue, Sud
Sherbrooke, Qué.

Architecte

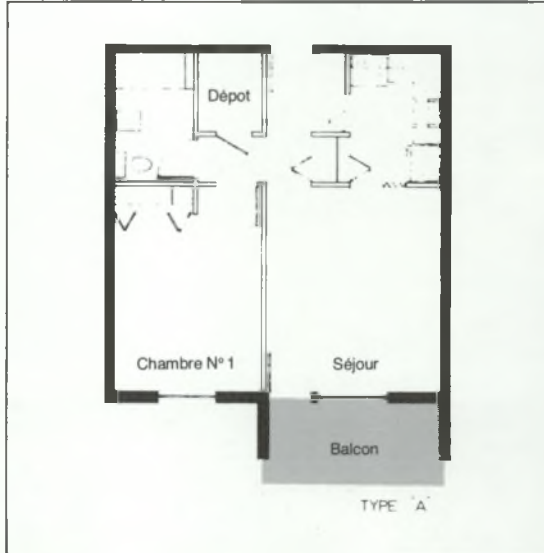
Laurent Joyal OAQ
Drummondville, Qué.

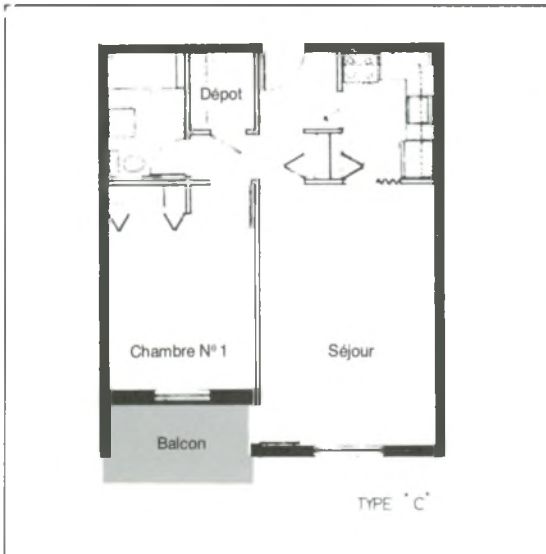
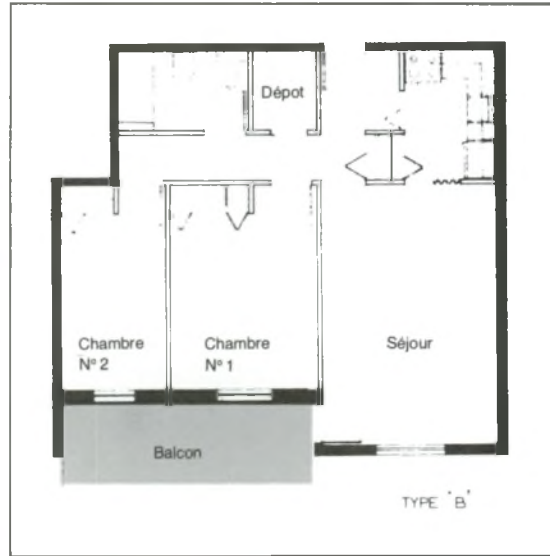
Constructeur

C.R. Gagnon Inc.
Victoriaville, Qué.

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un programme spécial de l'Office municipal d'habitation de la ville de Sherbrooke dont l'objectif principal était de répondre aux besoins des handicapés et des personnes âgées en matière d'habitation. Il en est résulté l'une des meilleures résidences du genre bâties jusqu'à ce jour au Québec. Tous ses éléments sont fonctionnels et agréables – les cours extérieures, les accès aux résidences, les corridors, les salles communautaires et les unités d'habitation. En outre, il est possible de se déplacer en chaise roulante partout dans le bâtiment, aussi bien à l'intérieur des logements que dans les espaces communautaires.

En ce qui concerne la construction, les qualités du bâtiment ne sont rien moins qu'évidentes: conçu avec soin, l'édifice a également été construit avec soin. Au cours de la visite du jury, tant les résidents que le personnel de la résidence se sont montrés particulièrement satisfaits de leur foyer.





Mention

1977

Emplacement

Habitations de Carillon
5335 rue Notre-Dame Ouest
Montréal, Qué.

Architecte

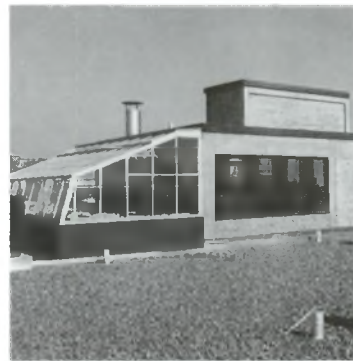
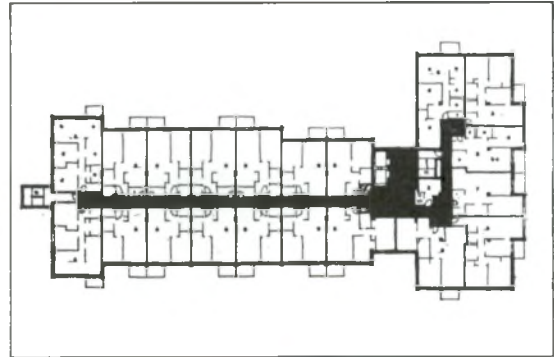
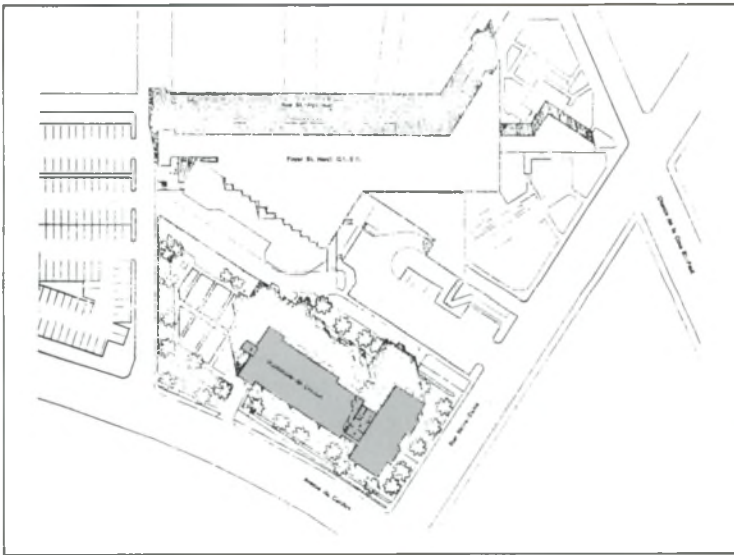
Jean-Louis Lalonde
Montréal, Qué.

Constructeur

Duroc Construction Inc.
Montréal, Qué.

Le site d'implantation moins que satisfaisant de par son aspect est racheté par le bâtiment bien conçu qui y a été édifié à l'intention des personnes âgées. D'envergure modeste, le bâtiment reflète bien son caractère résidentiel. Les matériaux et les couleurs ont été choisis judicieusement, les espaces intérieurs sont d'aspect agréable et gai et les espaces communs, tout comme les appartements, sont clairs et spacieux.





Mention

1977

Emplacement

Manoir Outremont
1000, Rockland Road
Outremont, Qué.

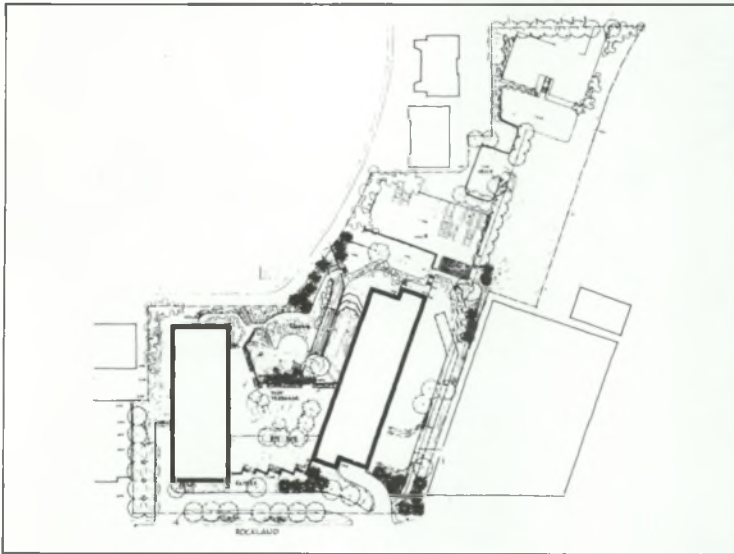
Architecte

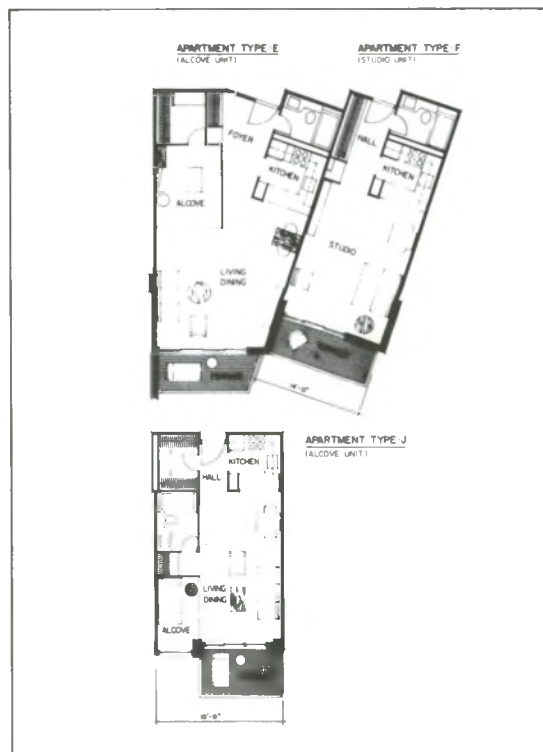
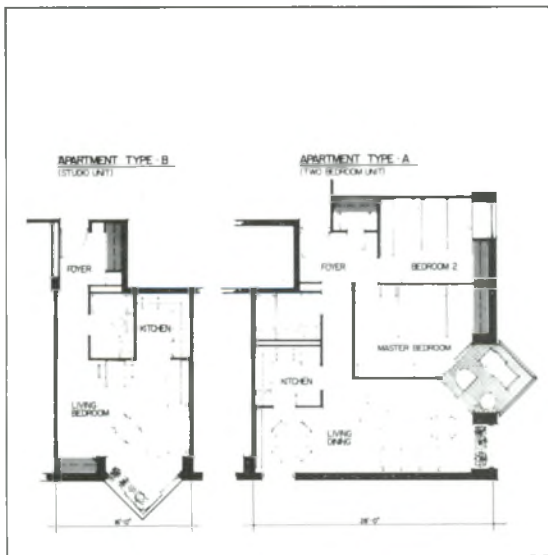
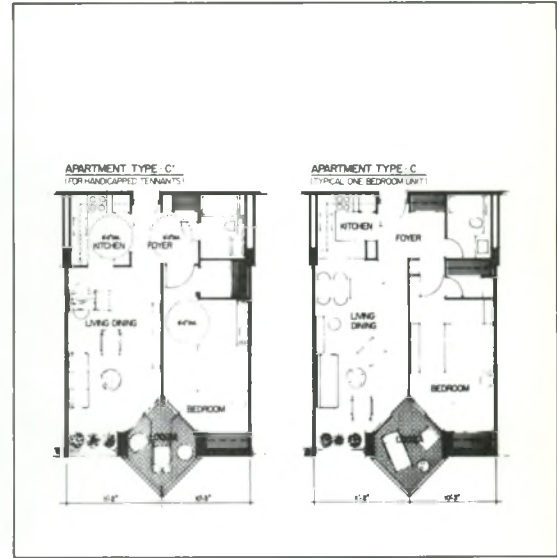
Rosen Curuso Vecsei
Montréal, Qué.

Constructeur

Manoir Outremont (1975) Ltd.
Montréal, Qué.

Il s'agit d'un site en pente sur lequel il est difficile de construire et qui se situe entre deux rues dont la différence de niveau est de 50 pieds. Néanmoins, le terrain a été bien utilisé pour y édifier quelque 385 unités d'habitation destinées à des personnes âgées et comprennent des logements dont les plus petits sont des studios et les plus grands des appartements à deux chambres. Les contraintes imposées par la topographie du lotissement ont poussé l'architecte à concevoir une construction qui s'intègre fort bien au site. Les balcons en angle confèrent une allure plastique au bâtiment, tout en préservant l'intimité des occupants. Les matériaux et les couleurs choisis reflètent le caractère résidentiel du projet et les unités individuelles sont bien conçues.





Prix 1976

Emplacement

Penfield Drive
Kanata, Ont.

Architectes

Schoeler and Heaton
Ottawa, Ont.

Constructeur

Taro Properties
St. Catharines, Ont.

Ce projet de logement pour personnes âgées jouit d'une excellente implantation au sein d'une localité proche d'Ottawa. Il se trouve à quelques minutes de marche d'un centre commercial, d'une bibliothèque, d'un centre communautaire et de quelques autres installations et n'est pas éloigné des arrêts d'autobus. Il s'intègre fort bien au développement résidentiel et au parc environnant et dispose d'une entrée principale judicieusement aménagée et accueillante.

A l'intérieur, le hall d'entrée et la salle commune communiquent harmonieusement et sont prolongés par un patio et des jardins. Les espaces communs sont bien utilisés et les résidents sont ostensiblement fiers de leur projet et semblent généralement satisfaits d'habiter dans cette collectivité.

Les corridors en zigzag offrent des points de vue limités et sont bien proportionnés. Les intérieurs ont été bien réalisés. Quant aux cuisines, elles ont été conçues et aménagées avec une certaine dose d'imagination.





Prix 1977

Emplacement

Baycrest Terrace and Wagman
Centre
55 Ameer Avenue
Toronto, Ont.

Architectes

Boigon & Armstrong
Don Mills, Ont.

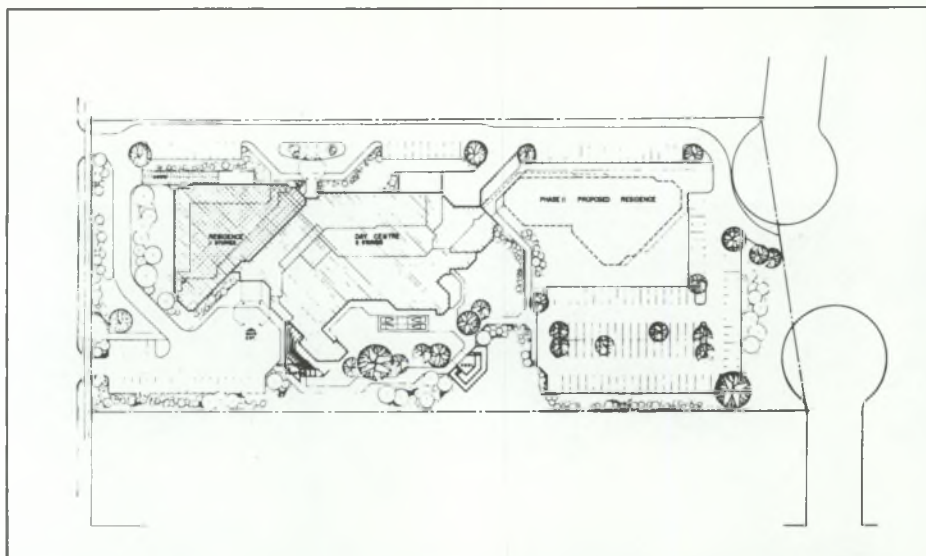
Constructeur

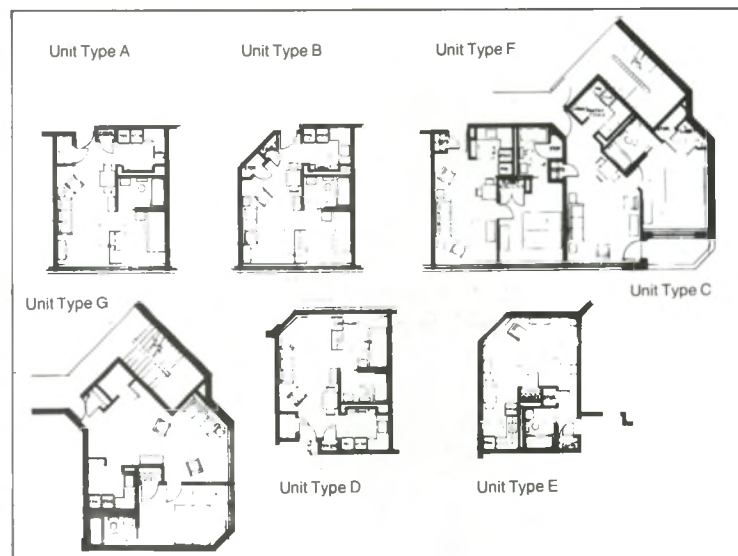
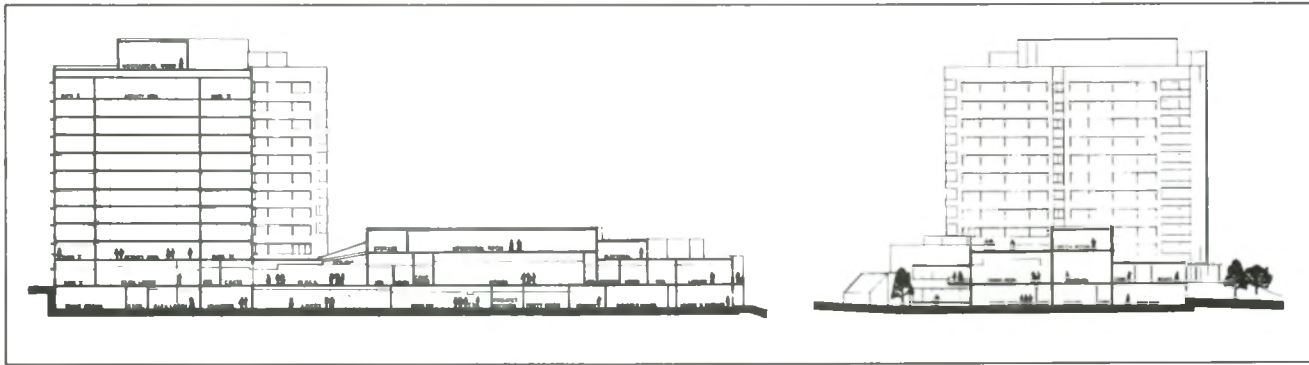
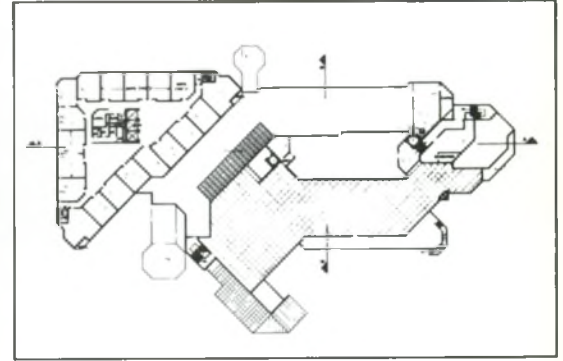
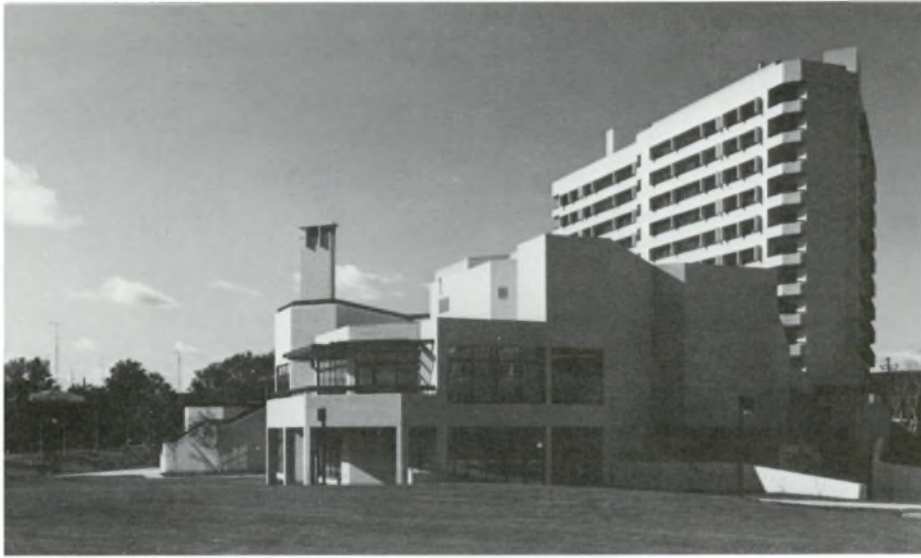
Greenwin Development
Toronto, Ont.

Les installations destinées à mettre en oeuvre des programmes sociaux et à participer à des activités récréatives dont est doté ce bâtiment sont assez impressionnantes. Le projet a été réalisé pour le centre de gériatrie de Baycrest et les architectes ont réussi à créer des milieux très agréables pour les divers programmes.

Outre les logements qu'il comporte, le bâtiment renferme des salles de réunion et de rencontre, des salons, un snack bar, une bibliothèque et une chapelle. On y trouve également une piscine couverte, une salle d'exercice, une salle de jeu et des ateliers où chacun peut se livrer à son passe-temps favori. Un magasin général, un salon de coiffure et un institut de beauté viennent compléter la vaste gamme d'installations mises à la disposition des résidents. Il existe enfin un excellent programme de bénévolat dont l'objectif est d'encourager les locataires à faire usage de ces installations.

L'aménagement des étages des unités individuelles est excellent et donne l'impression que les pièces, bien qu'assez petites, sont spacieuses et aérées. Le débarras qui tient également lieu de séparation entre la chambre et le salon est très bien exécuté du point de vue pratique et esthétique.





Prix 1976

Emplacement

401 Regent Street
Orillia, Ont.

Architectes

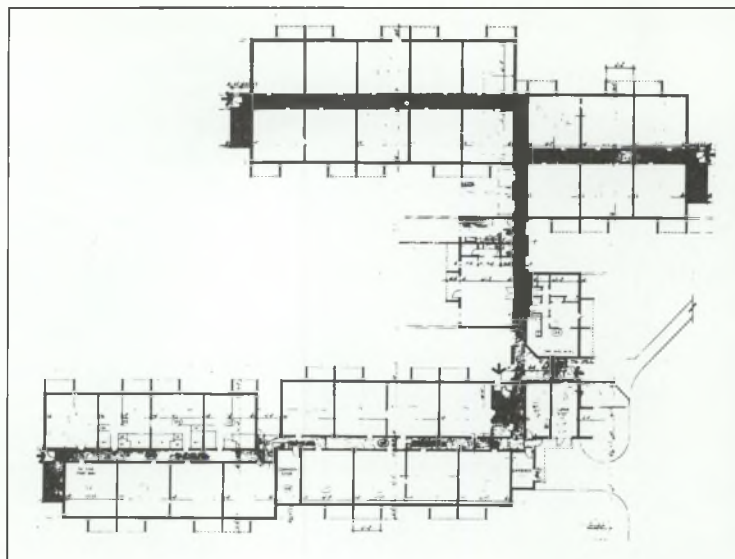
Allward & Gouinlock
Don Mills, Ont.

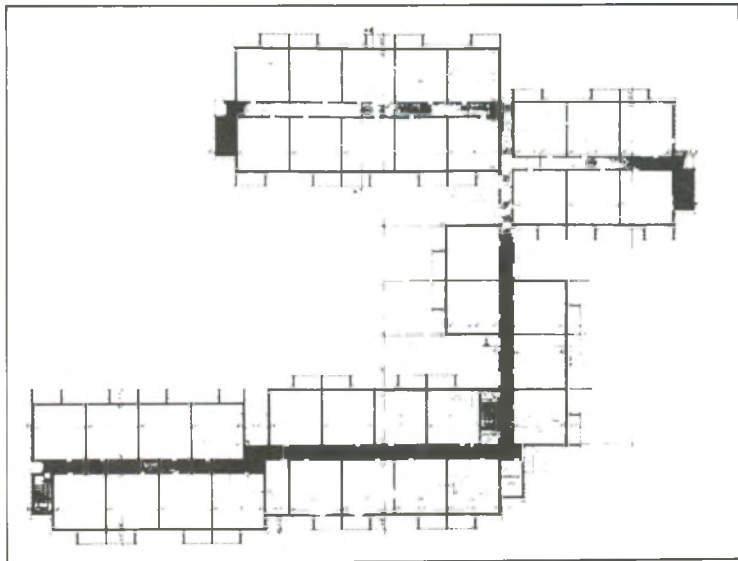
Constructeur

Engineered Components
& Structures Ltd.
Unionville, Ont.

Ce projet d'habitation pour personnes âgées, situé dans l'un des quartiers résidentiels d'une petite ville, est fort bien proportionné et d'aspect agréable. Le bâtiment de deux étages est orienté de manière à former une cour extérieure. On a porté un grand soin à la conception et veillé à satisfaire les besoins des personnes du troisième âge. Les unités d'habitation individuelles disposent d'un jardin et les appartements de débarras. Les salles de bains sont dotées de barres d'appui et les balcons encastrés possèdent des rebords aux détails charmants. Dans l'ensemble, il s'agit d'un projet très attrayant, bien entretenu et les locataires semblent s'y plaire.

Les poignées circulaires dont sont équipées les portes de secours donnant sur les corridors risquent de poser certains problèmes aux personnes âgées qui devront les utiliser en cas de nécessité. Quant aux portes des salles de bains, elles devraient pour des raisons de sécurité s'ouvrir sur l'extérieur. Enfin, les habitants pourraient se livrer à davantage d'activités en plein air si l'on pouvait mieux ombrager l'endroit.





Prix 1977

Emplacement

Maranatha Homes
3260, New Street
Burlington, Ont.

Architecte

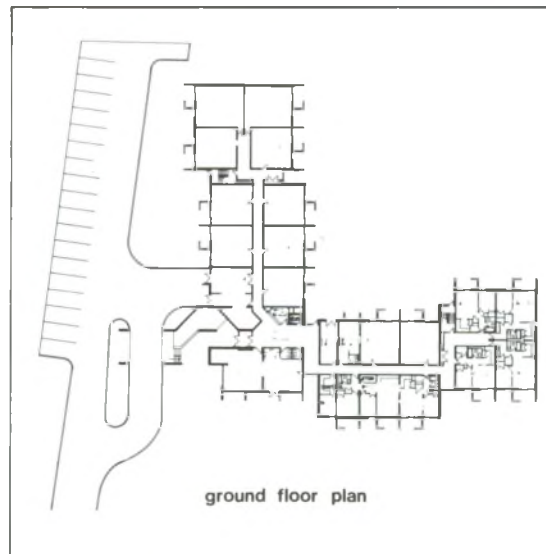
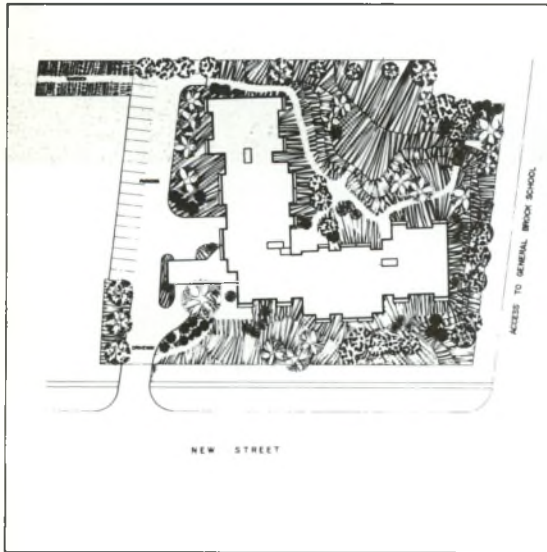
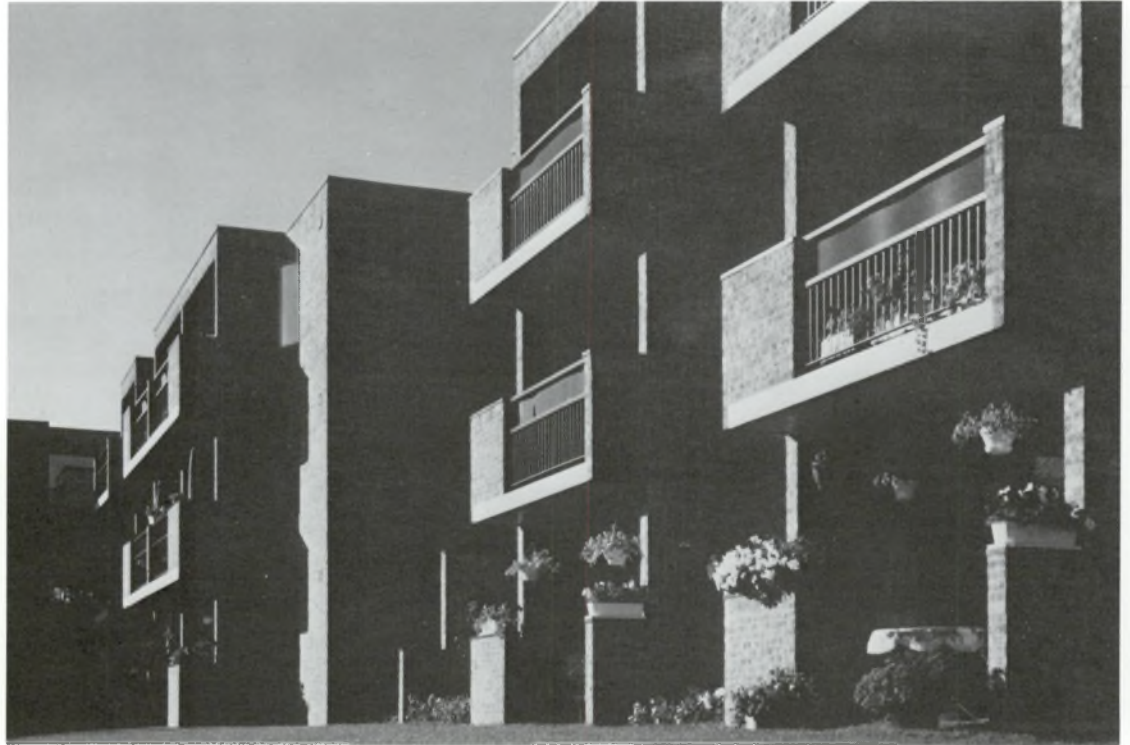
Trevor P. Garwood-Jones
Hamilton, Ont.

Constructeur

Valley Town Construction
Burlington, Ont.

Simple mais net, le parti choisi par l'architecte vise à atténuer plutôt qu'à accentuer la qualité inhérente à des constructions rassemblées autour d'une zone de circulation centrale. L'architecte n'a pas essayé de dissimuler le caractère fondamental de ces unités d'habitation et leur a donné cet aspect de boîtes regroupées en un bâtiment.

L'intérêt porté aux détails, particulièrement aux rebords des balcons, transparait à travers la décoration des intérieurs et le choix du mobilier. L'emplacement du bâtiment a permis de préserver un grand arbre qui domine et ombrage le patio. L'entrée est suffisamment vaste pour que les véhicules y stationnent et masque l'accès aux installations de service.



Mention

1976

Emplacement

Holditch Street
Sturgeon Falls, Ont.

Architectes

Wallis and Bywater
North Bay, Ont.

Constructeur

Ontario Housing Corp.
Toronto, Ont.

Ce projet illustre bien l'importance que revêt l'implantation appropriée d'une résidence réservée aux personnes âgées. Tout en étant situé près du centre de cette petite ville, le bâtiment bénéficie de la proximité de la rivière Sturgeon. L'édifice est implanté de manière à tirer parti du site dont les arbres et affleurements rocaillieux en font un cadre attrayant.

Le style architectural du bâtiment est simple et direct et l'aménagement des unités d'habitation assez conventionnel mais bien réalisé.



suite





Mention

1976

Emplacement

Pharmacy and Sheppard Avenue
Scarborough, Ont.

Architectes

Jackson Ypes Associates
Willowdale, Ont.

Constructeur

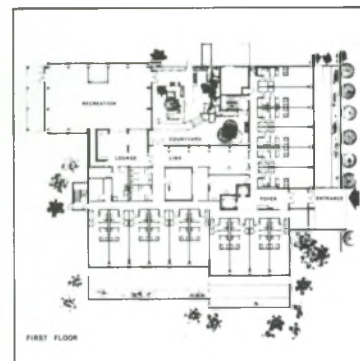
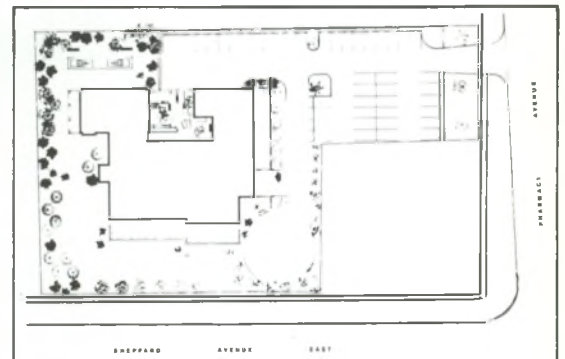
Metropolitan Housing Co. Ltd.
Toronto, Ont.

Le bâtiment fait bonne impression: il est confortable et calme et il fait bon y vivre. Les locataires semblent satisfaits et contents. La construction s'intègre assez bien à l'ensemble résidentiel voisin; et l'aménagement extérieur du site, ses accès, les espaces libres, le paysage et le stationnement sont simples mais bien arrangés.

Le jury a contesté l'emplacement du patio, assez charmant d'ailleurs, sur la face nord du bâtiment, estimant qu'il aurait été préférable de la situer sur l'aide sud où il aurait pu bénéficier du soleil.

Le projet a bien peu pensé aux handicapés. C'est ainsi qu'il faut monter une marche assez élevée pour se rendre sur le balcon des appartements et que l'entrée principale se trouve sur une côte en courbe.

Selon le jury, le rebord des balcons n'est pas rassurant et l'intimité dont jouissent les occupants n'est pas aussi bonne qu'il faudrait en raison de l'emplacement des balcons. En outre, le salon et la salle récréative sont trop éloignés de l'entrée principale pour être utilisés du mieux possible.



Mention

1977

Emplacement

Senior Citizens Housing
Edmon Street
Deseronto, Ont.

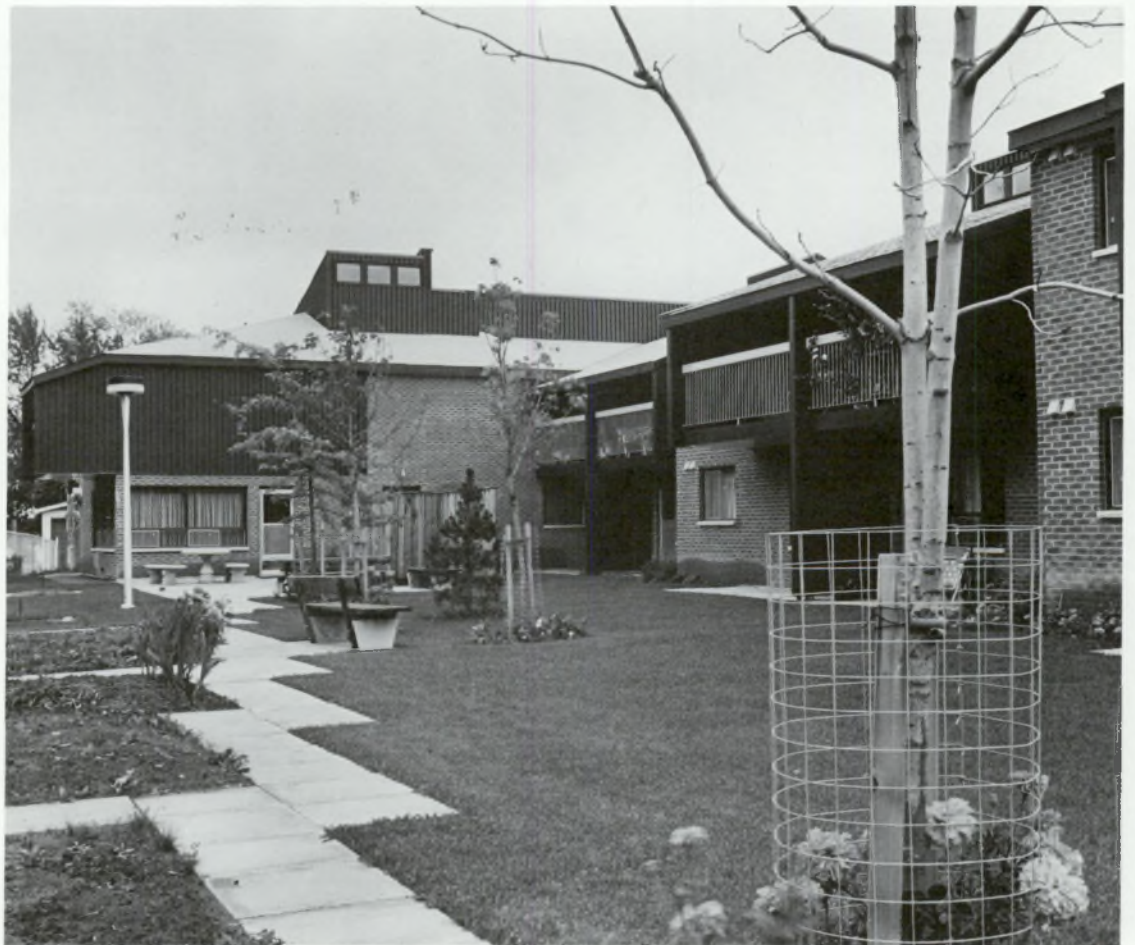
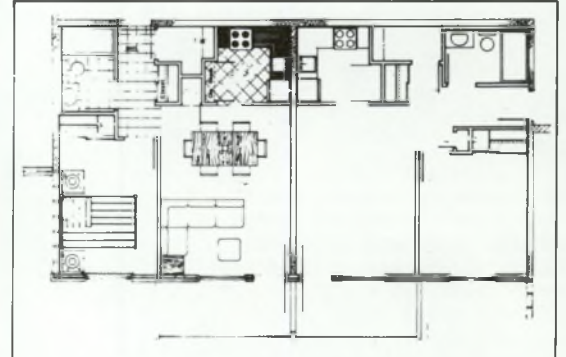
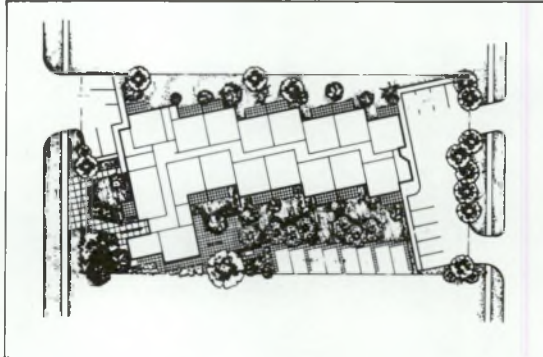
Architecte

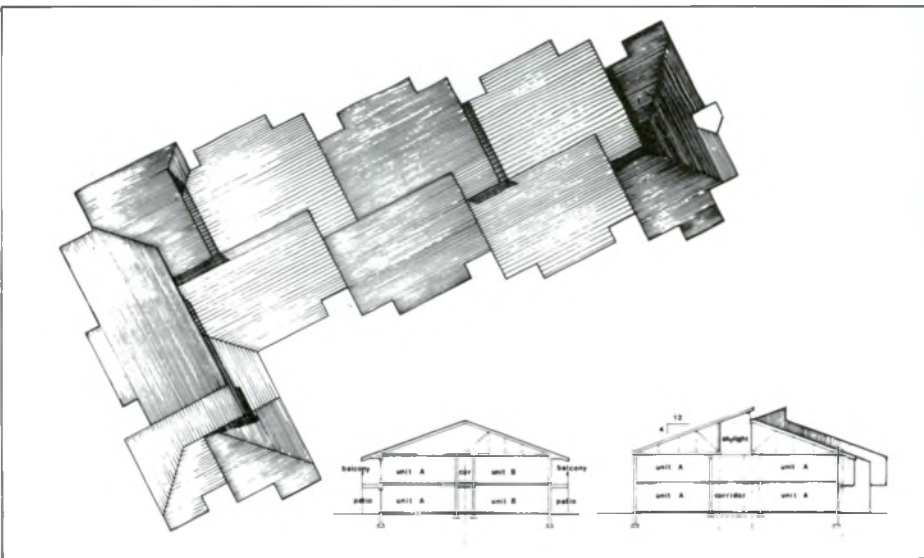
M. Paul Wiegand
Belleville, Ont.

Constructeur

Dacon Construction Ltd.
Kingston, Ont.

Les matériaux ayant servi à l'édification de ce logement pour personnes âgées ont été fort bien utilisés et judicieusement choisis de manière à s'harmoniser avec le voisinage. Le groupage des quatre entrées a été bien pensé et, bien que la nature du site ait imposé certaines contraintes, on a réussi à en tirer le meilleur parti. La conception de structures en retrait permet au bâtiment d'échapper à l'allure, généralement semblable à celle d'un motel, qui caractérise ce genre de logement. Malheureusement, les possibilités qui ont été créées à l'extérieur n'ont pas leur pendant à l'intérieur.





Mention

1977

Emplacement

Thomson Court Apartments
1 Thomson Court
Markham, Ont.

Architecte

Sievenpiper Architec-
te/planificateur
Toronto, Ont.

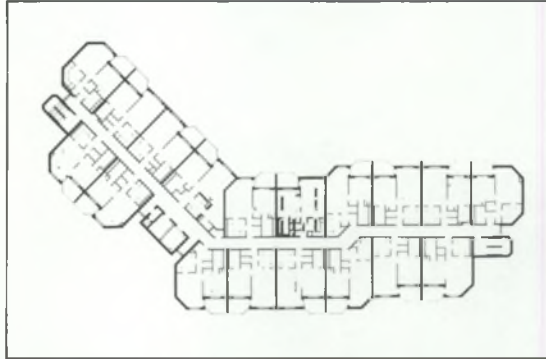
Constructeur

West York Construction Ltd.
Weston, Ont.

Ce projet montre que l'on peut parfaitement concevoir une construction de haute qualité tout en respectant des contraintes budgétaires. Le bâtiment tire le meilleur parti possible du site, et l'emplacement de certains balcons et murs en biais lui confère une certaine beauté plastique.

A l'intérieur, les appartements sont de conception assez courante, ce qui ne nuit absolument pas au fait qu'il est agréable d'y vivre. L'angle que forment le bâtiment et, par conséquent, le couloir, contribue à réduire l'aspect monotone et impersonnel de l'ensemble. Les fenêtres qui se trouvent de part et d'autre de l'ascenseur et aux extrémités du couloir laissent pénétrer la lumière naturelle. Le jury a estimé que si l'on avait agrandi les deux petits espaces se trouvant de chaque côté de l'ascenseur, on aurait réussi à créer un petit salon sans doute commode, mais qui n'aurait pourtant pas produit un effet aussi réussi de l'extérieur. Le hall d'entrée est agréable et intime, tandis que les chauds matériaux qui le constituent rehaussent son cachet.

Le projet a été réalisé pour la Rougebank Corporation, un organisme à but non lucratif et a été financé par la Société d'habitation de l'Ontario et la Société centrale d'hypothèque et de logement.





Prix
1976

Emplacement

Dr. Chrystal Manor
Senior Citizens Apartments
Carstairs, Alb.

Architectes

Long, Mayell & Associates
Calgary, Alb.

Constructeur

Alberta Housing Corp.
Edmonton, Alb.

Il s'agit d'appartements pour personnes âgées, fort bien réalisés et dont la diversité des aménagements intérieurs s'insère harmonieusement dans le cadre d'une conception architecturale d'ensemble. L'espace est parfaitement utilisé et grâce à la disposition décalée de vastes couloirs on a réussi à établir des espaces communs bien éclairés.

Le projet est bien situé et s'harmonise aux proportions et au style des constructions voisines. Le groupage des unités d'habitation et l'emplacement différent des cours intérieures confèrent au toit une ligne harmonieuse. Le terrain est diversifié et bien entretenu, et les résidents s'occupent de leurs propres parterres fleuris et de leur jardin. Du point de vue technique, le projet est excellent. La structure et l'équipement mécanique sont intégrés à la construction et à la conception. Les matériaux ont été judicieusement utilisés, de même que les couleurs et les formes. Le projet s'harmonise parfaitement à la dimension et au cadre de la ville.



Mention

1977

Emplacement

Alder Court
1633, 20th Ave. N.W.
Calgary, Alb.

Architecte

R. I. A. McDougall
Calgary, Alb.

Constructeur

Puma Construction Ltd.
Calgary, Alb.

Ce petit ensemble résidentiel comprend 6 appartements d'une chambre et est situé sur un terrain urbain normal. La conception de ce logement pour personnes âgées est unique en son genre. Réalisé par l'Alberta Housing Corporation avec le concours de l'Elder Statesman Group, un organisme à but non lucratif, ce projet de densification a beaucoup à montrer en matière de responsabilité sociale et de civilité. Les unités d'habitation constituent des logements pratiques dont les prix ont été calculés de manière à permettre aux locataires de demeurer dans leur ancien quartier. C'est surtout à l'Elder Statesman Group que revient le mérite d'avoir, par sa persévérance, mené à bien cette réalisation, car généralement, les personnes âgées ne trouvent à se loger que dans des tours d'habitation ou des logements se trouvant dans les banlieues excentriques d'une ville.

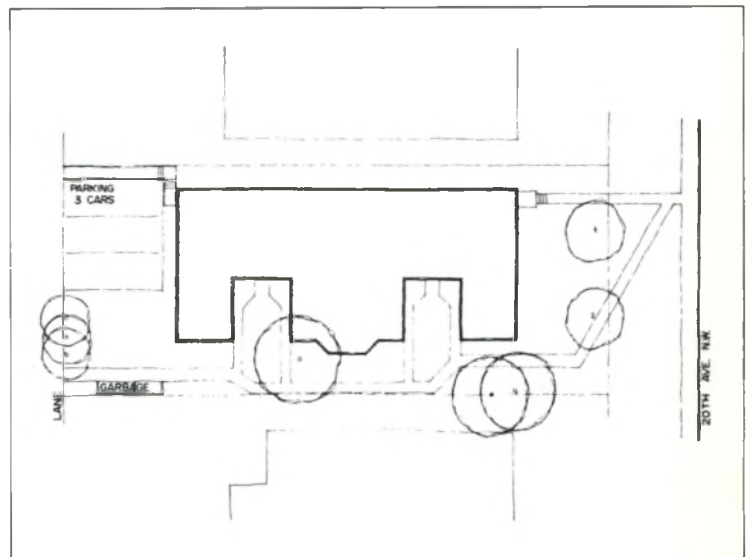
Les unités d'habitation sont simples mais commodes. Le salon-salle à manger est spacieux et les cuisines petites, mais pratiques. L'aménagement intérieur est de qualité, surtout les entrées. Il est peut-être discutable que la buanderie se trouve au deuxième étage et qu'il ne soit pas possible d'y accéder par le premier étage mais les plans d'architecture réalisés pour de futurs logements semblables ont résolu ce problème. L'éclairage naturel dont disposent les logements n'est pas aussi bon qu'on le souhaiterait à cause des débords avancés, et du manque de surfaces vitrées.

Le projet dénote une conception architecturale très respectueuse du cadre environnant. Donnant sur une rue résidentielle, le bâtiment possède des dimensions et un aspect qui ne déparent absolument pas les petites maisons individuelles du quartier. Son aspect global, conçu en fonction du site, des contraintes imposés par le code du bâtiment et de son utilisation, est intéressant mais sans aucune prétention. La densité de logement est à peu près celle de duplex à logement unifamiliaux, ce dont a tenu

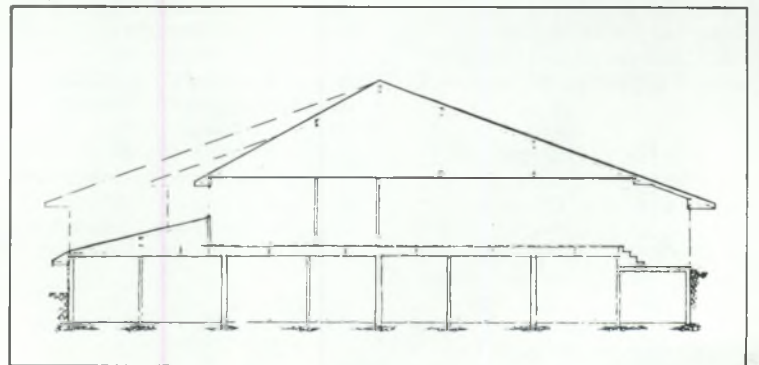
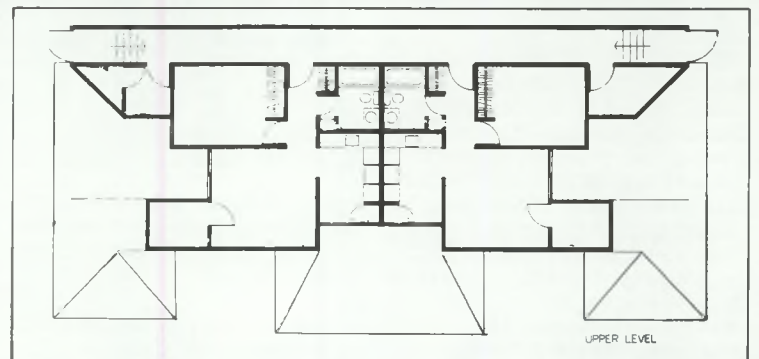
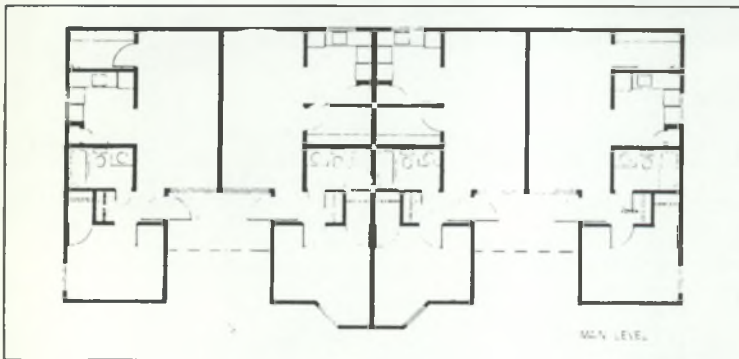


compte la ville en autorisant l'édification de ces 6 appartements dans un secteur qui n'avait pas été zoné à cette intention.

La réussite du projet doit s'exprimer en termes sociaux. L'idée de concevoir un projet de densification de manière à permettre à des citoyens du troisième âge de demeurer dans leur ancien quartier, près de leurs amis et d'un milieu connu est, à bien des égards, louable. La conception, tout en étant pratique et agréable, n'est pas remarquable en ce qui concerne l'aménagement. Le projet est digne d'intérêt de par son harmonie avec le voisinage et en raison de son contexte social.



suite



Mention

1977

Emplacement

Dorothy Steeves Manor
1985 Wallace Street
Vancouver, C.-B.

Architecte

John Keith King
Vancouver, C.-B.

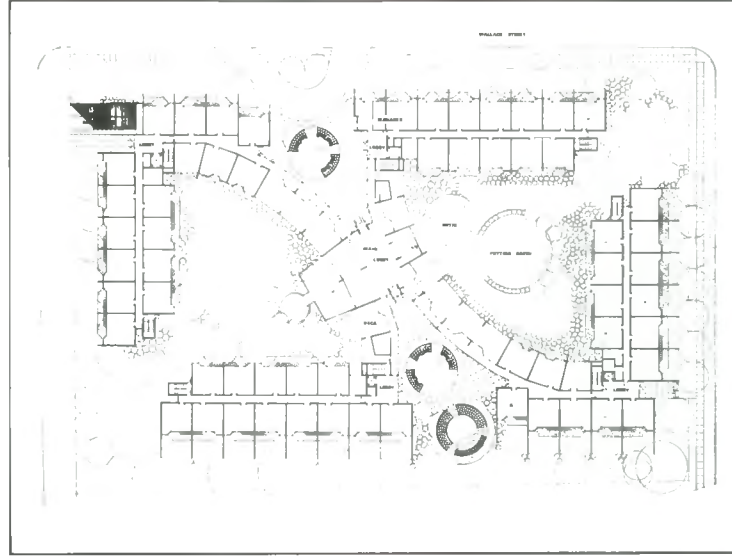
Constructeur

Great Vancouver Housing
Corporation
Vancouver, C.-B.

La conception globale de ce projet de logement pour personnes âgées dénote un esprit imaginatif et, dans une certaine mesure, innovateur. L'architecte ne s'en est cependant pas tenu à la même approche en ce qui concerne les unités individuelles dont la conception est assez ordinaire.

Le salon adjacent à l'entrée principale est le point central de l'ensemble résidentiel et permet d'accéder directement à toutes les unités d'habitation. Par contre, les salons des étages supérieurs ne semblent pas assez vastes, compte tenu du nombre de personnes réparties dans les quatre ailes du bâtiment.

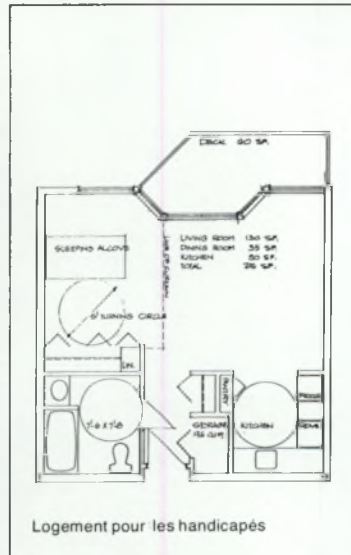
Le rebord des balcons n'a pas été assez soigneusement conçu dans la plupart des cas, étant donné son importance. Ainsi, la hauteur des rebords ne tient pas compte du fait que certains résidents doivent se déplacer sur des chaises roulantes et que d'autres seront assis, soit à l'intérieur de leur appartement, soit sur le balcon, et ne pourront donc pas jouir de la vue.



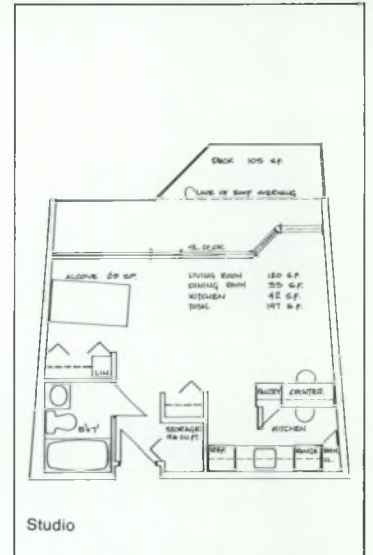
suite



Studio au logement pour les handicapés



Logement pour les handicapés



Studio



Mention

1977

Emplacement

Corlett Place
619 Comox Road
Nanaimo, C.-B.

Architectes

David N. Spearing & Associates
Nanaimo, C.-B.

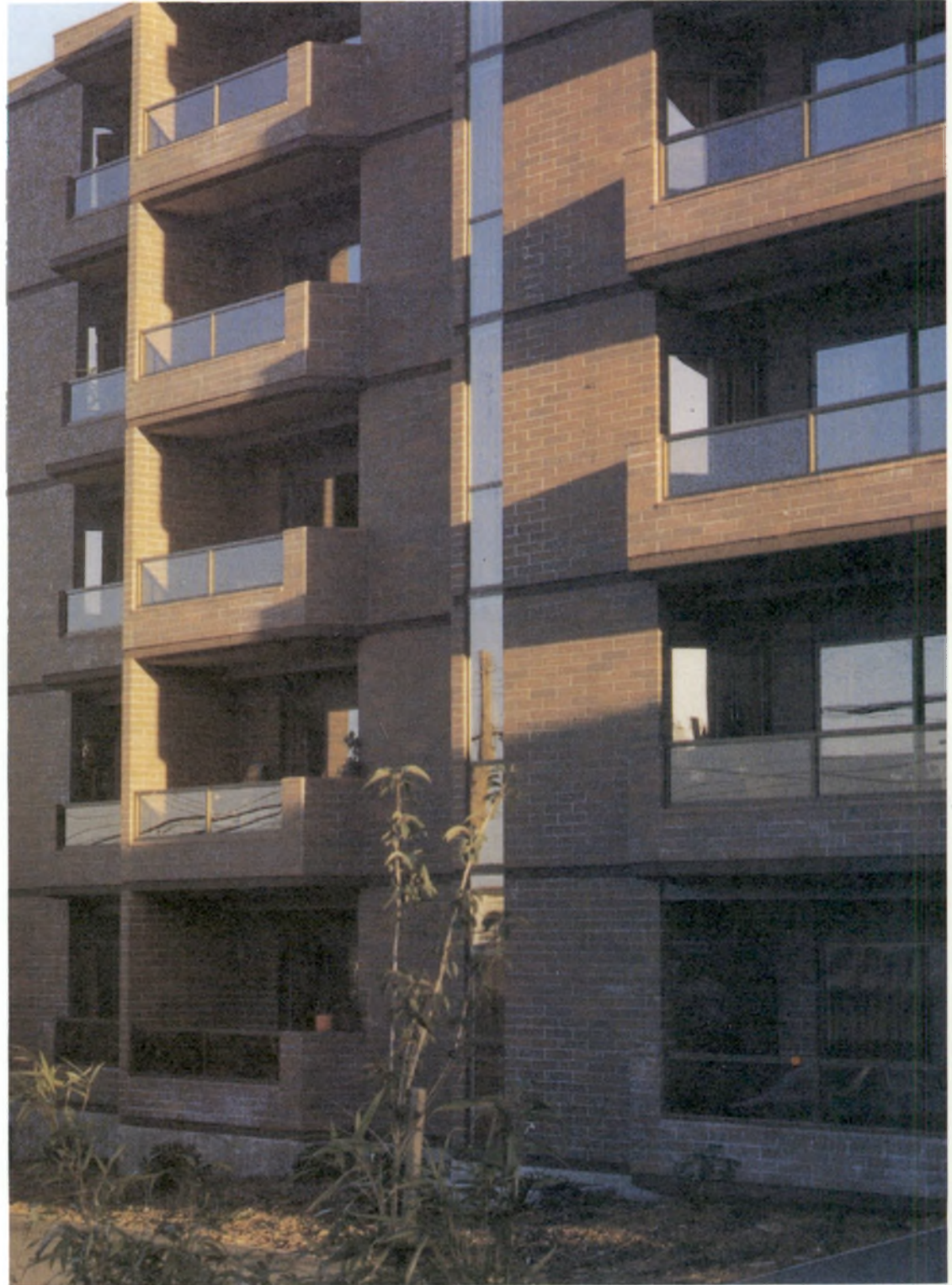
Constructeur

A & B Construction Co. Ltd.
Nanaimo, C.-B.

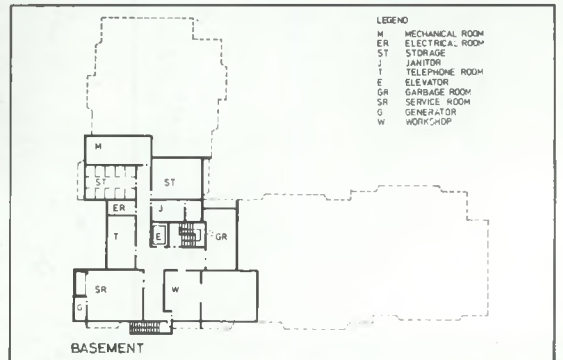
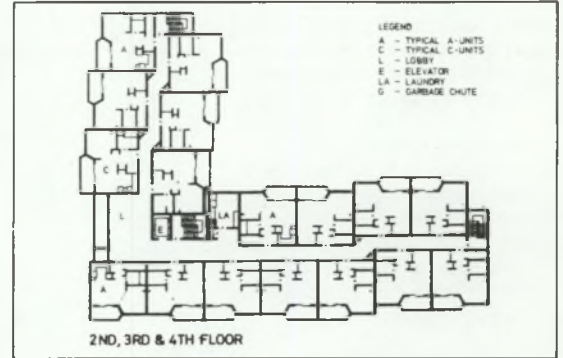
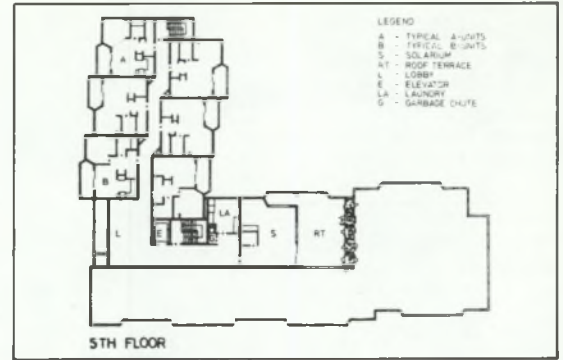
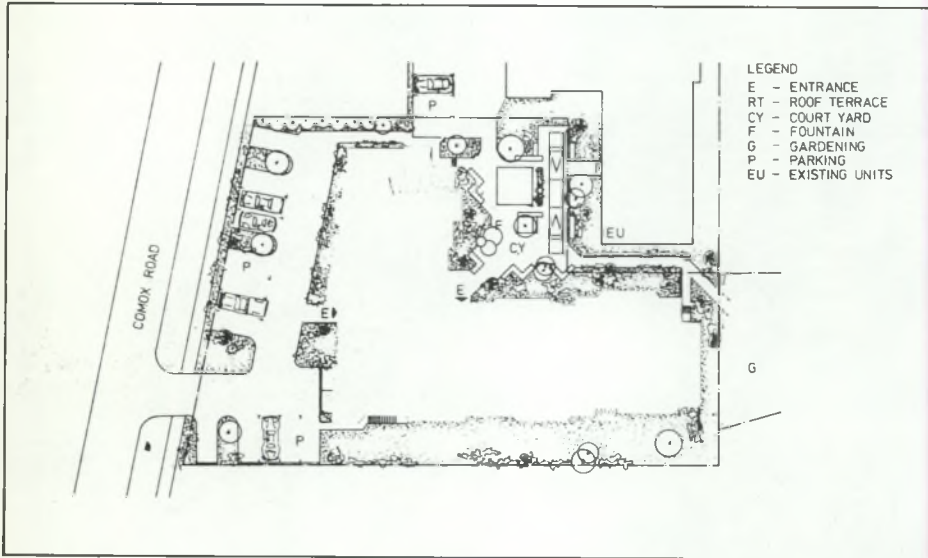
Les logements destinés aux personnes âgées et aux handicapés exigent une attention particulière. Le présent projet répond de manière satisfaisante à la plupart des exigences extérieures à partir du hall d'entrée. Le bâtiment est un logement résidentiel de bonne qualité, situé dans un cadre attrayant où il est agréable de vivre. Le bâtiment s'intègre parfaitement au voisinage et la cour extérieure a l'air bien exécutée. Néanmoins, on peut se demander si l'on n'a pas négligé certaines possibilités.

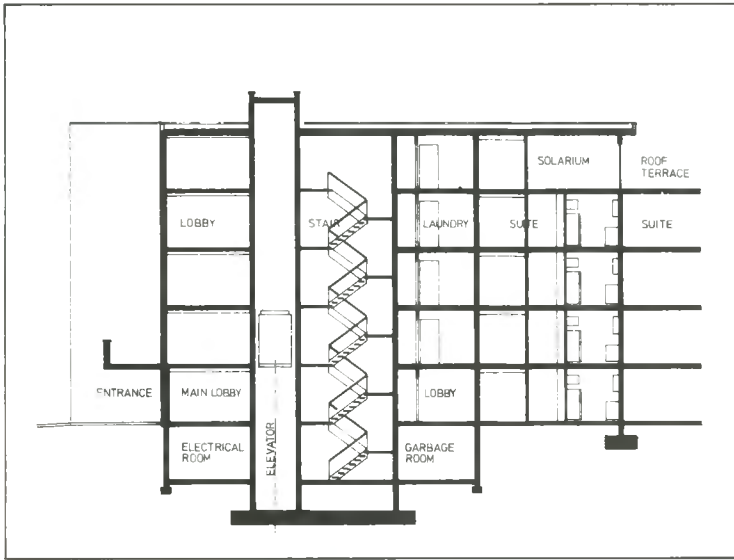
Il est regrettable, par exemple, que l'on ne puisse pas voir la cour extérieure à partir du hall d'entrée. Les petits salons installés à chaque étage ne sont pas bien éclairés et il est probable qu'ils ne sont pas utilisés au mieux. Ceci amène la question de savoir si ces espaces communs doivent être utilisés et répondre aux besoins des résidents ou bien répondre à certaines normes ou codes de construction.

Il est, dans ce genre d'habitation, tout aussi important de créer un sentiment de sécurité, surtout dans les appartements du premier étage, que d'offrir cette même sécurité. Peut-être aurait-il mieux valu clôturer entièrement les patios du rez-de-chaussée pour que les occupants puissent se sentir en sécurité et créer une sorte de zone tampon entre la rue et l'appartement.



suite





Projets de densification;
rénovation ou restauration
de maisons ou d'édifices
existants

Les plans utilisés dans cette publication ont été reproduits à partir des plans originaux soumis au Conseil. Ils paraissent dans la langue utilisée par l'architecte ou l'urbaniste en cause, soit le français, soit l'anglais. La plupart des lecteurs sauront interpréter les plans tels qu'ils ont été imprimés, mais ceux qui en auraient besoin, voici une liste d'équivalents:

Apartment type A, B	Appartement -- A, B
Attic	Attique
Bachelor unit	Studio
Balcony	Balcon
Basement	Sous-sol
Bathroom	Salle de bain
Bedroom	Chambre
Building No. 1, 4	Immeuble n° 1, n°4
Courtyard	Cour intérieure
Den	Coin-détente
Dining Room	Salle à manger
East Elevation	Élévation est
Elevation	Élévation
Entry	Entrée
First floor	Premier étage
Garbage room	Local des ordures
Ground floor	Rez-de-chaussée
Kitchen	Cuisine
Laundry room	Buanderie
Living Room	Salle de séjour
Loft	Soupente
Lower Level	Niveau inférieur
North Elevation	Élévation nord
Parking	Parc de stationnement
Playroom	Salle de jeux
Powder room	Salle de toilette
Retail store	Dépanneur
Roof deck	Toit-terrasse
Second floor	Deuxième étage
Second level unit	Logement -- deuxième étage
Split level	A mi-étages
South Elevation	Élévation sud
Storage	Rangement
Street level	Niveau de la rue
Study	Cabinet de travail
Swimming pool	Piscine
Terrace	Terrasse
Third floor	Troisième étage
Third level unit	Logement -- troisième étage
Typical floor plan	Plan d'étage type
Typical ground floor	Rez-de-chaussée type
Typical 3 bedroom suite	Logement type à 3 chambres
Typical 2 bedroom suite	Logement type à 2 chambres
Typical section	Section type
Typical upper floor	Étage supérieur type
Unexcavated	Non creusé
Unit type A/B/C	Logement -- type A/B/C
Upper level	Niveau supérieur
Utility	Débarras
Washroom	Salle de toilette
West Elevation	Élévation ouest
Yard level	Niveau de la cour

Prix
1976

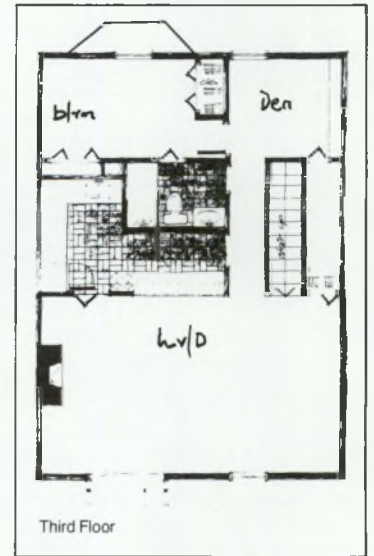
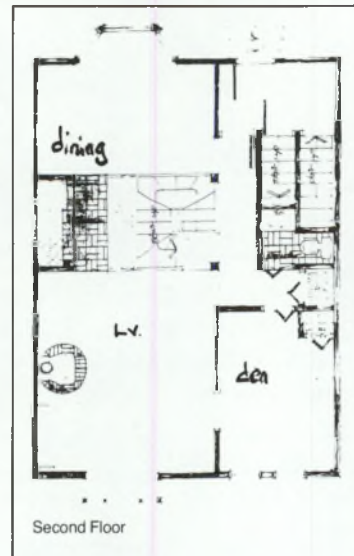
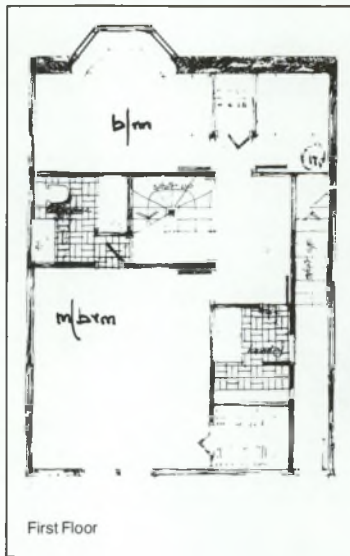
Emplacement
5240, Smith Street
Halifax, N.-É.

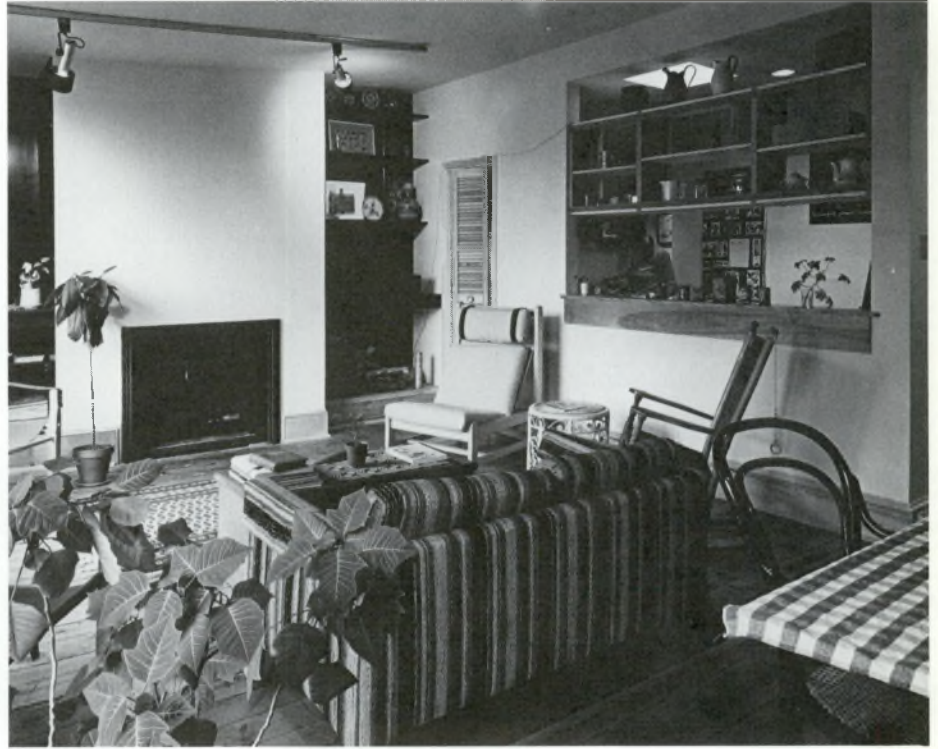
**Projet de restauration
réalisé par**
Andrew B. Lych, MRAIC
Halifax, N.-É.

Il s'agit d'un projet de rénovation de l'une des douze maisons de style victorien groupées en bandes et situées dans l'un des plus vieux quartiers résidentiels de Halifax. Ces maisons ont probablement dues être construites vers 1865. Les différents propriétaires se sont groupés en une association sans caractère officiel en vue d'entreprendre la restauration du groupe d'habitations, de discuter des problèmes communs de construction et de gérer l'arrière-cour collective. Il fut décidé que tous les propriétaires auraient un droit de passage en arrière des maisons et que chacun d'entre eux ne posséderait en propre qu'une bande de terrain de 20 pieds de large joutant son habitation. L'espace libre restant est donc utilisé par tous et sert de terrain de loisirs et de stationnement. En ce qui concerne les modifications à apporter aux faces extérieures des maisons, elles furent discutées en commun et approuvées par tous.

Au cours des travaux de rénovation, on procéda à la démolition de presque tout l'intérieur des habitations. Seuls les poteaux d'ossature murale et les solives restèrent debout. On conçut alors un aménagement intérieur contemporain des trois étages. De la rue, on n'a qu'une très faible idée de la manière dont est arrangé l'intérieur, mais extérieurement, les maisons s'harmonisent parfaitement.

Soulignons enfin la qualité de la construction et des détails d'un bout à l'autre de la maison, qui est d'un niveau remarquable.





Mention 1976

Emplacement

5224 Smith Street
Halifax, N.-É.

Projet de restauration réalisé par

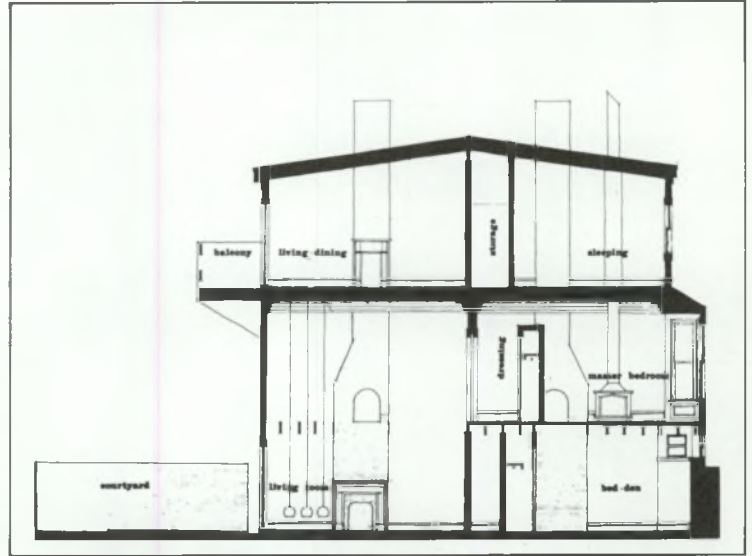
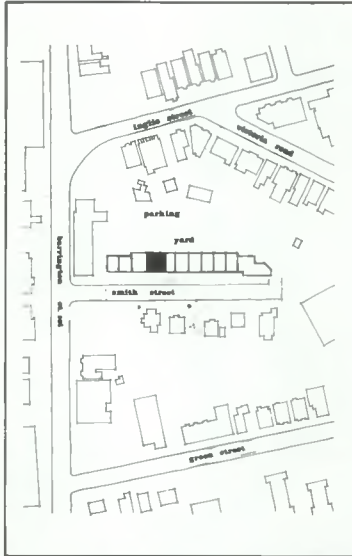
R.W. Willwerth, de
Duffus Romans Kundzis
Rounsefell Ltd.
Halifax, N.-É.

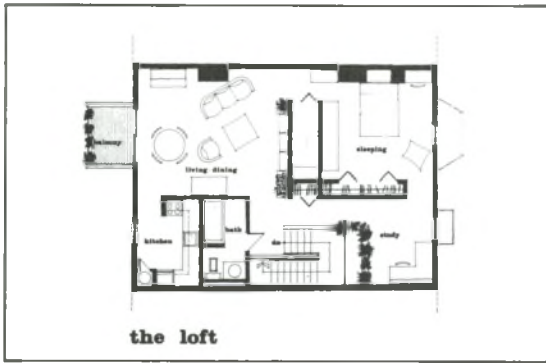
Il s'agit de l'une des douze maisons restaurées dans le cadre du projet que nous avons mentionné à propos de l'habitation située au 5240 Smith Street.

Cette maison qui, à l'origine constituait une maison individuelle, a été transformée en deux unités d'habitation. La première où réside le propriétaire se compose des deux étages inférieurs, tandis que l'autre se compose d'un appartement mansardé occupant le troisième étage. En raison du mauvais état de la maison, de l'absence d'isolation et de chauffage central, du danger que représentait les fils électriques et du mauvais système de plomberie, il s'est avéré nécessaire de ne conserver que la charpente de l'habitation. Les murs non porteurs ainsi que certains planchers ont même dû être démolis.

Le jury a grandement apprécié la conception globale de la maison et en a même trouvé certains aspects "charmants" – la cuisine de plain-pied avec la cour, la communication entre celle-ci et la salle à manger, le salon et la cour ont été particulièrement bien exécutés. Le jury a cependant noté que cette maison n'avait pas été conçue pour une famille avec des enfants, car il faudrait lui apporter certaines modifications pour qu'elle ne présente aucun danger.

Les boiseries et détails extérieurs ont été préservés de manière à conserver à l'habitation son cachet initial, mais le jury a remarqué que la large assise de bardeaux en arrière déparait avec le parement traditionnel étroit à l'avant. La maison a une superficie brute d'environ 2560 pieds carrés. Le coût total s'est élevé à \$50,000, ce qui comprend le prix d'acquisition de la maison, les coûts de construction et de financement provisoire et les travaux paysagers. La modicité des coûts montre comment un tel projet de rénovation peut être rentable, surtout si l'on peut en retirer beaucoup de savoir-faire, que l'on s'y intéresse personnellement et que l'on est assez persévérant.

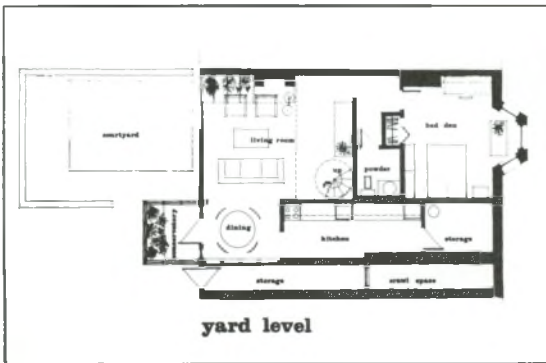




the loft



street level



yard level

Prix
1976

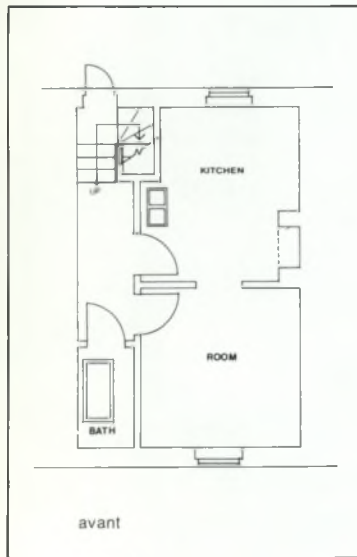
Emplacement

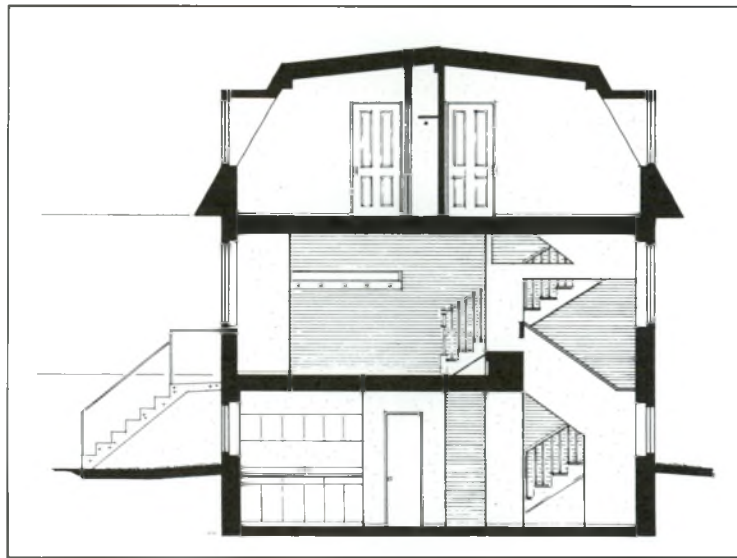
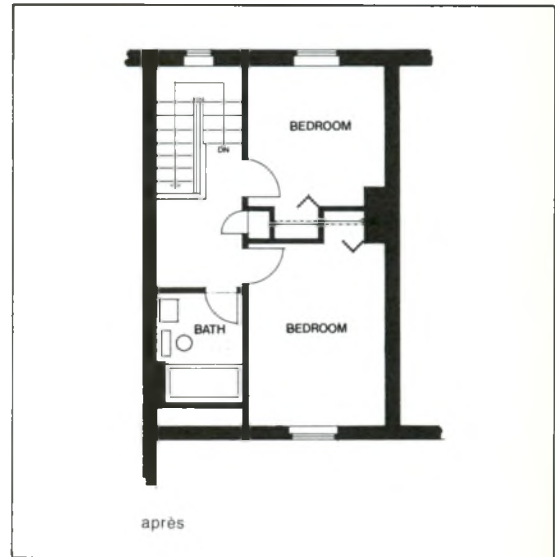
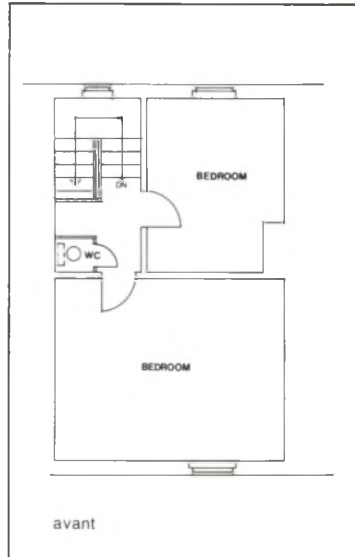
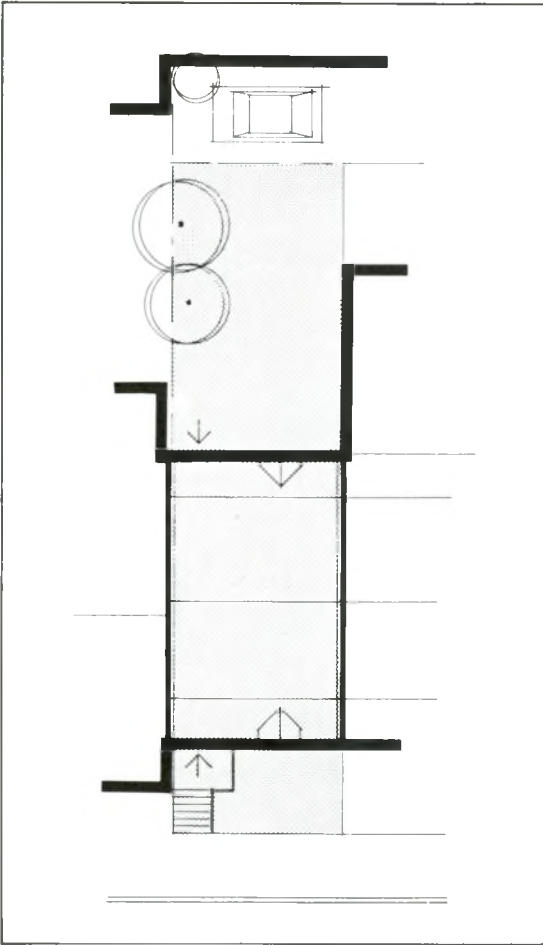
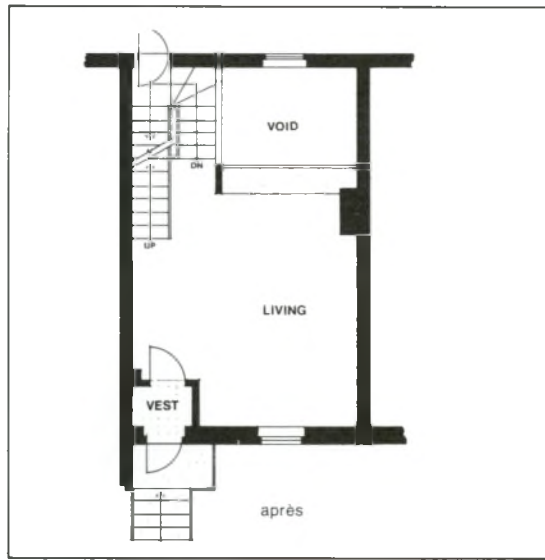
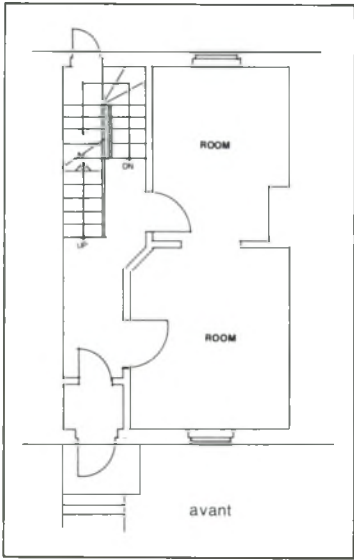
3557, avenue Colonial
Montréal, Qué.

Architecte et constructeur

J.C. Knowles
Westmount, Qué.

Il s'agit d'un excellent exemple illustrant ce qui peut être fait en vue de restaurer de vieilles maisons. Il montre également les immenses possibilités offertes par des milliers de maisons semblables réparties dans le coeur de la plupart des grandes villes canadiennes. Ce projet, que l'on doit à un architecte bien résolu à le mener à bien, est peut-être d'une qualité supérieure à celles de certaines restaurations, mais il a néanmoins été réalisé à un coût très raisonnable.





Prix
1976

Emplacement

Le Pavillon
2353, Jean Durand
Ste-Foy, Qué.

Architectes

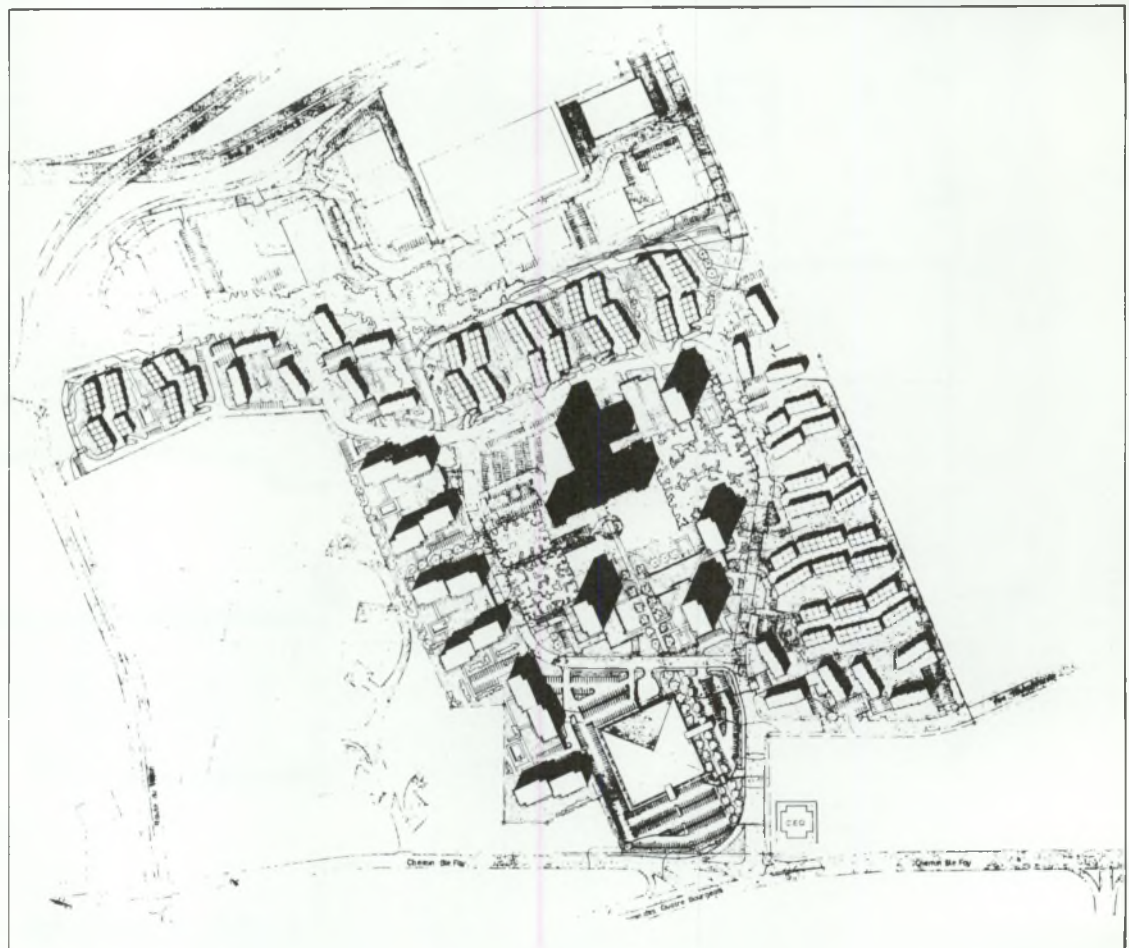
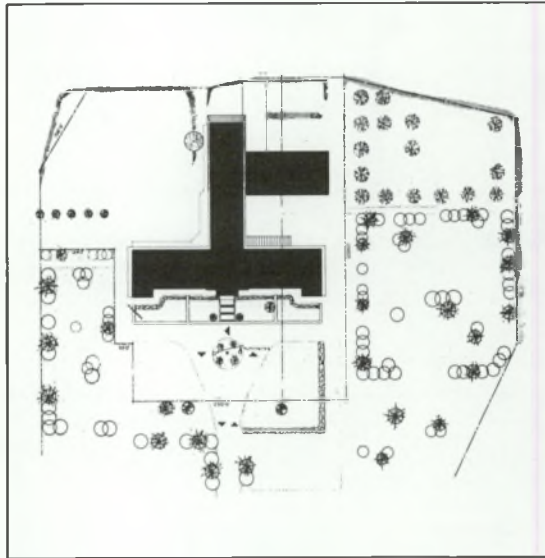
Gauthier, Guité, Roy
Québec, Qué.

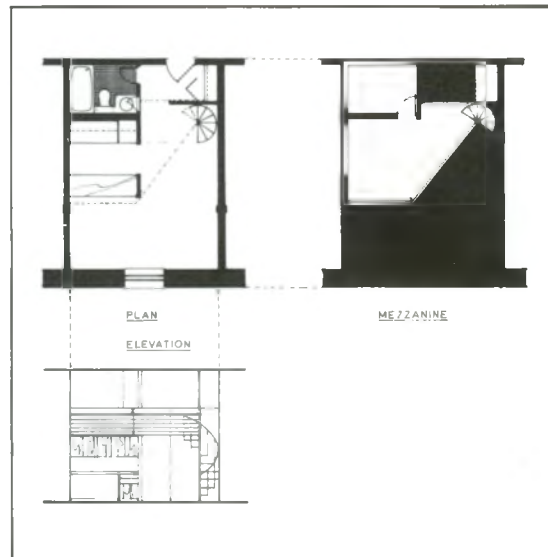
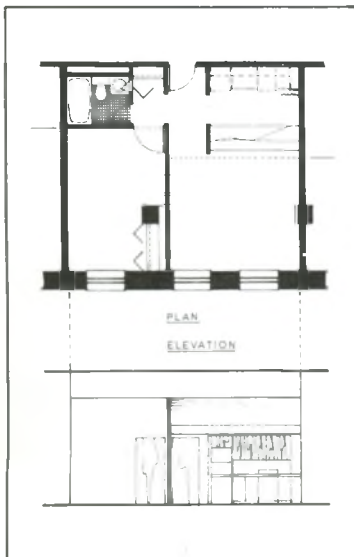
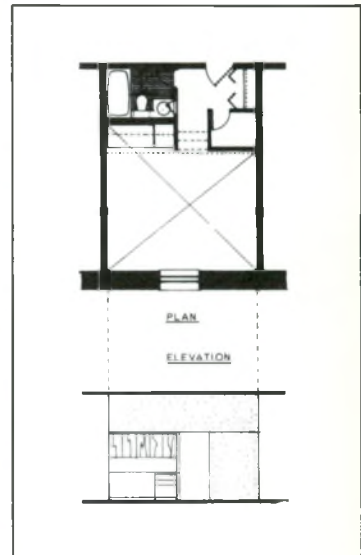
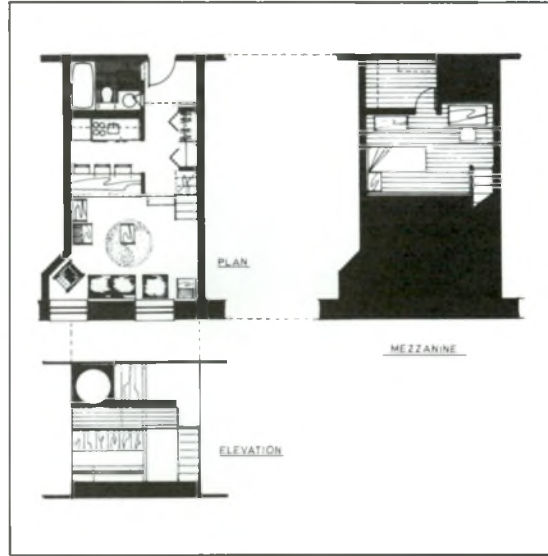
Client

Société centrale d'hypothèque et
de logement
Ste-Foy, Qué.

La transformation de ce bâtiment en une résidence moderne est impressionnante car elle a préservé à la construction son cachet original. Même après sa reconversion, le site conserve son ancien aspect monacal. Mais l'ingéniosité et la sensibilité avec lesquelles les unités d'habitation ont été aménagées sont tout aussi impressionnantes. Les espaces extérieurs et l'intégration du projet à la zone résidentielle toute proche de quelque 1,800 logements sont également remarquables.

Il s'agit d'un excellent exemple à suivre en matière de rénovation de bâtiments semblables à travers le Canada, ainsi que des possibilités résidentielles qu'ils peuvent offrir.





Mention

1977

Emplacement

303, rue Boisseau
Québec, Qué.

Projet de restauration réalisé par

Claude Langevin
Québec, Qué.

Située dans un secteur de St-Sauveur devant bénéficier des fonds disponibles dans le cadre du programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL), cette maison fut, à une époque, le foyer familial de son propriétaire actuel. Il y a été élevé, puis y est retourné afin de la restaurer et peut-être éviter qu'elle ne soit démolie. M. et Mme Langevin ont dû fournir de longs et durs efforts en vue d'y arriver et le projet a réussi en raison de l'intérêt qu'ils ont porté à la chose. Il s'agit d'un excellent exemple d'initiative individuelle que peuvent prendre des citoyens ordinaires afin de redonner vie à une vieille rue ou à un vieux quartier. L'aide que leur ont apportée parents et amis a également contribué à la réussite du projet.

La maison date de 1846 et sa construction initiale était caractéristique de l'époque. Parmi les travaux de restauration effectués, il convient de mentionner la consolidation des murs extérieurs et la restructuration complète de l'intérieur de manière à ce qu'il réponde aux normes de construction actuelles. Le second étage, qui à l'origine formait un logement de quatre chambres, fut divisé en deux appartements d'une chambre. Le rez-de-chaussée a conservé son aménagement initial et constitue un autre appartement de trois chambres à coucher dont toutes les pièces sont plus grandes que dans les logements contemporains.

A l'arrière de la maison, il a été nécessaire de détruire le garage en ruine et les vieilles clôtures originales et de les remplacer par un nouveau clôturage et une voie d'accès latérale. On a veillé également à préserver les arbres et l'on s'est servi de vieilles briques comme pavés.



▲ avant ▲ après



▲ avant ▲ après

Mention

1977

Emplacement

3440-44, rue Workman
Montréal, Qué.

Projet de restauration réalisé par

Peter Kuczer, diplômé en sciences
et architecture
Montréal, Qué.

La ville de Montréal dispose depuis un certain nombre d'années d'un programme très actif de restauration et rénovation de logements de qualité dont le but est de contrôler sévèrement les activités en ce domaine et de fournir des conseils de spécialistes. Ce projet de rénovation situé dans le quartier de St-Henri n'en est qu'un exemple parmi d'autres. Il a réussi à créer, à partir d'une construction depuis longtemps abandonnée et délabrée, quatre appartements à louer.

Comme dans la plupart des bâtiments rénovés dans le cadre du programme municipal, on a veillé à conserver les caractéristiques extérieures de la maison. C'est en effet de cette manière que l'on peut préserver le style architectural et l'aspect des rues propres à St-Henri et à d'autres quartiers du Vieux-Montréal.

La réalisation de projets de ce genre constitue un défi. Les individus qui entreprennent la rénovation de telles constructions ont à faire face à de nombreux problèmes et difficultés en raison des contraintes budgétaires auxquelles ils sont soumis. Les résultats en valent la peine et avec un loyer (1977) de \$116 par mois, il s'agit d'une entreprise qui mérite d'être encouragée.



Prix
1976

Emplacement

Mount Pleasant Road
Toronto, Ont.

Architecte

André E. LeRoux
Toronto, Ont.

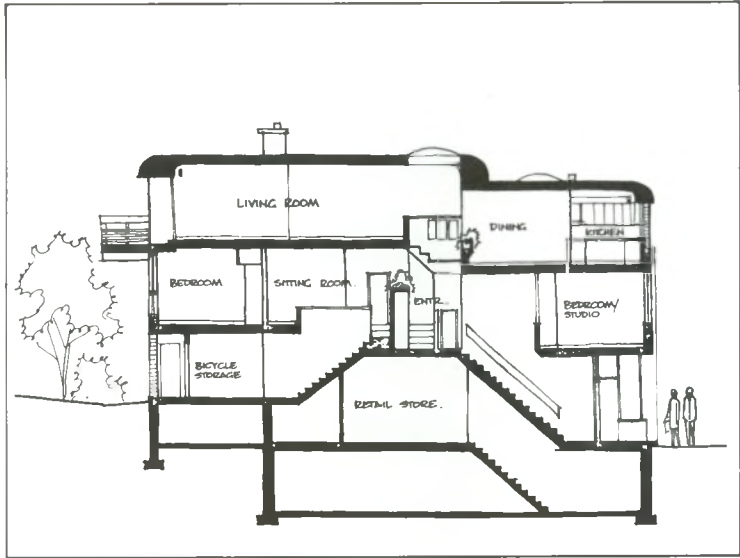
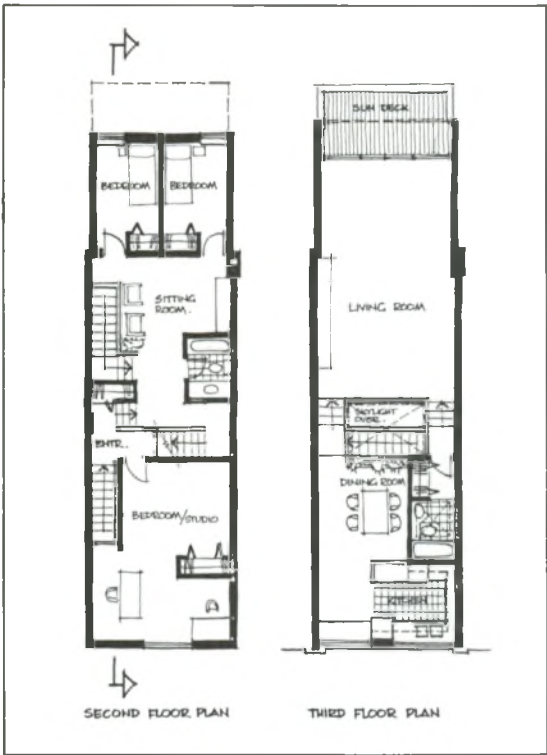
Constructeur

C-4 Construction Ltd.
Toronto, Ont.

Ce projet de densification se compose d'un immeuble d'habitation de fort belle conception et qui a été édifié au-dessus d'un magasin situé sur une rue commerçante très animée. Il s'agit d'une modeste d'aménagement d'excellente qualité montrant à quel point une bonne conception peut mettre en valeur une série de magasins et d'appartements qui n'ont pas, en eux-mêmes, de qualités architecturales très notables.

L'architecte a réalisé un plan d'aménagement destiné à répondre aux besoins des familles occupant les logements. Bien que soumis à une limite de 15' de hauteur, les changements de niveaux d'un étage à l'autre et l'aspect particulier des chambres donnent l'impression que les appartements sont ouverts sur l'extérieur. Le centre de la maison jouit d'un éclairage naturel prodigué par des lanterneaux, ce qui crée une sensation de liberté au sein d'un intérieur difficile à aménager. Les détails que l'on trouve d'un bout à l'autre de la construction sont simples mais élégants et montrent à quel point on peut concevoir une conception de qualité, même dans des maisons à prix modérés.





Mention

1977

Emplacement

Sherbourne Lanes
Dundas & Sherbourne Streets
Toronto, Ont.

Architectes

Diamon & Myers, Barton Myers
Associé responsable
Toronto, Ont.

Constructeur

West York Construction Ltd.
Toronto, Ont.

Cette réalisation a apporté de l'eau au moulin de ceux qui voient dans les projets de densification le moyen d'accroître la densité d'habitation d'un secteur déjà aménagé. Elle a été conçue et construite pour le compte de la Société de logement à but non lucratif de la ville de Toronto.

La réalisation illustre comment l'on peut, avec un projet de densification, conserver le caractère d'une zone déjà aménagée, tout en augmentant considérablement la densité des logements grâce à la construction de nouveaux bâtiments et à la transformation des maisons existantes en appartements de grandes ou petites dimensions. Il convient de féliciter les promoteurs pour avoir préservé les vieilles maisons et permis à la rue Sherbourne de garder son caractère historique. Le jury s'est néanmoins cru obligé de montrer quelques réserves quant à certains aspects du projet.

La construction de nouveaux bâtiments montre aussi bien les avantages que les inconvénients que comporte l'augmentation de la densité d'habitation par concentration horizontale plutôt que verticale. Le grand mérite de ces immeubles de six étages est de s'intégrer raisonnablement aux constructions voisines sans les déparer. De plus, la hauteur choisie pour les bâtiments est beaucoup plus appropriée dans une zone résidentielle que les tours d'habitation.

En outre, le style architectural de ces bâtiments permet de rompre avec leurs proportions réelles. Certains membres du jury ont néanmoins estimé que le caractère des nouvelles constructions ne cadrerait pas très bien avec le voisinage.



L'aménagement du site dénote une grande sensibilité et bien que les espaces libres entre les nouvelles et anciennes constructions soient évidemment petits, ils sont cependant à l'échelle. En fait, il est très agréable de se déplacer à l'intérieur de la zone.

La densité est de 149 unités d'habitation à l'acre. Cela ne donne cependant pas une bonne idée de la densité, car plus de 50% de ces unités d'habitation se composent de chambres et de studios. Si on la comparait avec la densité des immeubles d'habitation courants, elle serait vraisemblablement d'environ 90 à 100 unités à l'acre, ce qui est quand même considérable, compte tenu de la faiblesse du profil d'ensemble.

Si l'idée même du projet, de l'aménagement du site et de la conception urbaniste est louable, il n'en demeure pas moins que certaines graves erreurs ont été commises en ce qui concerne l'aménagement extérieur et intérieur.

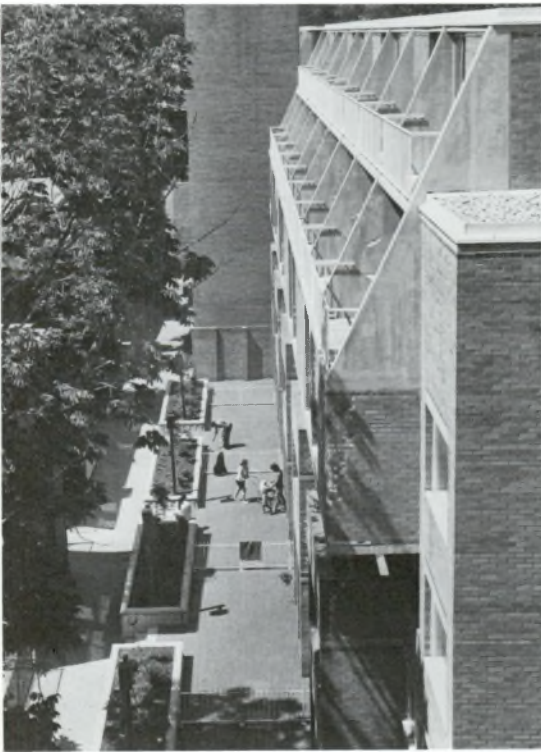
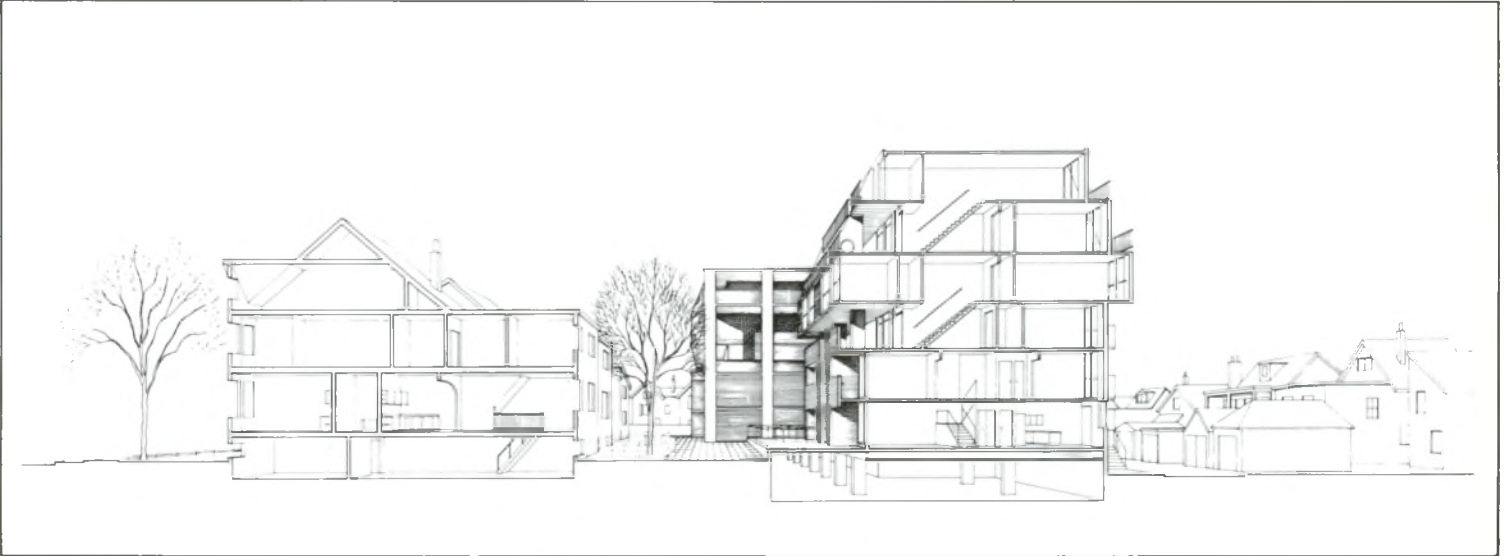
La construction horizontale comporte ainsi des inconvénients visibles. Les salons et salles à manger des appartements occupant le rez-de-chaussée ne sont qu'à quelques pieds du chemin. Il n'existe donc pas suffisamment de place pour planter des arbustes et

cacher ainsi ces pièces à la vue des passants tout en atténuant l'aspect rébarbatif de l'ensemble. Le champ de vision des maisons qui font face à l'ensemble résidentiel est en effet obstrué par l'alignement presque mural que constituent les nouveaux immeubles de six étages. En outre, le fait que les bâtiments se trouvent très près du chemin écarte toute possibilité de réaménagement semblable de l'autre côté de la voie. Le projet empiète donc sur le droit d'aménagement des propriétés voisines. Les terrains de jeux sont par ailleurs insuffisants puisqu'il n'y en a qu'un seul, mais il ne s'agit pas d'un problème très sérieux du fait que seules 49 des 376 unités d'habitations existantes sont destinées à des familles avec enfants. Le projet vise essentiellement à attirer des célibataires ou des ménages sans enfants.

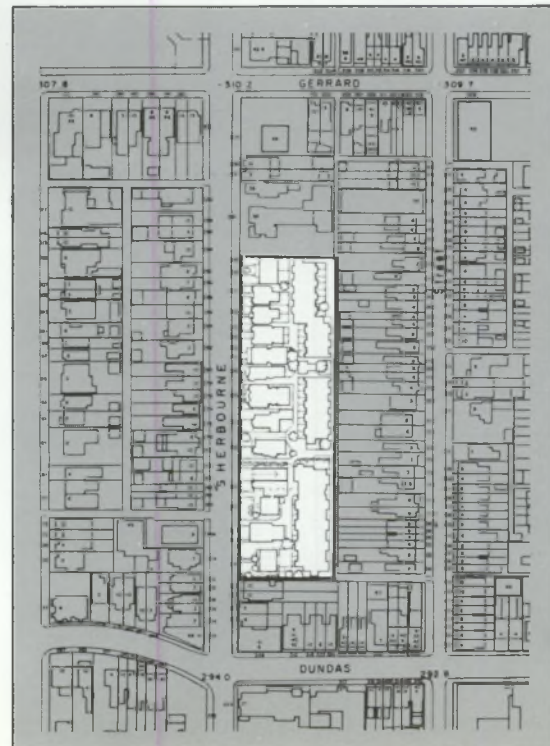
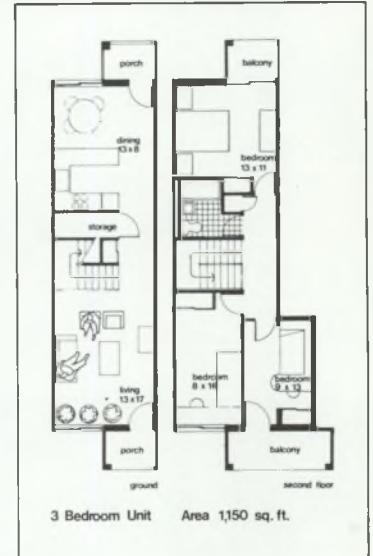
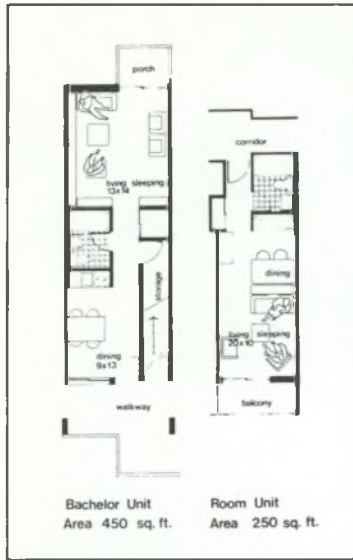
Les architectes ont pour caractéristique de créer des problèmes pour lesquels ils ne proposent pas de solutions. Les balcons d'accès font quelquefois saillie et sont d'autres fois encastrés, de sorte qu'ils se terminent au-dessous des appartements. Il en résulte un surcroît d'isolation sous le plancher qui s'arrête au milieu de la salle à manger. Le plancher accuse donc une dénivellation de 1 1/2", à un endroit où

l'on penserait habituellement installer une table. Bien que cela n'existe que dans quelques appartements, il s'agit néanmoins d'un détail impardonnable.

Ce projet est sans aucun doute important du fait qu'il permet de créer des logements à l'intérieur de la ville. Et c'est pour cette raison que le jury lui a accordé une grande attention, non pas pour ce qu'il n'a pas réussi à créer, mais plutôt pour ce qu'il a effectivement réalisé. Il s'agit d'une réalisation qui mérite d'être examinée dans le détail et sur laquelle il faut faire beaucoup plus d'observations que nous le pouvons ici. L'un des aspects de l'ensemble résidentiel est l'image qu'il projette. Certains résidents et quelques visiteurs n'y ont vu "rien d'autre qu'un autre projet de logement social". Quels que soient les efforts qu'ils ont déployés, les architectes n'ont pas réussi à atténuer cette notion de logement social. D'où la question de savoir si oui ou non il est possible de concevoir un tel projet sans qu'on lui appose cette étiquette. La notion de logement social est, dans une large mesure, un phénomène social plutôt qu'architectural. C'est à cet égard que l'on peut affirmer que les artisans de ce projet ont essayé et réussi à effacer cette image autant que faire se pouvait.



suite



Prix 1976

Emplacement

310, Huntington Place
Victoria, C.-B.

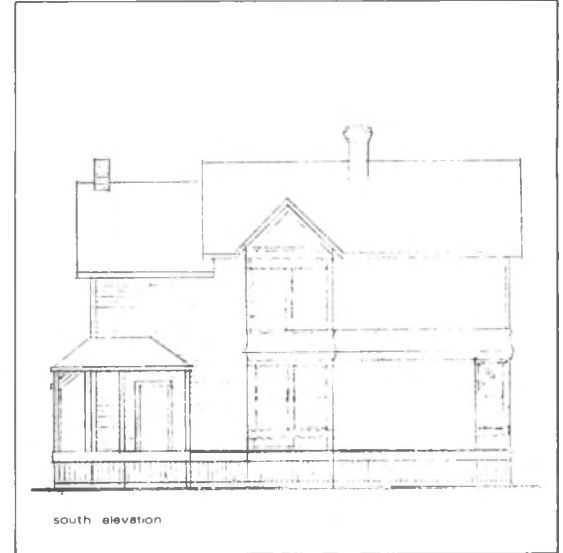
Projet de restauration réalisé par

Keay, Collier, Architectes
Victoria, C.-B.

Cette maison de style victorien a été soigneusement restaurée et constitue une réussite. Parmi les travaux de restauration figuraient la suppression de la couche de revêtement extérieur qui avait été appliquée sur le parement original et la restauration de ce même parement ainsi que des boiseries extérieures. On a dénudé l'intérieur de l'habitation et après avoir retiré les diverses couches de finition et le plâtre original, on a mis les montants à nu. Ceci a permis de procéder facilement et à moindre coût à l'isolation de la maison en fonction des normes en vigueur, à un nouveau câblage et à l'amélioration du système de plomberie.

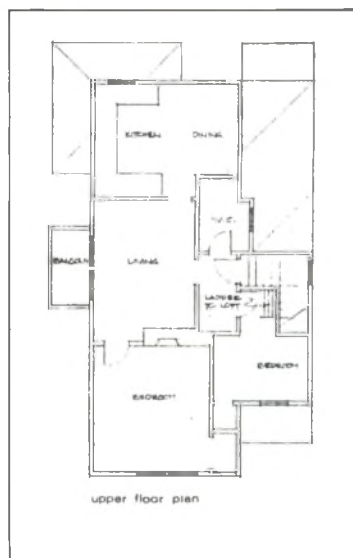
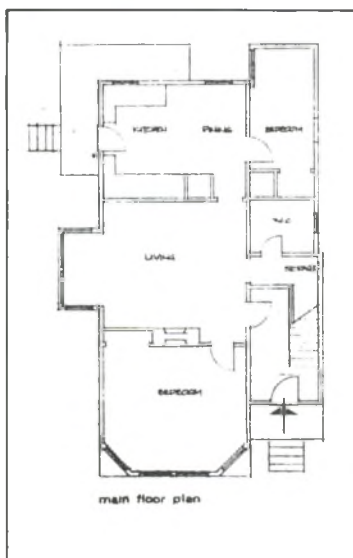
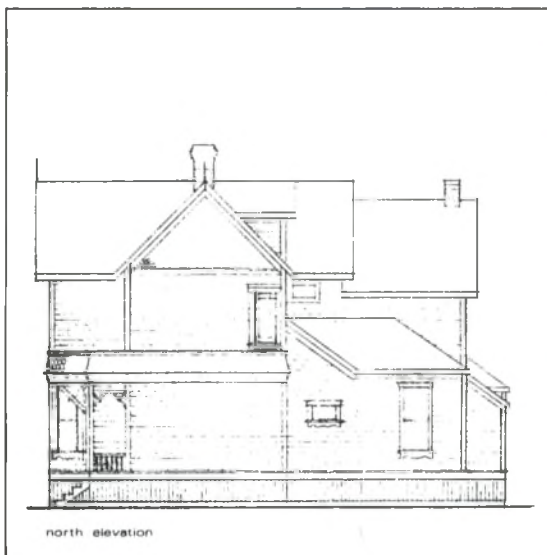
Comme la plupart des raccords et des appareils n'étaient plus produits sur le marché, il a fallu s'adresser à divers démolisseurs, antiquaires ou magasins d'occasion pour en obtenir. Les plinthes furent réalisées artisanalement avec un grand soin. Les planchers en bois naturel ont été restaurés, poncés, teints et finis. L'aménagement intérieur crée aussi bien des pièces de petites que de grandes dimensions. On a aménagé une chambre supplémentaire dans le grenier à laquelle on accède à l'aide d'une échelle de meunier quelque peu dangereuse mais néanmoins originale.

Lorsque l'on réaménage des pièces de grandes ou moyennes dimensions contenant des débarras et placards, et que l'on installe de nouveaux appareils de plomberies et crée de nouvelles pièces à partir de locaux tenant auparavant lieu de garde-manger ou de réserve, on manque très souvent de débarras, et c'est à certains endroits le cas dans cette maison. Cependant, les économies découlant de la création d'une habitation de deux étages ayant le cachet de celle-ci et de deux logements au lieu d'un seul font de cette entreprise un projet plus que valable.



suite

Les restaurations réalisées par des spécialistes risquent d'avoir un coût tellement élevé, qu'elles sont généralement hors de portée du propriétaire potentiel moyen. Les maisons à restaurer peuvent cependant s'acquiescer à un prix assez raisonnable, c'est-à-dire au coût d'acquisition moins les frais de démolition, et être rénovées par des propriétaires quelque peu habiles de leurs mains. Il devient alors de ce fait possible de disposer d'un logement à prix modéré à proximité des bureaux et des distractions du centre ville.



Prix 1976

Emplacement

Strathcona Infill Housing
Phases I & II
Vancouver, C.-B.

Architectes

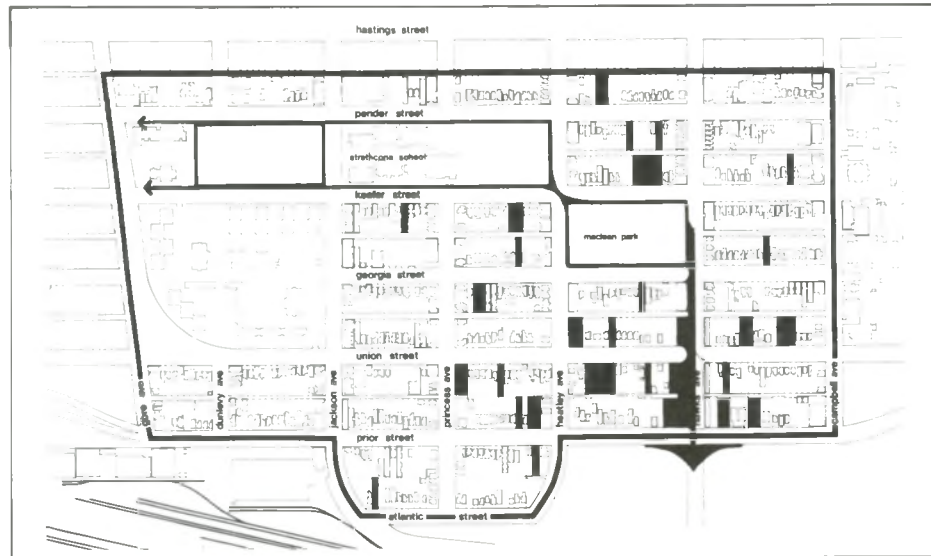
Thompson, Berwick, Pratt and
Partners
Joe Wai, Architecte du projet
Vancouver, C.-B.

Client

Strathcona Area Housing Society
Vancouver, C.-B.

La phase I de ce projet a permis de créer une densité d'habitation économiquement acceptable, avec des maisons bien orientées, assurant une certaine intimité à leurs occupants, d'aspect agréable et s'intégrant harmonieusement aux logements existants. Les finitions sont simples et ne nécessitent pas un trop grand entretien. Les plans d'aménagement sont bien réalisés, particulièrement en ce qui concerne la prise en considération du trafic. On a l'impression de vivre en une mini-communauté tout en disposant d'une habitation ayant son propre caractère.

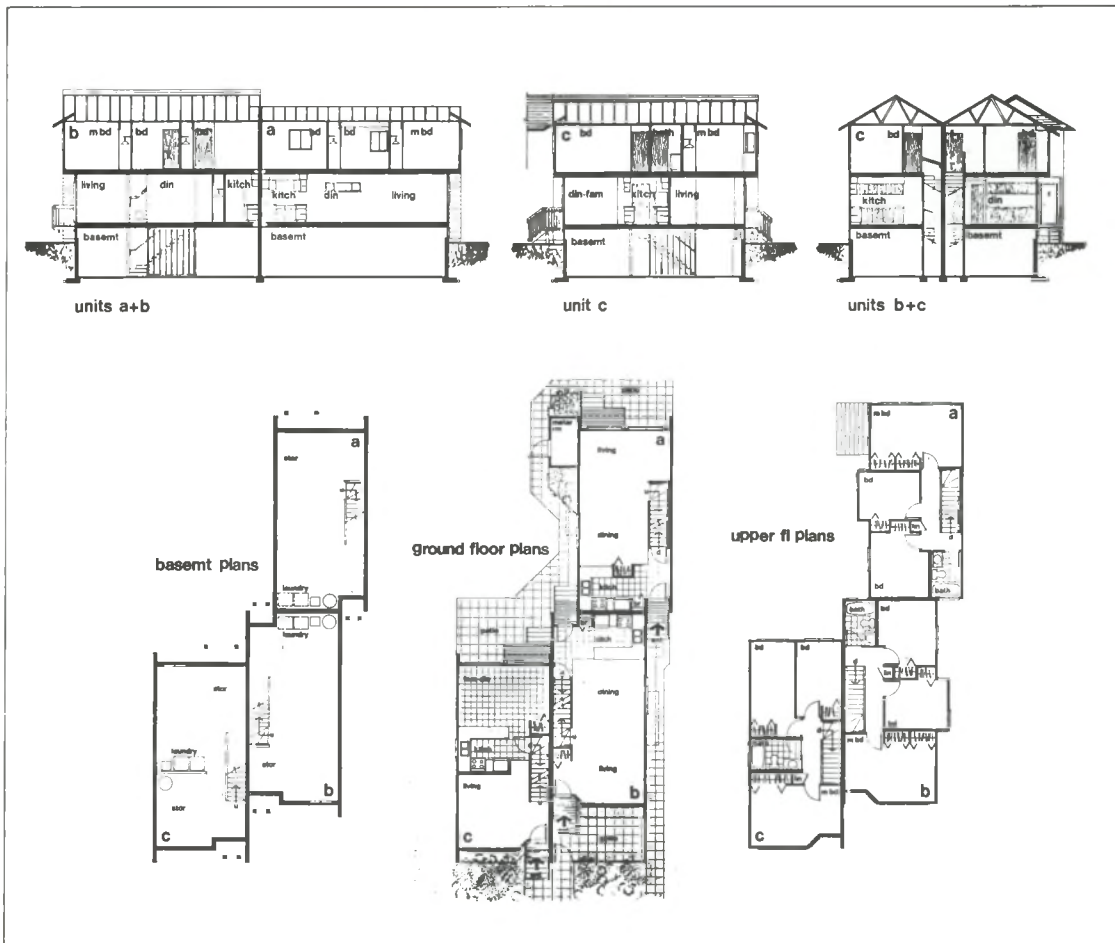
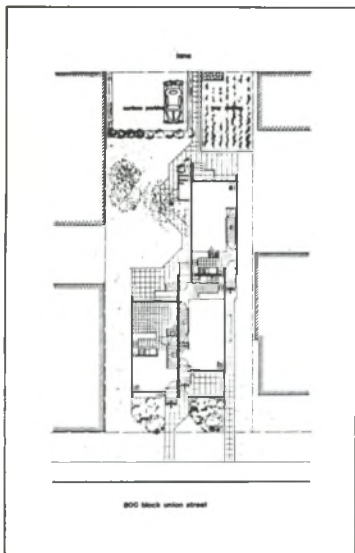
La mise en oeuvre d'un projet de densification au cours de la phase II a permis d'intégrer au site des logements se mêlant harmonieusement aux habitations existantes suite à la répartition harmonieuse des volumes et au choix judicieux de matériaux de construction sans prétention. La forme des toits et des fenêtres évoque certains éléments relevés dans les maisons voisines, tandis qu'à l'intérieur l'aménagement est conçu de manière à créer des pièces de style contemporain aux services utilitaires modernes. Les entrées sont séparées de manière ingénieuse et l'on a exploité au mieux les particularités du site. L'ensemble dénote une économie de coût de bon goût.

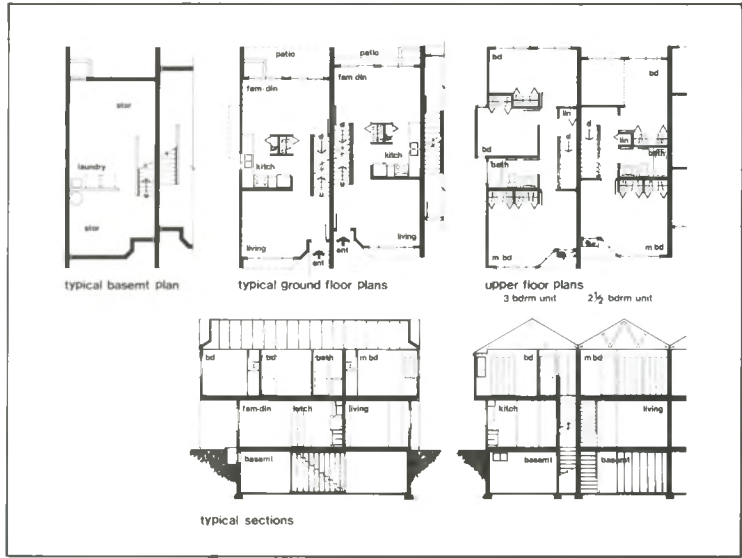
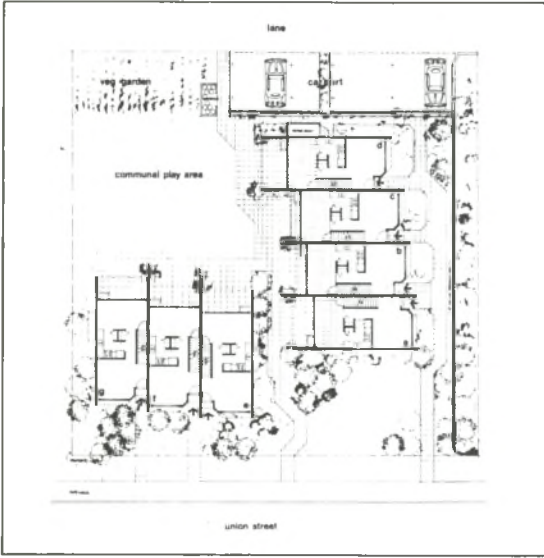


Phase II

suite

Phase I





Phase II



Phase II

Prix
1977

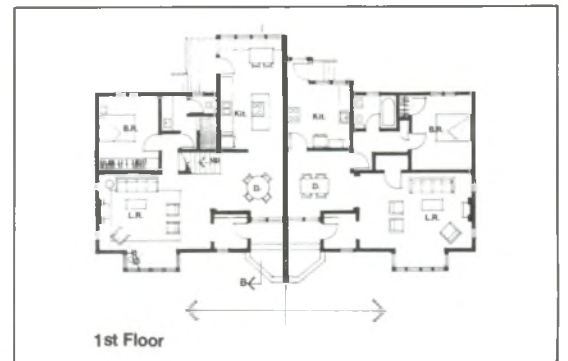
Emplacement
Tatlow Park Court
1820, Bayswater Street
Vancouver, C.-B.

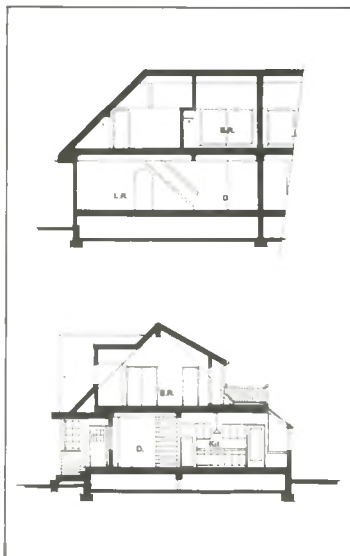
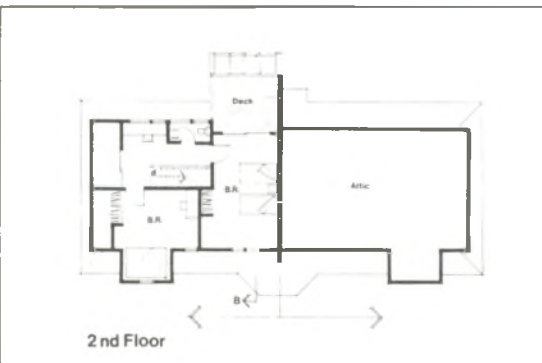
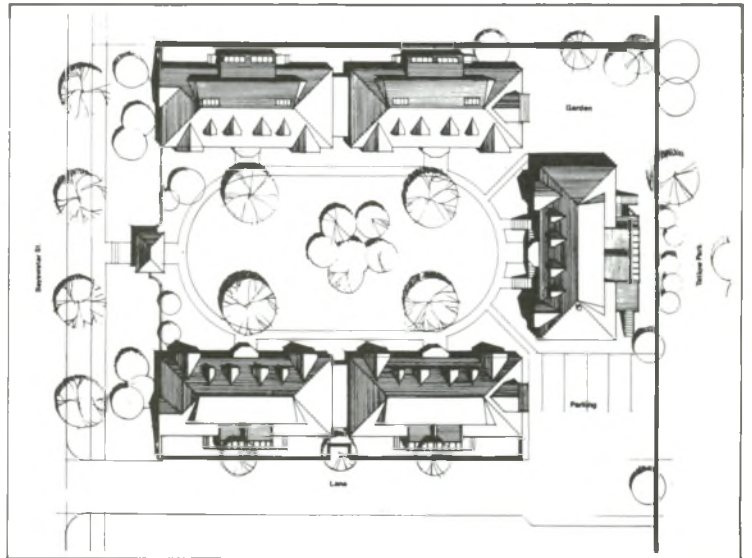
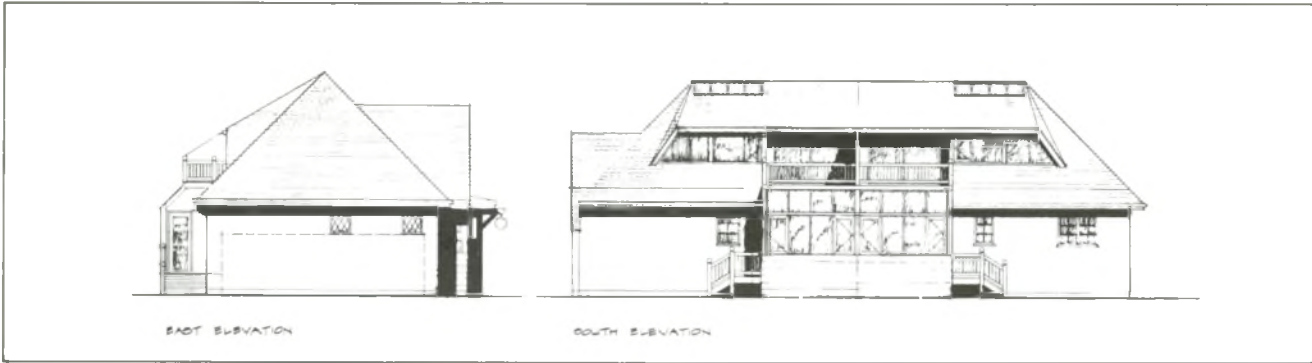
Architectes
Franklin Allen, architecte
The Corner Group
Vancouver, C.-B.

Client
Friends of Tatlow
Vancouver, C.-B.

Il s'agit d'un ensemble résidentiel unique en son genre dont les possibilités de rénovation ont été étudiées par les propriétaires regroupés en coopérative. Le projet jouit de son orientation face au parc adjacent. Comme il n'y a pas eu de modification majeure de l'extérieur des maisons, le voisinage ne s'en trouve pas marqué. Le concepteur a fait preuve d'une extrême sensibilité en réussissant à modifier l'intérieur des habitations sans toucher à l'extérieur.

Les propriétaires ont adopté diverses solutions pour l'aménagement de l'intérieur. A l'extérieur, le terrain de stationnement n'est pas aussi bien disposé qu'il aurait pu l'être. Il n'existe pas d'espace privé devant l'entrée des unités d'habitation. Le charme de l'ensemble provient de l'aspect romantique qui marque le style architectural initial des maisons. En ce sens, les auteurs du projet étaient certains de réussir à condition de ne pas toucher à l'apparence extérieure des bâtiments. Ils n'ont pas hésité à l'admettre et étaient conscients des possibilités offertes par ce projet. Il s'agit donc d'une entreprise très réussie en matière de rénovation des logements.





**Liste des membres du
C.C.H. 1976-1978**



Lors du concours 1976/77 et des activités l'ayant couronné en 1978, les personnes figurant sur la liste ci-jointe étaient membres du C.C.H.

Pour devenir membre, il faut avoir oeuvré pendant trois ans à la réalisation de l'objectif du C.C.H. et y être sollicité par le Conseil. Tous les membres sont au service du public. Près d'un tiers d'entre eux sont renouvelés chaque année, au fur et à mesure des départs. Depuis 1956, le C.C.H. a de cette manière réussi à représenter les principales régions géographiques du Canada tout en exprimant les principales préoccupations en matière de logement et en défendant les intérêts de la collectivité.

Comme nous n'incluons que les données essentielles, nous suggérons aux personnes intéressées de s'adresser au Bureau du C.C.H. à Ottawa pour obtenir de plus amples détails sur les membres, notamment leur curriculum vitae, leur adresse postale, etc.

Région de l'Atlantique

M. David Forsyth
Halifax, N.-É.

Mme Catherine Hennessey
Charlottetown, Î.-du-P.-É.

M. Eric MacNearney
Windsor Jct., N.-E.

M. Frank Ryan
St-Jean, T.-N.

M. David Wry
Moncton, N.-B.

Mme Donna Young
Frédéricion, N.-B.

Région du Québec

M. Herbert C. Auerbach
Montréal

M. Roger Bédard
Beaconsfield

M. Joycelyn Breton
Québec

M. Robert Chagnon
Montréal

M. Jean-Jacques Fontaine
Bury

M. Jean Ouellet
Montréal

M. Jacquelin Perron
Orsainville

M. Louis C. Pretty
Montréal

Région de l'Ontario

Mme Novia Carter
Waterloo

M. William G. Docherty
Windsor

M. Henry Fliess
Don Mills

M. Robert Graham
Thunder Bay

M. Clifford Gwilym
Ottawa

Mme Colette Joy
Ottawa

M. Walter H. Kehm
Toronto

M. Jack Klein
Toronto

Mme Barbara Lambert
Ottawa

M. Gerald Sheff
Toronto

M. Norman Stone
Toronto

M. Donald Ward
St. Catharines

Région des Prairies

M. Gustavo de Roza
Winnipeg, Man.

Mme Evelyn Edwards
Saskatoon, Sask.

Mme V.M. (Jackie) Hoag
Regina, Sask.

M. Stanton K. Hooper
Edmonton, Alb.

M. M.F. Malkin
Saskatoon, Sask.

M. Len Perry
Edmonton, Alb.

M. Avrum Regenstreif
Winnipeg, Man.

M. James R. Taylor
Calgary, Alb.

M. Val Werier
Winnipeg, Man.

**Région de la
Colombie-Britannique**

M. John A. Di Castri
Victoria

M. Bruno Freschi
Vancouver

Mme Edith Gunning
Victoria

Mme Yvonne D. Harris
Prince George

M. James Houston
Port Moody

M. Richard E. Hulbert
Vancouver Ouest

M. Rex Lupton
Kelowna

Dr. Ann McAfee
Vancouver

M. Donald Nann
Burnaby



Conseil canadien
de l'habitation

Canadian Housing
Design Council

CHDC 126